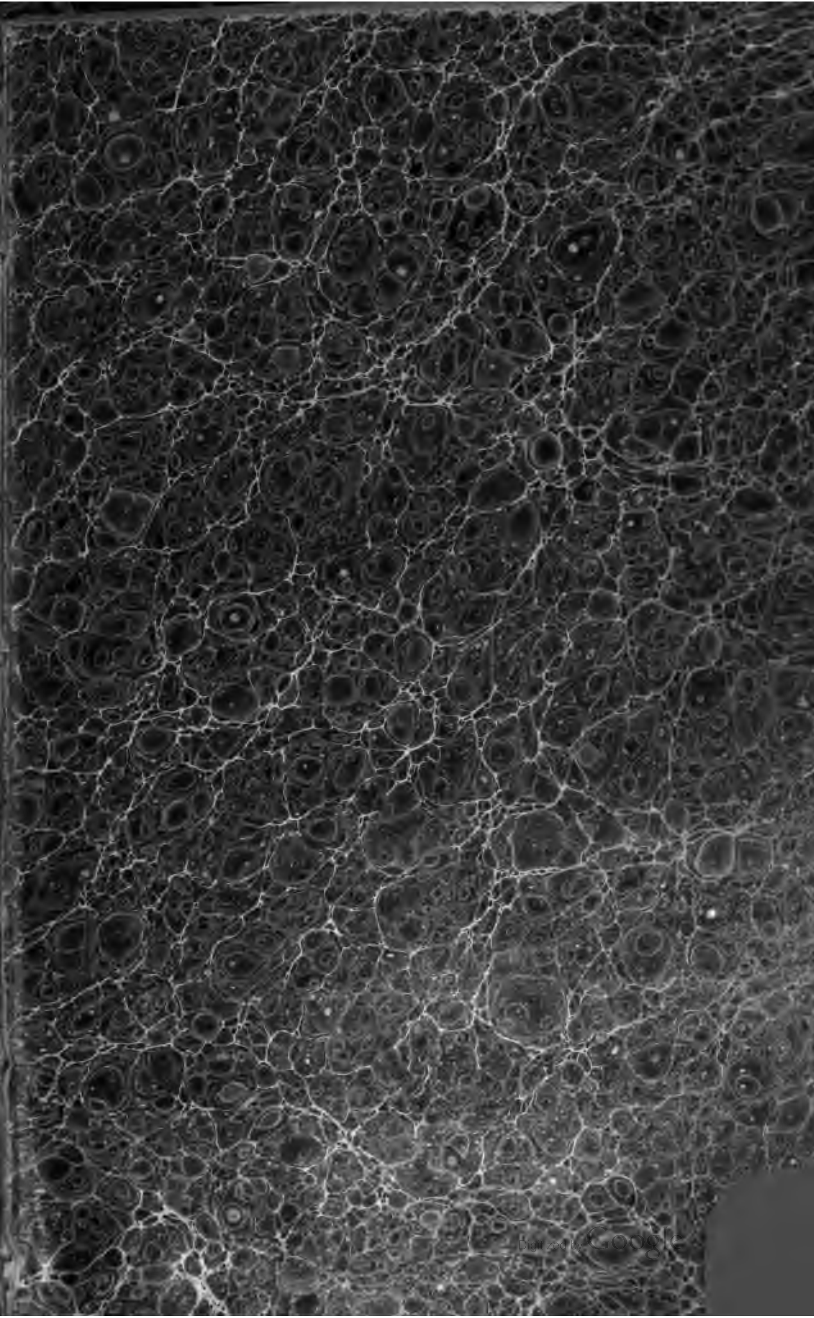




LE DROIT

DES FEMMES

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE DROIT
DES FEMMES

PAR

ALFRED ASSOLLANT

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
ARMAND ANGER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
48, RUE LAFFITTE, 48

1868

PRÉFACE

Ceci n'est pas un plan de réforme sociale. Je ne désire administrer, gouverner ou vexer aucune créature vivante. Il faut laisser ce plaisir à ceux qui sont en possession.

Le but que je me propose d'atteindre est à portée de la main. Il s'agit seulement de communiquer au public quelques idées que suggère le spectacle de la société présente et qui peuvent être utiles aux gouvernants et aux gouvernés. Tous ceux qui connaissent l'influence réciproque des mœurs sur les lois civiles et des lois civiles sur les mœurs, et

de ces deux choses réunies sur la politique, croiront, sans aucun doute, qu'on ne pouvait choisir un sujet plus intéressant que celui de ce livre. Si le lecteur, en fermant le volume, n'est pas convaincu de la nécessité d'abroger les lois qui retiennent les femmes sous une tutelle injurieuse ; s'il ne voit pas qu'en leur accordant de nouveaux droits on leur impose de nouveaux devoirs, et qu'en les instruisant avec soin on les rattache plus fortement au foyer domestique, à la liberté, à la patrie, il ne doit accuser que l'incapacité de l'écrivain qui n'a pas su montrer la vérité. Un autre sera plus heureux.

Le public, sur la foi de ce titre si grave : *le Droit des Femmes*, pourrait croire que le livre ne s'adresse qu'aux gens de loi. Qu'il se rassure. C'est à lui surtout qu'on a voulu parler. Je n'ai pas cité les textes ni hérissé mes arguments de mots allemands ou de formules abstraites qui cachent le vide des idées; mais après de longues réflexions, con-

vaincu que l'infériorité sociale des femmes est l'une des causes permanentes de nos révolutions, je propose de couper le mal à la racine. Réformez la loi civile, traitez la femme en égale de l'homme; elle a des devoirs égaux, donnez-lui des droits égaux : du même coup vous aurez épuré les mœurs, fondé la liberté, relevé la France.

Alfred Assollant.

INTRODUCTION



« Tous les Français sont égaux devant la loi. »

Ce premier article du Code, qui parle de tous les Français, ne dit pas un mot des Françaises. On ne sait, après l'avoir lu, si elles sont au-dessus de la loi ou au-dessous de la loi, ou bien hors la loi; et jusqu'ici, personne ne s'est aperçu de cette bizarrerie, ou n'a voulu y porter remède. Les philosophes, mal peignés pour la plupart et tout enduits de métaphysique, n'ont rien compris à la question. Les jurisconsultes l'ont embrouillée. Les politiques l'ont dédaignée. Les poëtes, gens irritables et nerveux, qui tantôt adorent les fem-

mes et tantôt voudraient leur tordre le cou, n'ont fait que divaguer.

Tous se sont accordés à leur fermer la bouche, comme si elles étaient trop sottes ou trop sublimes pour exprimer une opinion raisonnable sur les affaires de ce monde. Pour les consoler, on leur a dit qu'elles gouvernaient les hommes. C'est peut-être vrai, mais à la façon du petit chien du fils de Périclès, qui gouvernait aussi le monde; car disait Périclès, Azor gouverne mon fils Xanthippe, qui gouverne ma femme Aspasie, qui me gouverne moi-même. Or, je gouverne Athènes, qui gouverne la Grèce, qui gouverne l'Europe, et l'Europe gouverne le reste de l'univers. Donc, Azor est le maître de l'univers.

Est-il permis à un homme qui aime les femmes, comme tout bon Français doit faire, et qui, de plus, les respecte, de plaider leur cause devant le public? Rien n'est plus sérieux que ce plaidoyer. Le sort de la société française est entre les mains des femmes. Leur ignorance frivole, qu'on encourage et qu'on feint de trouver charmante, est la

principale cause de notre décadence. Si l'on avait pris soin de les instruire, nous aurions évité trois ou quatre révolutions, et la France n'irait pas tantôt en avant, tantôt en arrière comme un chariot tiré en sens opposé par deux attelages de même force.

Un jour, le premier consul Bonaparte demandait à madame de Staël d'un air impertinent : « Depuis quand les femmes se mêlent-elles de politique? — Depuis qu'on les guillotine, » répondit-elle.

La réponse était fort juste. Aujourd'hui l'on ne guillotine plus, du moins pour cause politique; mais la loi pèse sur les femmes aussi durement que sur les hommes, et cependant elles n'ont pas le plaisir de l'avoir faite ou d'avoir élu ceux qui la font. Qu'elles puissent du moins la discuter ou l'entendre discuter en leur nom et dans leur intérêt particulier.

LE

DROIT DES FEMMES

I

Avant tout, il faut se débarrasser de ce vieux préjugé que le Français est de tous les peuples celui qui aime et respecte le plus les femmes. Il est poli, c'est vrai, il leur cède volontiers le pas, il leur donne le bras pour passer du salon dans la salle à manger, et *vice versa;* il les salue profondément, il tient son chapeau à la main en leur parlant, il ira même assez volontiers chercher des fleurs, des gants, une lorgnette; il se mettra au second rang dans la loge et fera toutes les grimaces que l'usage du monde a rendues nécessaires; mais pour leur sacri-

fier ses goûts, ses plaisirs, ou pour leur parler de choses sérieuses, non !

De quoi parlerait-il d'ailleurs ? De religion ? Il y entend peu de chose. De philosophie ? Elles n'y entendent rien. De politique ? Elles ne connaissent que des livres fabriqués par les jésuites. Les plus savantes ont appris l'histoire de France dans les romans d'Alexandre Dumas et n'ignorent pas que d'Artagnan sauva trois ou quatre fois le trône et la vie de Louis XIV. Quelques-unes ayant lu *Lélia* et *Valentine*, ont cherché dans ces beaux livres une règle de conduite. (Heureusement la mode en est passée, et l'espèce diminue tous les jours.)

De quoi donc peut-on causer avec elles, car enfin les Françaises ne sont pas du tempérament de la marquise d'Alménara, qui disait qu'elle avait un profond mépris pour le gentilhomme qui pouvait causer avec elle pendant dix minutes sans la prier d'amour ? Certes, l'amour est une belle chose, mais il ne faut pas plus en abuser que du pâté d'anguilles ; et, enfin, supposons que toutes les Françaises soient aimées d'amour depuis quinze jusqu'à quarante ans, qu'est-ce qu'on en fera passé ce dernier âge ?

Elles marieront leurs filles, dites-vous ? — Bon ! cela peut encore durer quatre ou cinq ans et les mener jusqu'au demi-siècle ; mais après ? Est-il

rien de plus lamentable que le sort d'une vieille femme qui n'a fait toute sa vie que *s'habiller*, *babiller et se déshabiller*, comme dit je ne sais quel philosophe au poil hérissé?

Elles seront grand'mères? Je le veux bien, mais il faut avoir été une mère bien sensée et une femme bien sage pour être une grand'mère respectée.

L'homme, en vieillissant, peut remplacer par l'ambition ou l'avarice les autres passions éteintes: mais la femme?

J'espère qu'on ne me saura pas mauvais gré de ma franchise. La coupe de la vérité est amère, mais le miel est au fond. D'ailleurs, si je voulais parler des hommes, j'aurais bien d'autres choses à dire, et de plus cuisantes.

Mais chaque discours a son temps, et, comme dit l'immortel Sancho Pança, il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs, ni courir deux lièvres à la fois.

II

Donc, les femmes — que ce soit leur faute ou la nôtre — n'ont plus en France le rang qu'elles avaient autrefois. On les consulte à peine; on ne parle plus que de leurs robes, de leurs diamants, de leurs crinolines, de leurs caprices ou de leurs vices. Elles n'inspirent plus les actions généreuses; elles n'excitent plus l'héroïsme; leur suffrage n'a plus de prix. Quelle décadence!

Vous souvenez-vous des fières paroles du comte Eustache, frère de Godefroy de Bouillon? Lorsque la belle Armide vient en suppliante au camp des croisés pour implorer leur secours, et que le sage Godefroy, prévoyant un piége, refuse de laisser partir ses chevaliers : « Que dira-t-on de nous à la cour de France, s'écrie Eustache, lorsqu'on saura que nous avons refusé de tirer l'épée pour une femme? » Ce mot résume la France chevaleresque du moyen âge, et je dois dire que l'ancienne Gaule était digne de l'avoir trouvé. Au temps de Velléda la druidesse, les femmes décidaient de la paix et de la guerre, et c'est une paysanne enthousiaste, Jeanne Darc, qui sauva la France abandonnée

par les soldats, les hommes d'État et les banquiers.

Malheureusement, l'âge héroïque et chevaleresque étant passé, la Grèce et l'Italie firent invasion chez nous au seizième siècle. On se mit à lire Boccace et les poëtes grecs et romains. Rabelais, pour plaire à un roi débauché qui pouvait être tenté de le faire pendre comme hérétique, fut le premier à traduire en français les grossières injures des Italiens. Ce moine défroqué fit rire toute la cour de François Ier avec le célèbre dialogue de Panurge et de Pantagruel sur le mariage.

— Marie-toi, dit Pantagruel.

— Oui, mais si je me marie, je serai...

— Donc, ne te marie pas...

Ce dialogue cynique a produit des fruits bien amers. La littérature française a été infectée depuis trois siècles. C'est de là qu'est venu Molière tout entier, de là son *Georges Dandin* qu'on trompe, qu'on insulte, et qui n'ose pas se venger ; de là son *Amphitryon* et l'étrange parole qui résume la morale de la pièce :

> Un partage avec Jupiter
> N'a rien du tout qui déshonore.

De là toutes les vilenies dont son théâtre est

rempli, car le mari d'Armande Béjart, trompé par elle et digne de l'être (il avait été l'amant de la mère), voulut se venger sur le sexe tout entier de sa triste aventure, et son génie, qu'on vante et qui égale ou surpasse celui d'Aristophane, n'a servi qu'à salir et rabaisser les femmes.

De là aussi, par Molière, dont l'influence sur nos mœurs a été si funeste, cette décadence déplorable des Françaises du siècle dernier.

Qui voyez-vous sur la liste des femmes célèbres en 1650? Madame de Sévigné, madame de Longueville, madame de la Fayette, mademoiselle de Scudéry, la princesse Palatine, et vingt autres, dont l'érudition égalait celle de Philaminte. Pour la grâce et l'esprit, a-t-on jamais revu de tels modèles? Madame de Sévigné lisait le latin avec Ménage, et administrait elle-même sa fortune avec économie. Était-elle pour cela moins recherchée dans le monde? Sa fille, madame de Grignan, ne lisait que Descartes et Malebranche. Son amie madame de la Fayette était la femme de France la plus savante et la plus aimable. Madame de Longueville, sœur du grand Condé, sans écrire elle-même, était le meilleur juge des livres. C'est elle qui disait à son frère pendant une lecture de *la Pucelle* de Chapelain (le Victor Hugo de ce temps-

là!) « C'est bien beau, mais avouez que c'est bien ennuyeux. » Et la postérité a ratifié l'arrêt.

Molière, dont ces femmes charmantes méprisaient la grossièreté, se moqua d'elles et écrivit *les Précieuses ridicules*. Le bon Chrysale, bourgeois épais, ami de ses aises et du confortable, fut ravi d'entendre l'éloge exclusif du pot-au-feu (qu'elles ne négligeaient pourtant pas); qu'en est-il résulté?

Un siècle plus tard, Philaminte avait disparu et faisait place à madame Du Deffand, femme débauchée et séparée de son mari. A vingt ans, elle était la maîtresse du régent; à quatre-vingts ans, elle faisait des déclarations à l'Anglais Walpole. N'est-ce pas une vie bien employée? A côté d'elle la sèche madame Geoffrin tenait une boutique rivale, et ces deux dames, pour attirer le public dans leurs maisons, donnaient à souper tous les soirs.

Franchement, j'aime mieux madame de la Fayette et madame de Sévigné, et même madame de Longueville, quoique un peu trop tard repentante.

Qui faut-il accuser de cette décadence? Molière seulement? Mais la Fontaine en a dit tout autant et même davantage. Il avait été gâté par la lecture de Rabelais et des Italiens. Voltaire aussi fut complice, et Rousseau même, — qui pourtant entrevit

la vérité ; mais il versa dans l'ornière commune, tout en prêchant la vertu avec emphase.

Après trois cents ans d'efforts continuels on est parvenu à dégoûter les femmes de la science et du bon sens; après quoi, l'on s'est détourné d'elles; et les filles qu'on ne laissait sortir autrefois que le soir, après le coucher du soleil, tiennent aujourd'hui le haut du pavé, remplissent les théâtres et les boulevards et s'imposent à ceux-mêmes qui les méprisent le plus.

Juste récompense de notre sottise!

LA VEUVE

Elle est veuve depuis six mois, sans fortune, mais non sans famille. Deux enfants, un garçon et une fille ; dix et cinq ans. La mère a vingt-huit ans.

Le défunt était percepteur à Crosny-sur-Loire, près de Nevers. C'était un bon garçon, gai, joyeux, aimant à bien vivre, jouissant du présent, insoucieux de l'avenir, complétement étranger à toute idée politique, religieuse, administrative, métaphysique ou esthétique.

Son père, ancien capitaine d'infanterie, ayant usé ses bottes en Espagne — de 1810 à 1814 — en Morée après la bataille de Navarin, puis en Algérie, reçut une balle dans le genou en 1833, et pour

retraite fut nommé percepteur à Crosny-sur-Loire. Les dix-huit cents francs de la perception joints à une pension de mille francs mirent le comble au bonheur de ce vieux brave, qui dès lors prit la douce habitude d'allumer sa pipe au lever de l'aurore, de bêcher, sarcler, ensemencer son jardin entre cinq heures et neuf heures du matin, d'ouvrir son bureau entre neuf heures et midi, de dîner entre midi et une heure, de lire *le Constitutionnel* et de faire sa partie de dominos au café Mogador avec le lieutenant Bonnet (des dragons de Marie-Louise) entre une heure et trois heures, de rouvrir son bureau pendant une heure, de le fermer définitivement à quatre heures, de faire un tour de promenade sur la levée de la Loire jusqu'à sept heures, et de se coucher à huit heures un quart, tous les soirs.

Vers 1856, sentant sa main trembler et ne pouvant plus signer qu'à peine, il obtint la survivance des fonctions de percepteur pour son fils et mourut en 1863, n'ayant légué à ce brave garçon que le souvenir de sa gloire, un jardin fort petit, mais bien cultivé, et la pipe la mieux culottée du département.

Les pompiers, dont il avait été longtemps le capitaine, le suivirent en grand uniforme jusqu'au

seuil de sa dernière demeure, tirèrent dans la fosse une salve de coups de fusil et cédèrent la place au lieutenant Bonnet (des dragons de l'impératrice), qui, d'une voix entrecoupée de sanglots, prononça l'oraison funèbre que voici...

Mais j'oublie mon sujet. Ce n'est pas du capitaine que je voulais vous parler; c'est de la veuve de son fils.

S'il s'agissait d'écrire ici un roman ou une histoire un peu romanesque, l'occasion serait bonne pour comparer cette dame aux femmes du Titien; mais je dédaigne ce moyen banal d'intéresser le public à son malheur. La vérité suffit. En habits de deuil, la veuve est charmante. Tout Crosny-sur-Loire en est ébloui.

Malheureusement, il faut vivre, et le défunt, si l'on excepte son cautionnement qu'il avait emprunté et qu'il a fallu rendre après sa mort, ne possédait pas six cents francs. Sa maison et son jardin sont hypothéqués et vont être vendus aux enchères. La veuve et les deux enfants restent seuls. Que faire?

De pension, pas un mot. Le pauvre percepteur n'avait aucun droit aux faveurs de l'État. Il a perçu pendant dix ans; mais on l'a bien payé. Il meurt. L'État ne lui doit rien. De quoi peut-on se plaindre?

N'était-il pas trop heureux de percevoir? Manquera-t-on jamais de percepteurs, soit à Paris, soit à Crosny-sur-Loire?

Donc nulle indemnité. C'est à la veuve de se tirer d'affaire. Si elle n'avait reçu aucune éducation, rien ne serait plus simple. Elle blanchirait le linge, coudrait les robes, bêcherait la terre, ou se ferait servante, et nourrirait ses enfants du prix de son travail. Mais elle ne peut pas, elle ne sait pas travailler. Ce n'est pas une femme; c'est une dame.

Comprenez-vous la différence?

Elle n'était pas née pour coudre, blanchir et cuisiner. Son père était un avocat sans clientèle; sa mère, une demoiselle de bonne famille. Tous deux vivaient noblement. De là une fille élevée dans l'espérance et la certitude de ne rien faire, si ce n'est recoudre quelques boutons, broder quelque guipure ou quelque tapisserie.

Pour comble, élevée au couvent du Bon-Pasteur, de Nevers, parmi toutes les filles nobles de deux ou trois départements. Rien n'est plus *distingué* ni plus funeste. Qu'enseigne-t-on là? L'écriture, un peu d'orthographe, des cantiques d'abbés inconnus adaptés à des airs trop connus, la manière de faire la révérence et de saluer, et la généalogie de quarante familles du Nivernais, qui ne le cèdent pour

l'ancienneté ni aux Bourbons ni aux Habsbourg.

Peu ou point de lecture. La Bible est bonne pour les protestants. L'histoire sainte, émondée, expurgée, corrigée à l'usage des jeunes pensionnaires, est bien suffisante. Pourvu qu'on sache qu'Ève a mordu la pomme et l'a fait mordre à son mari ; que Noé construisit l'arche et pendant quarante jours erra sur la surface des eaux ; qu'Abraham fut père d'Isaac et reçut la promesse que sa postérité égalerait en nombre les étoiles du ciel et les sables de la mer ; que David tua Goliath et joua de la lyre pour amuser Saül, tout le reste est bien indifférent, ou, pour mieux dire, est fort dangereux.

L'Évangile lui-même n'est pas sans inconvénients. Telle parole de Jésus-Christ peut recevoir un sens séditieux. Telle comparaison de l'Église primitive des apôtres avec l'Église de Rome pourrait pousser les jeunes âmes dans la voie du schisme et de l'hérésie. Dans quel coin de l'Évangile trouverez-vous les évêques, les moines, le célibat des prêtres ou le pouvoir temporel des papes, ou leur infaillibilité ?

De tous les livres sacrés, un seul est accepté franchement et même recommandé partout : c'est *l'Imitation de Jésus-Christ.* Mais ce livre admirable,

composé par un chrétien fatigué du monde et des affaires, ne plaît aux prêtres que parce qu'il prêche le renoncement, l'abnégation, l'obéissance. Qu'on leur obéisse, et ils vous tiennent quitte de tout.

Les auteurs profanes sont scrupuleusement bannis du sanctuaire. Tout au plus laisse-t-on passer *Esther* et *Athalie*, tragédies juives sans défaut et plus ennuyeuses que la pluie : *Télémaque* même est soigneusement consigné à la porte des couvents, et, en effet, l'épisode de la belle Eucharis pourrait faire rêver les jeunes pensionnaires.

Après cinq ans de séjour au Bon-Pasteur, la veuve est rentrée dans sa famille, munie du bagage littéraire, scientifique, philosophique et religieux qu'on vient de voir, et impatiente de déployer ses ailes. Dans l'intervalle, sa mère était morte; son père, l'avocat, vivait à grand'peine de quelques plaidoyers glanés parmi les plaideurs de Clamecy. Nulle dot à espérer. Sa seule ressource était dans sa chevelure dorée, son teint parfaitement blanc, marqué de quelques taches de rousseur qui en font ressortir l'éclat, ses yeux vert de mèr et sa grâce un peu languissante.

C'était assez, puisque le percepteur s'en contenta. Mais aujourd'hui, que faire?

Tout métier manuel lui est interdit. La femme

du percepteur de Crosny-sur-Loire n'est pas la première personne venue. Elle vivait sur le pied d'égalité avec la femme du maire et celle de l'adjoint. Elle allait tous les ans au bal de la sous-préfecture. Elle a même rendu visite à l'une de ses nobles amies, la comtesse Jeanne de Brohan-Tarmenay, en son château de Tarmenay; et si la comtesse fut un peu froide, l'empressement du comte fut tel que le percepteur en fronça les sourcils. Il s'inquiétait à tort. Jeanne de Brohan-Tarmenay n'a pas rendu la visite, et les relations furent interrompues aussitôt que nouées.

Et le commerce? direz-vous. Beaucoup de gens font le commerce et n'en sont pas déshonorés. Même, à proprement parler, tout le monde fait commerce, — l'avocat, de ses paroles; le propriétaire, de son blé et de ses chevaux; l'avoué, de sa procédure; l'officier, de son courage; le préfet, de ses arrêtés; et le député de son... Non; pardon, j'allais dire une sottise.

Donc, elle peut faire le commerce. Assurément la femme du maire et celle de l'adjoint ne la regarderont pas du même œil et se garderont bien de l'inviter désormais à boire du thé; mais qu'y faire? encore vaut-il mieux se passer de thé et ne pas mourir de faim.

Par malheur le commerce, comme le dieu Janus, a deux faces : vendre et acheter. On ne peut vendre qu'après avoir acheté. Que ce soit du fil, des aiguilles, des bonnets de coton, des mouchoirs, des chemises, du sel, du poivre, du vin, du gingembre ou des dents d'éléphant, l'achat doit nécessairement précéder la vente.

Or, la veuve, n'ayant pas d'argent, n'a pas de crédit. Donc, elle n'achètera pas, donc elle ne vendra pas. Donc, il faut renoncer au commerce.

Attendez! tout n'est pas perdu. Son mari avait des amis. Le député de l'arrondissement a plusieurs fois protesté de son attachement — surtout pendant la période électorale. Peut-être se souviendra-t-il. Il est fort bien en cour, dit-on. Il est l'ami de collége du premier ministre. Il dîne souvent aux Tuileries (il s'en vante du moins), et l'empereur, après dîner, l'a souvent entretenu dans l'embrasure d'une fenêtre des affaires de l'État. Au reste, c'est un habitué. Dès le temps de Louis-Philippe, il allait souvent au palais. La reine lui demandait trois fois par mois des nouvelles de la santé de sa femme. Le duc de Nemours l'interrogeait sur le nombre de ses enfants. Madame Adélaïde s'informait avec intérêt des besoins de son arrondissement. Enfin, c'est lui qui dit un jour au roi

ces belles paroles : « Sire, on ne connaît les vrais amis que dans le malheur. Peut-être serez-vous un jour chassé du trône, exilé, privé de tout, réduit à mendier votre pain sur la terre étrangère. Sire ! à ce moment-là vous retrouverez votre Ducroquet, fidèle et dévoué comme aujourd'hui. Au reste, développez l'agriculture, encouragez le commerce et les arts, faites la guerre aux Anglais, rendez votre peuple heureux et je réponds de tout. »

Un tel homme doit avoir du crédit. Qui donc en aurait, s'il n'en a pas? La veuve est allée le trouver, implorant sa protection, rappelant le dévouement de son mari et les anciennes promesses, parlant de ses enfants. Je vous ai dit qu'elle était belle. C'est trop peu dire. Quand elle s'anime, elle est vraiment touchante.

Le député s'est ému, quoique sexagénaire, ou à peu près. Ennuyé d'abord et décidé à répondre par un refus poli, il a fini par regarder. Puis il a écouté. Puis il a rapproché son fauteuil, et d'un air paterne, prenant dans ses vieilles mains la main blanche et délicate de la jeune femme, il a dit que toute démarche était bien difficile, que le ministère était encombré de solliciteurs, qu'il fallait placer une infinité de gens, amis et parents des ministres; qu'il ferait cependant pour de si beaux yeux le

possible et l'impossible... Mais que désirez-vous, ma chère enfant? Une direction de poste aux lettres? ou un bureau télégraphique? on un bureau de tabac? — Ce qui sera vacant, monsieur, car le temps presse et mes enfants... — Vous avez des enfants, un garçon peut-être?... oui?... Eh bien, il faudra le mettre au collége, lui faire donner une bourse; je m'en charge... Tout en parlant, il rapproche son fauteuil. Son regard devient presque fixe, ses dents se serrent; il semble préoccupé. Il va s'agenouiller... La veuve comprend, se lève, ouvre la porte et s'enfuit pour ne plus revenir.

Quelque part qu'elle aille, ne rencontrera-t-elle pas les mêmes obstacles? Le Français est galant; c'est son naturel. Un vieillard caduc, hideux, qui se soutient à peine, garde sur les femmes les mêmes idées qu'un homme de trente ans. Pour lui, le cœur n'a point d'âge. Est-ce le cœur qu'il faut dire? A coup sûr, les sens sont éteints. Que reste-t-il donc? L'habitude et la vanité.

En France, toute femme qui sollicite, pour peu qu'elle soit encore belle, ou qu'elle sache s'habiller, est à son tour sollicitée. Une malheureuse ouvrière qui voudrait gagner vingt sous dans son atelier est souvent obligée d'essuyer les insultantes caresses du patron, et plus souvent encore celles du contre-

maître. Tout au moins elle en subit la proposition. Et comment s'indigner? Il faut être patiente et résignée. Le pain est à ce prix.

Cependant l'ouvrière peut changer d'atelier, échapper aux poursuites, entrer dans une maison plus humaine; mais la femme qu'on appelle « *bien élevée,* » celle qui a reçu l'éducation bourgeoise du couvent, qui ne connaît pas le travail des mains, ressentira bien plus douloureusement l'outrage et n'aura pas les mêmes ressources.

Encore si elle était, je ne ne dis pas savante, mais instruite; si elle avait une éducation complète, un diplôme, elle pourrait enseigner à son tour. L'enseignement, tout pénible et mal payé qu'il est, l'arracherait à la misère.

Mais qu a-t-elle retenu de toutes ses études? La lecture, l'écriture, l'orthographe et les quatre règles de l'arithmétique. Au delà, tout est ténèbres. Si elle était religieuse, une *lettre d'obédience* (quel mot significatif!) délivrée par la supérieure lui tiendrait lieu de capacité, mais comment entrer au couvent avec deux enfants?

Ainsi tous les métiers honnêtes lui sont fermés. Ses mains sont inhabiles au travail, son esprit est inhabile à l'étude. Et cependant elle a de l'esprit, elle est jolie, elle est gracieuse, elle tiendrait fort

bien sa place dans un salon ; mais son éducation ébauchée la réduit à l'impuissance. Elle a tous les désirs d'une femme riche, sans aucun moyen de les satisfaire[1].

Par où sortir de cette impasse ?

Il n'y a pas d'issue pour les honnêtes femmes. Quant à celles que l'orgueil ou la vertu ne retient pas, la voie est tracée...

[1] La prévoyance des sociétés modernes a trouvé un remède ; c'est l'assurance sur la vie, institution plus efficace et plus moralisante que vingt traités de morale et de théologie. Lisez le chapitre qui termine cet ouvrage et qui en forme, pour ainsi dire, la conclusion pratique.

L'INSTITUTRICE

Le père, charpentier de profession, travaillait au chantier. La mère, grosse femme réjouie, tenait une petite auberge où les paysans s'arrêtent pour dîner les jours de foire et de marché. De quatre enfants, deux étaient morts en bas âge; le troisième, caporal de zouaves, fut tué dans la tranchée de Sébastopol, et toute la tendresse des parents se concentra sur leur fille.

Dès l'enfance elle était d'humeur si douce et si égale, qu'on l'avait surnommée Placide, et que ce surnom devint, avec le temps, son nom véritable. Aussitôt qu'elle sut lire, elle excita l'admiration de son père, qui la regarda comme un vrai puits de science, et fit les plus grands sacrifices pour

achever son éducation. Une vieille femme acariâtre, autrefois religieuse, et qui avait gardé de son premier état le nom de sœur Félicité, se chargea d'enseigner la grammaire et l'arithmétique.

Les progrès de l'enfant furent si rapides, grâce aux soufflets dont la maîtresse d'école était prodigue, qu'en trois ou quatre ans le répertoire scientifique de sœur Félicité fut épuisé, et qu'il fallut recourir à un vieux professeur qui lui-même avoua bientôt que Placide n'était pas moins savante que lui; de sorte que pour l'orthographe, l'écriture, le catéchisme, l'histoire sainte, les fractions décimales, l'histoire de France et le système métrique, elle pouvait avoir des égales, mais non des supérieures.

Ajoutez qu'elle cousait et filait comme la reine Berthe aux grands pieds, qu'elle déchiffrait à première vue les quadrilles de Strauss et qu'elle n'en était pas plus fière. Un vrai prodige!

Mais que faire de tous ces talents?

La mère, qui était glorieuse et qui croyait n'avoir qu'à montrer sa fille pour recevoir vingt demandes en mariage, fut d'avis que Placide devait rester dans sa chambre, jouer du piano, lire et coudre en attendant, comme Cendrillon, l'arrivée du prince Charmant.

Celui-ci ne tarda pas à se montrer. Ce n'était pas, il est vrai, le gentilhomme vivant de ses rentes que la mère aurait souhaité, mais enfin on pouvait s'en contenter. Il avait une imprimerie et occupait quatre ouvriers. Son journal paraissait deux fois par semaine, et plaisait à M. le maire (conseiller général du canton et député de l'arrondissement); il faisait l'éloge de M. le préfet, il célébrait la bienfaisance de ces deux hauts personnages lorsque, par leur entremise, le ministre de l'intérieur avait accordé un secours de 15 fr. aux incendiés et aux inondés. De plus, il donnait le prix du blé, l'état de la récolte, la liste des ventes à l'enchère, celle des noyés et asphyxiés, quatre ou cinq calembours du *Tintamarre*, et le compte rendu annuel de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Le journal et l'imprimerie valaient à peu près six mille francs par an. Donc l'imprimeur était un *bon parti*. Excellent garçon du reste, estimé de tous, laborieux et très-propre à faire le bonheur de Placide.

Ce bonheur durait depuis sept ans lorsqu'un funeste accident troubla la sérénité du ciel. Il plut à M. le préfet de nommer un garde champêtre sans prendre l'avis de M. le député. Il plut à M. le

député de déclarer la guerre à M. le préfet. Il plut à tous les deux de mêler à la querelle leurs amis communs. Il plut à M. le député de présenter pour le conseil d'arrondissement un candidat qui déplaisait à M. le préfet. Il plut à M. le préfet d'interdire à l'imprimeur d'imprimer les bulletins électoraux du candidat de M. le député. Il plut à l'imprimeur, très-perplexe, de consulter sa femme. Il plut à Placide de se prononcer en faveur de M. le député, « car, dit-elle, il est en même temps « maire et conseiller général, il habite le pays et « nous l'aurons continuellement sur les épaules, « nous et nos enfants, tandis que le préfet sera « placé ailleurs avant deux ou trois ans. » Il plut au mari de suivre l'avis de sa femme, qui était fort spécieux. Il plut à la Providence de déjouer ce sage calcul. Il plut à M. le préfet de faire constater que l'imprimeur avait désobéi à ses ordres. Il plut à M. le procureur impérial, magistrat zélé, de poursuivre l'imprimeur pour contravention, délit de presse, etc. Il plut à MM. les juges de déclarer que l'imprimeur avait violé toutes les lois divines et humaines, et de le condamner à 2,000 francs d'amende et aux dépens. Il plut à l'imprimeur de faire deux fois appel de ce jugement mémorable et de se faire condamner par trois tribunaux diffé-

rents, mais tous trois d'une équité et d'un bon sens au-dessus du soupçon. Il plut à MM. les avocats, avoués, huissiers, greffiers et autres faiseurs de discours et barbouilleurs de papier timbré de porter à 5,000 francs la note des frais de procédure. Il plut à l'imprimeur de payer, mais de continuer pour son compte la lutte contre M. le préfet. Il plut à M. le préfet de se reconnaître dans un certain portrait de haut fonctionnaire nasillard qui égaya beaucoup les habitants du chef-lieu, et d'ôter à l'auteur de ce portrait facétieux le privilége des annonces judiciaires du département. Il plut à l'imprimeur de rejeter le sage conseil de sa femme qui le suppliait, au nom de leurs trois enfants, de ne pas renouveler, en faisant la guerre au préfet, l'histoire du pot de terre et du pot de fer. Il plut à M. le préfet de menacer l'imprimeur de lui retirer son brevet s'il faisait de près ou de loin la moindre allusion aux actes de l'administration ou aux petites infirmités physiques de l'administrateur. Il plut à l'imprimeur de prêter ses presses à M. le député lorsque celui-ci se permit de critiquer les réparations que l'architecte du département avait cru devoir faire par ordre de M. le préfet dans l'hôtel de la préfecture. Il plut à M. le préfet de dénoncer ce nouveau crime à M. le pro-

cureur impérial. Il plut à celui-ci de dénoncer à son tour aux magistrats la licence effrénée de ces folliculaires pour qui rien n'est sacré, ni l'ordre, ni la famille, ni la religion, ni le prince, ni le préfet, ni l'hôtel de la préfecture.

Résumé général. L'imprimeur, qui n'avait pas écrit mais signé l'article incendiaire et subversif, fut condamné à trois mois de prison et à cinq mille francs d'amende. Il fit appel de ce jugement, vit doubler sa peine par les nouveaux juges, et fut saisi à cette nouvelle d'une fièvre typhoïde dont il est sorti presque idiot et dans tous les cas incapable de tout travail.

Il fallut vendre l'imprimerie. Le député, cause de tout le mal et sollicité par Placide de payer l'amende ou tout au moins d'avancer l'argent, ce qui aurait laissé à la famille le brevet d'imprimeur, son gagne-pain, répondit avec un grand sang-froid qu'il était très-peiné du procès, de la condamnation qui avait suivi, et de la maladie de l'imprimeur, mais qu'on aurait tort de croire qu'il voulût, lui homme d'ordre dévoué par-dessus tout à l'administration et à la dynastie, se mettre en opposition avec l'une ou avec l'autre, et qu'ayant fait depuis trois mois sa paix avec M. le préfet, il lui était désormais impos-

sible de secourir de quelque façon que ce fût les adversaires de celui-ci.

Cependant et par souvenir du dévouement que l'imprimeur lui avait montré en toute occasion, il consentait volontiers à prier l'empereur de faire grâce de la prison au condamné, et ne doutait pas que Sa Majesté, toujours clémente et généreuse, ne consentît à modifier et adoucir la peine, sinon à faire grâce entière.

A ces mots, Placide se leva :

— Monsieur, dit-elle, ne vous dérangez pas. J'ai l'honneur de vous saluer.

Et elle sortit.

— Après tout, pensa le député, j'en suis débarrassé.

Là-dessus il endossa son habit noir, noua sa cravate blanche, et alla dîner chez le préfet avec Mgr l'évêque, M. le général Carcas, commandant la subdivision militaire et M. le receveur général.

Cependant Placide ne perdait pas courage. L'imprimerie vendue lui fournit de quoi payer l'amende. Son mari, hors d'état de travailler, n'était plus qu'une charge coûteuse et incommode. Elle obtint un brevet de capacité, un diplôme d'institutrice et ouvrit une école. Quelques bourgeois libé-

raux, qui ne dépendaient pas du préfet, lui envoyèrent leurs filles et se firent honneur de la protéger. Peu à peu sa douceur et sa patience inaltérable la rendirent intéressante. On remarqua sa science qui, sans être extraordinaire, dépassait de beaucoup ce qu'on enseigne au couvent. On admira cette femme courageuse, qui faisait la classe pendant six heures par jour, et pour toute récréation, outre les soins qu'elle devait à son ménage, à ses enfants et à son mari malade, allait donner encore deux heures de leçons particulières à une demi-lieue de la ville.

Mais ses succès devaient s'arrêter là. Trois couvents de religieuses qui se partageaient l'éducation, et, sous des formes dévotes et doucereuses, se haïssaient cordialement, commencèrent à s'alarmer de cette concurrence et firent trêve pour un moment à leurs vieilles querelles.

Un vicaire général fut délégué par monseigneur l'évêque pour examiner et contrôler les principes moraux, la doctrine et la piété de Placide. La pauvre femme supporta cet examen malveillant avec une patience et une modestie qui touchèrent l'examinateur lui-même. Son rapport favorable ne laissait aucune prise au soupçon. Cependant les ennemis de Placide ne se tinrent pas pour battus. Le bruit

courait toujours que son enseignement n'était pas orthodoxe.

Pour mettre un terme à cette dangereuse persécution, elle alla rendre visite au nouveau maire (l'ancien venait de mourir d'apoplexie), et le pria de lui accorder sa protection. Le maire, ancien capitaine de cavalerie et bon gentilhomme, mais qui se souciait des écoles comme un goujon d'une pomme, consentit à présider *solemnellement* la distribution des prix ; marque de faveur insigne.

Et il tint sa promesse. En quels termes, Dieu le sait! Éloquence administrative, c'est tout dire. Malheureusement, le brave homme avait remarqué la beauté de Placide et sans mauvaise intention en fit l'éloge devant ses amis. Aussitôt le bruit courut dans la ville que l'ancien cuirassier était amoureux de l'institutrice. Une bonne âme ajouta que Placide n'était pas insensible. Une autre bonne âme dit que certaine porte s'était ouverte et refermée à des heures suspectes. Puis on parla de rendez-vous donnés sur le bord de la rivière dans une maison de campagne qui appartenait au maire.

Puis on plaignit le sort du pauvre imprimeur qui, au malheur d'être devenu idiot, joignait celui d'être trompé par sa femme.

Puis une lettre anonyme avertit madame la

mairesse de la trahison de son mari ; et par grand hasard la lettre anonyme disait presque vrai, car M. le maire, fonctionnaire respectable mais sujet aux faiblesses humaines, honorait de ses bontés et favorisait d'une rente de cinq à six cents francs la femme d'un jardinier du faubourg.

Puis madame la mairesse, qui ne connaissait pas ce détail, mais qui se défiait de son mari, ajouta volontiers foi à la lettre anonyme, et déclara que Placide était une malheureuse, que toutes les femmes honnêtes devaient lui tourner le dos, que ses débauches n'étaient égalées que par son impiété, etc., etc.

De plus, M. le maire, sommé de dire comment il passait la soirée, refusa de répondre à cette question (ce qu'il n'aurait pas pu faire sans avouer la femme du jardinier). Son silence fut regardé comme un aveu accablant pour Placide.

Aussitôt la pauvre femme fut tenue à l'écart comme une pestiférée. Les femmes ne lui rendirent plus son salut. Les hommes, au contraire, affectèrent de la saluer en souriant d'un air vainqueur. Les billets doux commencèrent à pleuvoir chez elle. Puis ses élèves se retirèrent ; son école, ouverte en droit, fut fermée en fait, et la pauvre femme, à peine sortie de la misère, sentit qu'elle allait y retomber.

Sur ces entrefaites, le vicaire général revint, et,

d'un ton doux mais péremptoire, conseilla de quitter la ville.

— Pourquoi partir? demanda Placide.

— Pour mettre fin au scandale, ma chère enfant, répliqua le prêtre.

Et alors, avec de doux reproches et des phrases tortueuses, il raconta ou fit entendre tous les commérages de la ville ; puis il conclut en disant qu'un prompt départ était le seul remède, et que si l'on tardait davantage, il faudrait craindre un éclat et peut-être un charivari.

— Monsieur l'abbé, dit Placide avec une douce fermeté, je me fie à Dieu du soin de faire reconnaître mon innocence, et je reste ici.

Mais le coup était porté. Aussitôt que l'abbé fut sorti, elle se mit au lit avec une fièvre violente. Trois jours après elle était morte. Cette âme si douce, si délicate et si digne d'un meilleur sort était brisée par la calomnie.

Son mari, toujours idiot, sentit à peine la grandeur de cette perte. Il mendie son pain sur la grande route. Ses enfants, élevés à l'hôpital, se souviennent à peine de leur mère et n'osent en parler. Ils lisent dans tous les yeux qu'elle était digne de mépris et peut-être finiront-ils par le croire.

Telle est la justice des hommes.

Les institutrices sont exposées à toutes les haines et à toutes les calomnies. Le clergé, qui les craint et qui leur dispute l'éducation des femmes, ne leur laisse aucun repos, surtout dans les petites villes. Or le propos le plus léger du prêtre devient aussitôt un jugement sans appel. Souvent même la parole n'est pas nécessaire. Un sourire douteux, une réticence suffit pour accabler la malheureuse femme, qui n'est pas défendue comme les religieuses par une corporation intéressée à proclamer son innocence. En quelques jours tout le monde s'écarte, l'école est déserte.

Quel remède?

Un seul. Que les institutions libres forment une association. Qu'elles fassent connaître leurs griefs. Que tous les bons citoyens s'unissent pour les défendre soit contre le clergé, soit contre l'administration qui, depuis quinze ans, a été presque partout la servante du clergé. Que la presse libérale vienne au secours de l'association et ne laisse aucun abus de pouvoir impuni.

Si nous l'avions fait depuis quatre-vingts ans, l'éducation des Françaises serait aujourd'hui complète, et la France aurait un demi-siècle d'avance sur le reste du monde.

UNE CHUTE

L'histoire suivante est traduite d'une brochure américaine dont on a vendu cinq cent mille exemplaires entre Halifax, capitale de la Nouvelle-Écosse, et Austin, capitale du Texas. Si le lecteur français est étonné de quelques détails, on le prie de se souvenir que les personnages sont nés de l'autre côté de l'Atlantique, et que c'est un sot proverbe que celui qui dit : *Tutto il mundo è fatto come nostra famiglia*. Non, le monde entier n'est pas fait comme notre famille, et quelques degrés de latitude de plus ou de moins changent bien des choses dans le teint, la couleur, la forme, le caractère et le tempérament des hommes. Cette précaution prise, voici l'histoire.

« Je me nomme Mary Caermathen, et je suis née dans le village d'Andover, à trois lieues de Lowel (Massachusetts), le 15 juin 1846. Mon père et ma mère, d'origine galloise, ont émigré en 1837 et cherché un asile aux États-Unis lorsque lord Cradnor, propriétaire de Cradnor-House, fit brûler en un jour cent cinquante cottages pour étendre son pays de chasse. Où l'on voyait autrefois des hommes, des femmes, des enfants et du blé, l'on voit aujourd'hui des pâturages immenses, quarante mille moutons, sept ou huit cents bœufs et un millier de daims. Que la volonté de Dieu soit faite ! dit ma mère quand l'intendant de lord Cradnor vint l'avertir qu'il fallait déménager, et que le lendemain elle serait sans feu ni lieu avec ses enfants et son mari.

« Mon père, moins résigné, attendit le lord et l'intendant pendant trois jours derrière une haie, le doigt sur la détente de son fusil. Heureusement, les deux coquins se doutèrent de son dessein, et prirent la route de Londres. Je dis : *heureusement*, car mon père, vengé ou non, aurait été pendu. C'est la justice des lords.

« Trois mois après, mes parents arrivaient dans le port de Boston, et mon père eut le bonheur d'acheter à bon marché, dans le village d'Andover,

une petite ferme dont le propriétaire allait chercher fortune avec toute sa famille dans le Missouri. La ferme avait à peu près cent acres[1] de superficie et se composait de terres médiocres, de prairies bien arrosées et d'un petit bois.

« La maison était bien située, sur un monticule que le bois garantissait du vent. Le pays est froid, granitique et ne produit guère que du seigle et du foin ; mais mes parents ne sentirent d'abord que le plaisir d'être débarrassés des lords et des intendants.

« C'est là que je suis née après trois frères et quatre sœurs, et, à vrai dire, je suis la première Américaine de ma famille, car les autres étaient nés en Angleterre ; mais il plut à l'Éternel de bénir encore après ma naissance l'union de mon père et de ma mère. Aujourd'hui, si nous étions tous réunis à la même table, nous égalerions en nombre les enfants de Jacob.

« A l'âge de seize ans, ma mère me permit d'aller à Lowell et de travailler comme apprentie dans une manufacture de coton.

« Tout le monde sait que les manufactures de Lowell sont aussi supérieures pour l'excellence des

[1] Quarante hectares.

machines, la moralité et l'instruction des ouvrières, à toutes les manufactures anglaises et françaises, que la glorieuse Amérique elle-même est supérieure à l'Europe.

« Tout mon bagage se composait de deux robes, six chemises, une douzaine de mouchoirs, vingt dollars, une Bible et les pensées du *Bonhomme Richard*, recueillies et mises en ordre par Benjamin Franklin.

« Mistress Gertry Cornwall, à qui j'étais recommandée par le pasteur d'Andover, me fit le meilleur accueil, et me montra tout de suite la chambre qui m'était destinée. C'était au troisième étage de la maison n° 58, au coin de la sixième rue et de la troisième avenue, à cent pas du temple, à trois cents pas de la manufacture de MM. *Barnes*, *Burke*, *Cairns and C°*.

« Dix-huit chambres, toutes pareilles à la mienne, c'est-à-dire blanchies à la chaux et sans autre ornement qu'un lit immense, une table, un secrétaire, une commode et cinq chaises, s'étendaient en enfilàde tout le long du corridor. Le second et le quatrième étage étaient semblables au troisième; mais le premier était occupé par un grand parloir où toutes les ouvrières se réunissent le soir pour prendre le thé, raconter les histoires du jour, et

recevoir leurs amis Joe, Willy, Georgy ou Fritz.

« Ce train de vie dura deux ans. Je gagnais dix dollars [1] par semaine, je travaillais huit heures par jour, le dimanche j'allais au temple, je chantais les psaumes, je lisais la Bible, je recevais la visite de mes frères ou de mes sœurs et j'étais raisonnablement heureuse, lorsqu'un soir mon amie Polly me présenta M. William Burke, de Boston, associé de la maison de banque *Barnes*, *Burke*, *Cairns and C°*.

« Ce gentleman n'avait pas plus de vingt-trois ans et passait pour l'héritier présomptif du fameux M. George Burke, armateur de Boston, dont la signature, me dit tout bas Polly en me poussant le coude, vaut environ 1,500,000 dollars.

« Cependant ce chiffre énorme n'eut aucune influence sur ma conduite. M. George Burke, qui vit encore et se porte admirablement, n'a pas plus de cinquante-huit ans ; je n'ai donc jamais eu la pensée de convoiter sa succession.

« La vraie cause de mon malheur, il faut que je l'avoue, c'est William seul et son éloquence persuasive. Avant lui, je m'étais, comme toutes les autres filles d'Ève, assez souvent regardée dans la glace pour ne pas ignorer que je suis belle ; mais il est le

[1] Cinquante francs.

premier qui m'ait fait entendre cette douce et séduisante vérité.

« Un soir du mois de janvier, comme nous venions de danser une gigue dans le parloir de mistress Gertry Cornwall, il s'approcha de moi, et, me serrant la main avec tendresse, il me pria de faire avec lui une promenade en tilbury dans la campagne. Il voulait, disait-il, me montrer un cheval de pure race narragansett qu'il venait d'acheter la veille. J'y consentis avec joie.

« Pourquoi aurais-je refusé? N'étais-je pas libre de mes actions? N'était-il pas garçon?

« Cinq minutes après nous montâmes dans le tilbury, il prit les rênes et je vis bien qu'il n'avait pas trop vanté l'ardeur de son cheval. La voiture roulait sur la neige durcie avec la rapidité du vent; mais le froid devint si vif que je me sentais glacée. William, qui semblait avoir tout prévu, s'était muni d'un énorme manteau garni de fourrures, dans lequel il nous enveloppa tous deux, et en même temps que je me sentais réchauffer par ses soins, je ne m'apercevais pas des progrès de notre intimité.

« Mais pourquoi rappeler son discours? Il me dit qu'il m'aimait. Ne l'avais-je pas deviné? Il jura qu'il n'avait jamais aimé et n'aimerait jamais que moi. N'est-ce pas ce qu'ils disent tous? Il offrit de m'é-

pouser dès le lendemain, mais en même temps il me fit observer que le vieux M. George Burke, gentleman d'un caractère bilieux, serait certainement offensé qu'on n'eût pas sollicité son consentement, et que, grâce à la loi déplorable qui permet aux parents de déshériter leurs enfants, lui, William, pourrait bien être réduit à ses propres ressources s'il brusquait notre mariage, comme c'était, ajouta-t-il en me pressant sur son cœur, sa plus chère, son unique envie. Du reste, il était prêt à tout braver pour faire son bonheur et le mien.

« C'est ainsi que le traître gentleman abusa de ma bonne foi. Sûre de sa tendresse, je ne crus pas nécessaire de le sommer de tenir parole sur-le-champ, et je convins volontiers qu'il fallait d'abord préparer M. George Burke à recevoir sa bru. Hélas! pouvais-je soupçonner l'odieuse perfidie de William?

« A dater de cette soirée, je le regardai comme mon fiancé, et je le reçus à toute heure chez moi et sans témoins. Bientôt même, cédant à ses prières, je le traitai comme un mari.

« Ce ne fut pas pourtant sans prendre quelques précautions dont la première fut d'exiger de lui la déclaration suivante :

« Je donne mon cœur et ma foi à miss Mary

« Caermathen, et je promets de l'épouser avant le 1er juin prochain.

« Lowell, 15 février 1863.

« WILLIAM BURKE. »

« Mais à quoi servent les serments? Vainement je le pressai de le tenir sa promesse. William parut d'abord tout prêt à s'exécuter, puis, sous un prétexte, ayant pris la clef de mon secrétaire, il saisit le billet, le jeta au feu et s'enfuit en riant. Je n'évanouis de douleur et d'indignation d'avoir aimé un tel misérable.

« Malheureusement je n'avais plus rien à lui refuser, et je m'aperçus bientôt que j'allais devenir mère.

« Je ne fus pas seule à m'en apercevoir, et mistress Gertry Cornwall me montra bientôt par ses questions qu'elle avait deviné mon malheur. Mais je dois rendre à cette respectable et chère lady la justice de dire qu'elle n'eut pour moi que de la compassion et la sympathie la plus vive. C'est elle qui releva mon courage.

« — Pauvre chère créature, me dit-elle en m'embrassant, comment auriez-vous pu résister à ce scélérat? Comment auriez-vous pu deviner son

crime?... Mais il n'en est pas où il croit être. Il vous épousera, ma chérie, où j'y perdrai mon nom de Gertry Cornwall, un nom honorablement porté, j'ose le dire. Et que comptez-vous faire maintenant?

« — Oh ! m'écriai-je, Dieu m'inspirera !

« Quelques jours après j'appris que William était retourné à Boston et qu'il allait se marier avec la belle miss Lucy Cairns, fille de son associé. On ne parlait que de ce mariage à Lowell, et toutes mes camarades se plaisaient à me donner les détails les plus désespérants. Miss Cairns était charmante; miss Cairns avait une dot de trois cent mille dollars ; miss Cairns avait été la belle des belles aux bains de Saratoga, l'année précédente ; miss Cairns était passionnément aimée de William, etc. Il semblait que le ciel et la terre tournassent autour de miss Cairns pour assurer et compléter son bonheur.

« Je pris alors mon parti. J'achetai un revolver à six coups que je chargeai moi-même et je courus à Boston.

« William, sans vouloir m'entendre, me mit à la porte de sa maison.

« Le lendemain était le jour fixé pour la cérémonie. Au moment où le ministre presbytérien demandait à William s'il consentait à prendre pour épouse légitime miss Lucy Cairns, avant qu'il eût

le temps de répondre, je lui tirai par derrière et à bout portant trois coups de pistolet.

« William tomba gravement mais non mortellement blessé. Miss Cairns s'évanouit, on me conduisit en prison. Mais j'étais vengée, le mariage était rompu.

« Mon aventure fit grand bruit dans tous les États-Unis et balança un instant l'effet de la bataille de Gettysburg, qui fut livrée vers le même temps. Toutes les femmes du Nord et du Sud déclarèrent que j'avais bien fait, et les gentlemen des deux partis avouèrent que William Burke était à peine digne de vivre. Mon avocat, M. Robert Carton, esq., l'un des jurisconsultes les plus estimés de Boston, assura qu'il aurait été heureux de m'offrir sa main si par malheur il n'eût été déjà lui-même engagé dans les liens du mariage. Douze vieux gentlemen ouvrirent une souscription de dix mille dollars destinés à payer les frais de mon procès. Seize cents jeunes dames, qui appartenaient aux meilleures familles de Boston, de Lowell, d'Albany, de New-York et de Philadelphie, réunirent une somme de vingt mille dollars et m'offrirent un revolver d'honneur ciselé en argent et orné de cette inscription : *Kill him again*[1].

[1] Tue-le encore.

« Comme le revolver ne coûtait guère que trois cents dollars, le reste de la somme souscrite fut employé à m'acheter un délicieux cottage sur les bords de l'Hudson, à dix-huit milles de la station de West-Point.

« Le jour du procès j'obtins un véritable triomphe. Les dames agitaient leurs mouchoirs, les hommes criaient : Hurrah ! les jurés eux-mêmes avaient peine à contenir leur enthousiasme. Tous les témoins, hommes et femmes, s'accordèrent pour témoigner en ma faveur, et pour accabler le traître William. Mistress Gertry Cornwall affirma sous serment (la chère âme) qu'elle avait vu et tenu dans ses mains la promesse de mariage de William, quoique je ne l'eusse montrée ni à Gertry, ni à aucune autre personne vivante.

« William, à peine guéri de ses blessures, fut accueilli par des huées. M. Robert Carton, esq., le traita comme il le méritait, et il s'en fallut de peu que les matelots du port ne le jetassent dans la mer. M. Georges Burke, son père, homme respectable et millionnaire, déclara qu'il le déshéritait à tout jamais.

« A ce dernier trait, William, irrité, répliqua :

« — Que le vieux gentleman était à moitié fou, ce qui acheva d'indigner la foule.

« Je fus acquittée par acclamation, mise en voiture, traînée en triomphe dans toute la ville et invitée à dîner chez le célèbre général Turnside, avec l'élite de la société de Boston.

« Sans perdre de temps, M. Robert Carton intenta une action en dommages-intérêts contre William, qui fut condamné à me payer une somme de quatre-vingt mille dollars — à peu près les deux tiers de sa fortune personnelle — pour réparer le préjudice causé à ma réputation.

« Enfin, le révérend Elijah Curran, pasteur de l'Église méthodiste, qui m'avait vue pendant le procès et m'avait favorisée de ses sages conseils, a témoigné le désir d'unir pour jamais sa destinée à la mienne et je n'ai pas refusé cette offre. Nous sommes mariés depuis six semaines et j'ose croire que mon cher et bien-aimé Elijah recevra de moi la part de bonheur qu'il mérite. Déjà il aime mon premier enfant comme s'il lui appartenait par les liens du sang, et ne lui témoigne aucune jalousie. Et, en effet, s'il avait épousé une veuve, ne serait-ce pas la même chose?

« Pour moi, je rends grâce à l'Eternel qui sait faire sortir le bien du mal et qui protége toujours l'innocence. »

Ici finit le récit de mistress Mary Curran.

Que dites-vous de cette histoire? En France, une fille qui succombe est chassée, poursuivie, vouée d'avance à tous les mépris. Aux États-Unis et surtout dans les États de la Nouvelle-Angleterre, on la relève, on l'encourage, on la soutient, l'homme seul est puni et méprisé. Quelle est la meilleure de ces deux méthodes?

Toute femme, assurément, est responsable de sa chute : mais est-elle seule responsable?

La loi française, qui n'impose aucun devoir à l'homme, est-elle juste et humaine?

EN FRANCE

Les jeunes demoiselles qui ont fait un faux pas ne sont pas aussi heureuses en tout pays que miss Mary Caermathen, et les Françaises, par exemple, sont fort mal traitées.

Supposez une jolie fille, née de petits marchands, dans une ville de province, sachant lire et écrire et quelque chose de plus, un peu gâtée par les parents, qui l'admirent à cause de sa grâce et de sa gentillesse, accoutumée par son métier et par la nécessité à faire face tout le jour au public, à recevoir des compliments, à répondre sans embarras, à subir quelquefois des questions indiscrètes (tous les jeunes gens ne sont pas polis, respectueux et délicats) ; supposez que cette jeune fille, toujours

assise au comptoir ou derrière la vitrine, devienne le point de mire des regards de tous les oisifs.

Supposez que parmi ces oisifs quelqu'un se fasse remarquer par son assiduité, qu'il soit jeune et même assez beau, qu'il soit riche et bien vêtu, qu'il monte à cheval, qu'il ait un tilbury élégant, une maison de campagne, que sa famille soit honorable et connue, qu'elle ait un rang dans le pays, que le cheval soit fringant et plein de feu, que le cavalier le fasse manœuvrer avec quelque aisance; supposez que le jeune gentilhomme (ou bourgeois, il n'importe) vive noblement, c'est-à-dire passe la plus grande partie du jour au café et le reste à la promenade, qu'il ait la voix forte et bruyante, qu'il donne volontiers du cor dans les bois, qu'il ait compromis quelque femme galante sur le retour (ce qui est le début ordinaire des séducteurs de province), et qu'on ait parlé de lui en cette occasion; supposez enfin que ce héros ainsi fait jette les yeux sur la jeune fille, et que, par ce langage muet, mais non moins éloquent que l'autre, il fasse entendre qu'il l'aime. Qu'arrivera-t-il ?

On peut parier à coup sûr qu'elle sera très-flattée d'exciter l'attention, et qu'elle regardera fort attentivement le jeune homme, que s'il est bien

fait, comme nous l'avons supposé, elle répondra au salut d'abord en baissant les yeux, et plus tard en souriant; qu'il entrera sous un prétexte dans la boutique, achètera du sel, du poivre, des gants ou le premier objet venu ; que la mère étant absente, une conversation s'ensuivra, timide d'abord, puis les jours suivants plus intime; que la première lettre suivra la première conversation et sera reçue en secret, non sans hésitation ; qu'elle sera bientôt accompagnéé de beaucoup d'autres et qu'on finira par répondre ; que le premier rendez-vous suivra naturellement la première réponse, et que ce rendez-vous, donné furtivement entre deux portes, sera suivi d'un baiser fort innocent.

Vous devinez le reste. Un baiser, comme un malheur, ne vient jamais seul. Il sera suivi d'une multitude d'autres rendez-vous et d'autres baisers. L'une attendra le soir, accoudée sur sa fenêtre; l'autre passera et repassera souvent, murmurant dans son cœur les paroles de Roméo, car l'amour n'est ni ancien, ni moderne : en quelque pays que ce soit, il pense et dit à peu près les mêmes choses.

Or, un soir la jeune fille se laisse entraîner, ouvre la porte, et l'amour, innocent jusque-là, devient coupable. On s'étourdit sur les suites; on

devine à peu près qu'il n'y aura point de mariage, mais on a déjà fait tant de pas en avant qu'on n'ose plus reculer, qu'on avance encore et qu'on tombe.

A ce moment, les yeux s'ouvrent, on voit la profondeur du précipice, on a l'horreur de la chute, mais il n'est plus temps. Alors on veut retenir l'amant, on se compromet chaque jour davantage, on laisse voir aux yeux vigilants des voisins et surtout des voisines sa peine et ses inquiétudes. Déjà l'on commence à causer. Un passant attardé a vu ouvrir la porte. Un autre a entendu quelques mots. Un troisième, plus curieux, s'est mis en embuscade avec une lanterne, attend l'amant au passage, élève brusquement sa lanterne et le reconnaît.

Dès lors tout est public. Un sourd murmure se répand dans les rues, sur les places, dans les carrefours et, grossissant toujours, éclate à la fin comme les cent trompettes de la Renommée.

« — Vous savez bien la petite *chose* qui était si gentille? Eh bien, on dit qu'elle est...

« — Pas possible ! »

Et alors on donne les preuves, on raconte les circonstances...

Madame P..., « la voisine d'en face, » était à genoux, déshabillée à demi, et faisait sa prière

lorsqu'elle entendit fermer la porte avec précaution. Il était minuit. Est-ce l'heure de faire des visites? On se cachait dans l'ombre. Est-ce l'habitude des gens vertueux? Au reste, ajoute madame P..., j'avais toujours bien dit que cette péronnelle finirait mal. Elle ne travaillait pas, prenait des airs penchés, souriait aux passants, avait des robes de soie, n'allait jamais qu'à la grand'messe et pour se faire voir. J'avais bien averti sa mère, mais elle m'a répondu sèchement de garder mes avis pour moi. Voyez-vous l'impertinente! Qu'elle s'arrange à présent!

Pendant ce temps, la famille du jeune homme, avertie trop tard, ne se soucie que de mettre fin n'importe comment au scandale. Pourvu qu'il n'épouse pas et qu'il ne donne pas un centime, on lui laisse la bride sur le eou. Si par hasard — ce qui est fort rare — il est honnête homme ou très-amoureux, et s'il veut épouser, on lui coupe les vivres, ou bien on lui donne de l'argent pour aller à Paris; on lui vante les plaisirs de « la capitale, » on excite sa curiosité; le père, homme grave, magistrat quelquefois chargé de rendre la justice, de protéger le faible, la veuve et l'orphelin, se moque des scrupules de son fils : « Va, va, « elle n'en mourra pas. Toutes se consolent : *Cosi*

« *fan tutte*, comme dit Mozart. Moi-même, dans « mon jeune temps... » Et le vieillard redresse son col de cravate en pensant à ses jeunes années et à ses victoires passées.

Ceci n'est rièn encore. Le discours le plus terrible, le plus pernicieux, le plus corrupteur est celui de la mère. Le fils peut douter des succès amoureux et de l'expérience de son père ; il peut rire en lui-même de la fatuité du vieillard ; mais comment douterait-il de la sincérité de sa mère ? « Mon enfant, mon cher enfant, tu es dupe, tu es « le jouet d'une coquine qui voudrait mettre sur « ton dos l'œuvre d'un autre. On a parlé d'elle « cent fois et tu ne l'as jamais su. C'est l'amour « qui t'aveugle. Tes meilleurs amis l'ont compro« mise avant toi et se moqueraient de toi s'ils « pouvaient prévoir ton dessein. Tu es jeune, tu « es riche, tu es beau ; par ton père et par le cré« dit de la famille tu peux faire ton chemin dans « le monde. Vas-tu sacrifier toutes ces espérances « à une fille de rien dont tout le monde se moque, « qui n'est même pas jolie, et qui peut-être ne « t'aime pas, car elle en a aimé vingt autres avant « toi ? »

Souvent même il y a quelque ombre de vérité sous ces insinuations. D'autres se sont présentés avant

lui, mais ont été repoussés. Est-il un seul homme qui dise volontairement qu'il a aimé et qu'on n'a pas voulu de son amour ? Je ne sais si cet homme existe en Chine, en Angleterre, en Allemagne ou en Cafrerie ; mais en France, non ! On ne calomnie pas, on ne ment pas, mais on laisse entendre, on insinue qu'avec un peu de persévérance... Par hasard occupé ailleurs, c'est ce qui a sauvé « la petite. »

Le jeune homme, ébranlé par ces discours et par la crainte du ridicule, séduit par l'espérance de retrouver sa liberté, de voir ou de revoir Paris, de faire « un beau mariage, » content surtout au fond du cœur d'éviter les soucis et les charges d'un ménage clandestin, cède enfin. Il consent à partir. Il part. Il est parti.

C'est alors que la tempête éclate, et l'indignation publique contre l'infortunée. Que faire ? où se cacher ? à qui se confier ? Les parents seuls ignorent tout encore. Heureuse ignorance, trop tôt dissipée ! Il faut en profiter et fuir.

Un court billet, écrit d'un style assez froid, indique l'adresse du jeune homme. Un soir, sans prévenir personne, sans faire d'adieux à sa famille, à peine vêtue, presque sans argent, elle monte en chemin de fer et part pour Paris, refuge des in-

fortunés, ou, si vous voulez, *refugium peccatorum.*

Le scandale redouble à cette nouvelle. Les parents consternés apprennent d'un seul coup tout leur malheur. L'espoir de la famille est détruit. Leur vieillesse est abandonnée, déshonorée. La malheureuse fille ne s'assoira plus au foyer paternel. L'homme et la femme se regardent en silence, n'osant se communiquer leurs terribles pensées. Le deuil entre dans la maison avec le déshonneur. On ne rira plus jamais. On voit la place vide où *elle* s'asseyait autrefois et l'on détourne les yeux en pleurant.

Et cependant il faut vivre, il faut continuer son commerce, il faut répondre aux acheteurs, et l'on a la mort dans l'âme. On croit lire dans le regard de ceux qui entrent une insolente curiosité. On devient farouche, désespéré, on ferme sa porte aux amis dont l'affection maladroite, croyant panser la profonde blessure, l'élargit et l'envenime. Au bout de peu d'années la mort, seul remède à tous les maux, vient mettre fin à une vie sans espérance.

Elle, cependant, arrive à Paris et va frapper à la porte de celui qu'elle a trop aimé. Quel accueil lui fera-t-il? Pour elle, cet amour était la vie entière. Pour lui, ce n'est qu'une distraction. Il commence

à goûter le fruit de la sagesse maternelle. Il veut être libre. Une maîtresse est un lien, plus encore, un boulet. Parmi ses froides protestations et ses caresses, elle devine qu'elle n'est plus aimée, et cependant se cramponne à cet amour évanoui avec la terrible énergie de l'être vivant qui se sent noyer et qui s'accroche à la branche la plus fragile.

Alors elle sent tout son malheur. Elle se voit négligée, et, bientôt, importune. Elle n'a pas le droit de pleurer; il faut qu'elle soit gaie de peur d'ennuyer son nouveau maître. Tous les jours elle subit quelque humiliation nouvelle. Elle n'est plus la femme qu'on adorait; elle est devenue le chien fidèle qu'on fouette et qu'on caresse tour à tour. L'amant est aujourd'hui le maître.

Et le jour ne tarde pas à venir où l'homme excédé de ce triste amour, blessé des secrets reproches qu'il lit dans ces yeux autrefois si doux et si beaux, maintenant ternis par les larmes, se débat, secoue et brise violemment la chaîne commune.

Alors éclatent les cris, les fureurs et les imprécations, souvent terminées par une réconciliation plâtrée, dernière lueur d'un amour qui s'éteint.

Puis, de part et d'autre, on sent qu'il faut en

finir. L'amant s'enfuit. La femme se jette à l'eau ou s'asphyxie, ou, — plus souvent, — n'osant pas retourner dans sa famille, ne connaissant plus le travail, découragée de vivre, subit les conséquences presque inévitables de sa première faute et, de chute en chute, tombe au-dessous de tout.

Arrivée là, qu'elle prenne le chemin de la fortune ou celui de Saint-Lazare et de l'hôpital, elle sera vouée pour jamais au mépris public.

Les mœurs américaines sont peut-être trop indulgentes ; mais les nôtres ne sont-elles pas trop barbares ?

LA LOI SUR L'ARMÉE

Le lecteur est prié de croire que je ne viens pas présenter un nouveau projet de réorganisation de l'armée. Ce n'est pas que, comme tant d'autres — militaires ou pékins, caporaux de la garde nationale ou maréchaux de France — je n'aie moi aussi là-dessus des idées fort arrêtées ; mais enfin je m'en tiens à mon programme, c'est-à-dire à expliquer le droit que les femmes ont de prendre parti dans la question.

Et, comme l'avocat plaide souvent plus mal la cause de son client que ne le ferait le client lui-même, je cède volontiers la parole à mademoiselle Nina Forestier, fleuriste, demeurant rue Montmartre, 484 (au cinquième, la porte à gauche), qui

veut bien me favoriser des confidences suivantes :

Monsieur, j'ai dix-neuf ans, je suis fleuriste, et je travaille dix heures par jour chez madame Roquin-Charost, rue la Paix, 80. Je lis fort peu de chose, excepté les articles de M. Timothée Trimm, le meilleur des hommes, qui ne me coûtent qu'un sou, et qui me donnent plus de soixante-quinze centimes de bonheur. J'ai lu quelquefois aussi les aventures du vertueux M. Rocambole, si bien racontées par M. le vicomte Ponson du Terrail, et j'ai frémi des dangers où le jetait la haine implacable de la comtesse Vanda. (Est-ce bien Vanda qui le haïssait? Je n'en suis pas tout à fait sûre. Peut-être au contraire lui sauva-t-elle la vie en poignardant fort à propos le prince Kortichef? Mais vous devez savoir cela aussi bien que moi.)

« Le choix de mes lectures et le temps que je suis forcée de donner au travail vous disent assez, monsieur, que j'aurais ignoré longtemps le zèle avec lequel vous défendez notre sexe contre les attaques de quelques étourdis et de plusieurs philosophes mal élevés, si le hasard ne m'avait montré le dernier chapitre que vous avez écrit sur la rigueur avec laquelle on traite en France les jeunes filles qui se sont trop abandonnées au penchant de leur cœur. (Je me hâte de vous dire, monsieur, que

je ne suis pas au nombre de ces demoiselles, et que François Barraupied, mon cousin, caporal au 104e léger, n'a jamais eu de moi que de bonnes paroles et, par-ci par-là, quelques marques d'honnête amitié.)

« Voici par quel hasard je fis cette découverte (j'entends, monsieur, la découverte de votre chapitre).

« Madame Roquin-Charost m'avait chargée de porter un chapeau tout garni chez madame la comtesse de Noir-Beaucéan, rue Saint-Dominique, 247. Je ne sais pas si vous connaissez la comtesse. Révérence parler, c'est une vieille folle qui ne sait ce qu'elle veut, qui n'a ni goût, ni bon sens, ni politesse, qui met du blanc sur ses joues pour combler les rides, du noir sous ses paupières pour augmenter l'éclat de ses yeux et qui croit qu'on n'en voit rien. Enfin si son grand efflanqué de mari s'en contente, je n'ai rien à dire.

« Pour revenir à mon sujet, madame la comtesse n'était pas prête à me recevoir. Elle se querellait, je crois, avec M. le comte, qui avait perdu cinq mille francs la veille en jouant contre un Turc, et qui voulait se rattraper sur la toilette de madame. Du moins, c'est ce qu'elle lui reprochait d'une voix si aiguë, que je ne perdis pas une syllable de son

discours. Je ne sais pas ce que répliqua monsieur, quoique la femme de chambre, qui appliquait tantôt l'œil et tantôt l'oreille à la serrure, ait offert de me donner les plus grands détails; mais j'ai les cancans en horreur.

« Au bout d'un instant, je dépliai pour me distraire un journal dans lequel madame Roquin-Charost avait enveloppé le chapeau de madame de Noir-Beaucéan. C'était *l'Époque*, et je vis avec plaisir que vous blâmez l'injustice et la tyrannie des autres hommes qui rejettent lâchement sur nous seules toutes les conséquences d'une faute qui leur est pour le moins commune avec nous.

« Mais, puisque de vous-même et sans autre motif qu'un pur amour de la justice et de la vérité; vous avez voulu prendre la défense des femmes, serait-il permis, monsieur, de vous communiquer les réflexions d'une fleuriste? Bien que la politique me soit connue seulement par un impôt mobilier de 25 francs que je paye avec régularité au gouvernement, ou par le mauvais tour qu'on m'a joué en appelant sous les armes mon cousin Barraupied, je crois avoir le même droit de parler de la réorganisation de l'armée française que si j'avais l'honneur d'être la femme ou la fille d'un colonel, ou, ce qui est bien plus, le colonel lui-

même. Du moins, c'est l'avis de Barraupied, qui m'a dit bien souvent et me répète encore sept ou huit fois par semaine que j'ai plus d'esprit dans mon petit doigt qu'on n'en trouverait dans la cervelle de tous les officiers supérieurs de l'armée de Paris. Mais je ne m'en fais pas accroire et je sais bien qu'il exagère.

« Je ne crois pas avoir besoin, monsieur, de vous expliquer tout au long les raisons que peut avoir une honnête fille de s'opposer à ce qu'on envoie au régiment tous les jeunes gens robustes et bien faits qui sont en âge de porter les armes. Mon exemple vous le fera comprendre aisément.

« Je suis née à Angers le 24 février 1848, et Barraupied (François-Jean-Christophe) était mon voisin et mon aîné de trois ans. Le père Barraupied est menuisier de son état et fort estimé dans son quartier; mais comme il a dû élever trois fils et cinq filles, et qu'un remplaçant coûtait deux mille trois cents francs en 1865, mon pauvre François, qui est bel homme (pour son malheur, hélas!) se vit forcé de partir juste au moment où il faisait le projet de m'épouser.

« N'est-ce pas une indignité, monsieur? Voilà une honnête fille qui fait de son mieux pendant dix-huit ans pour contenter son père et sa mère,

pour apprendre un bon métier, pour amasser quelques économies et acheter son trousseau de mariée ; voilà un honnête garçon — un joli garçon — j'ose le dire — qui lui fait la cour en tout bien tout honneur, qui travaille de son mieux pour lui plaire et pour l'épouser, qui la demande en mariage, qui l'obtient (car mon père et ma mère avaient donné leur consentement), et au moment d'aller à la mairie et à l'église, voilà qu'on bat le rappel, qu'on habille mon pauvre François d'un pantalon rouge et d'une veste gris bleu, qu'on lui met un sabre-baïonnette au côté, un fusil entre les mains, qu'on lui dit : Tête droite ! tête gauche ! Oblique à droite ! oblique à gauche ! En avant ! marche ! et qu'on l'emmène à six mille lieues de là pour faire peur aux Prussiens, aux Arabes, aux Mexicains, aux Iroquois, ou à n'importe qui ?

« Et je souffrirais cela en silence ! et je ne me plaindrais pas ! et je laisserais massacrer mon pauvre cher Barraupied, mon ami, mon soutien, mon frère, presque mon mari, ma propriété enfin ! Ah ! monsieur, il faudrait être sans cœur et sans âme !...

« Savez-vous ce que j'ai fait, moi ? J'ai dit à mon père et à ma mère : On m'emmène Barraupied ; je vais suivre Barraupied. Mon père ne le voulait pas

d'abord; mais ma mère a dit : Laisse-la faire, crainte de pire. Nina est une honnête fille qui sait bien se conduire. Barraupied est un honnête garçon, peut-être vaut-il mieux qu'elle le surveille de peur qu'il ne se gâte en garnison.

« Par bonheur, Barraupied n'était envoyé qu'à Paris, de sorte que j'ai pu le rejoindre au bout d'une semaine et travailler à côté de lui. Je dis : à côté, quoiqu'il soit caserné au fort de Vincennes, mais le pauvre garçon ne quitte l'exercice que pour rôder tout le long de la rue de la Paix, regarder derrière la vitre du magasin et m'accompagner jusque chez moi. Du reste, jaloux comme un tigre; mais je n'en suis pas fâchée.

« Mardi dernier, c'était vers sept heures et demie du soir, il avait en poche sa permission de dix heures et montait sa garde à la porte de madame Roquin-Charost, en me regardant travailler dans l'intérieur du magasin. Il mangeait, comme il dit, son pain à la fumée du rôti, lorsqu'un grand et gros Allemand, fait comme un Prussien, avec de grosses moustaches, des breloques et une canne de tambour-major, s'arrêta près de lui à regarder les ouvrières de madame Roquin-Charost. Est-ce moi, est-ce une autre qu'il regardait? Barraupied dit que c'était moi, et, de fait, mes voisi-

nès ne me valent pas, à beaucoup près (c'est encore une opinion de François). Mais que ce fût ma voisine ou moi, Barraupied se mit en colère comme un coq et demanda à l'autre pourquoi il s'arrêtait là. Le Prussien, car c'était bien un Prussien à ce que nous avons su depuis, voulut lever sa canne; mais Barraupied, qui n'est pas manchot, la lui arracha des mains et le jeta dans le ruisseau d'un coup de pied. Puis comme le Prussien criait à fendre l'âme qu'il avait la tête cassée ou le bras foulé, les sergents de ville arrivèrent au grand trot pour lui prêter main-forte et saisir le coupable. Mais vous pensez bien que Barraupied ne s'était pas arrêté là pour les attendre, et comme il n'est pas plus goutteux que manchot, il prit le chemin de la rue Montmartre au pas gymnastique accéléré, et m'attendit tranquillement dans ma chambre pour me raconter son exploit, dont nous avons bien ri.

« Mais avec tout cela, monsieur, le temps se passe. J'ai déjà dix-neuf ans et François doit demeurer encore cinq ans au régiment sans compter la garde mobile. Je ne puis pas me marier, moi, et cependant il est bien dur de rester fille quand on est honnête. Et ce n'est pas tout que de rester fille; François voudra-t-il rester garçon? Voilà le

plus dangereux. Ici, je le vois tous les jours et je tiens au doigt et à l'œil, je l'empêche d'aller aux bals de barrière avec les camarades, je l'occupe et je l'apaise avec de bonnes paroles; mais prendra-t-il toujours patience?

« Que faire pourtant? Nous marier? Son colonel le lui défend. Vivre comme frère et sœur à côté l'un de l'autre? le voudra-t-il toujours? n'ai-je pas à craindre qu'il s'ennuie et me plante là? Et, dans ce cas, ne serais-je pas exposée à coiffer sainte Catherine? ou du moins n'aurais-je pas perdu tout le fruit de ma patience et de ma sagesse? Que faire, mon Dieu! que faire?

« C'est à cela que nos députés et nos ministres devraient songer. Car, enfin, mon histoire est celle de six cent mille filles, et encore j'ai pu suivre jusqu'ici mon François. Mais si quelqu'un l'envoie en Afrique, ou Amérique, aux Indes, en Cochinchine, ou plus simplement à Berlin, je vais rester seule et sans consolation sur la terre, car enfin l'on ne me permettra pas de marcher à la queue du régiment avec les bagages, et si j'en obtenais la permission, à quoi me servirait-elle? Je suis fleuriste de mon métier. Pourrais-je fabriquer des fleurs artificielles pour les officiers?

« On m'a dit que de savants hommes se plai-

gnent que la population ne s'accroît plus en France et qu'ils en donnent des raisons qui font rougir. Je ne veux pas savoir quelles sont ces raisons ; mais ne pensez-vous pas, monsieur, que le meilleur moyen d'encourager la population, c'est de permettre à tout le monde de se marier de bonne heure? Réduisez le service militaire à deux ans, et nous aurons tout de suite des maris et bientôt après des pères de famille. Les jeunes gens, les ouvriers surtout, ne demandent pas mieux que de se marier. Ils n'ont pas le moyen de payer des filles entretenues comme font les riches bourgeois. Qu'est-ce qui les retient ? La conscription.

« Pensez bien à ceci, monsieur. Toute femme ne demande pas mieux que de vivre honnêtement entre son mari et ses enfants ; mais si vous enlevez tous les ans cent mille jeunes gens et si vous les faites soldats, vous condamnez du même coup cent mille filles au célibat et à tous les désordres qui l'accompagnent. De là toutes ces malheureuses que la faim, la misère ou l'ennui obligent à se livrer au premier venu. De là le désordre et l'infanticide, aujourd'hui si commun. »

Les raisons de mademoiselle Nina m'ont paru dignes d'être présentées au public.

L'INFANTICIDE

Le sujet que je vais traiter est si délicat, que j'ose à peine y porter la main ; mais on ne guérit pas les plaies d'un peuple en les couvrant d'un voile. Il faut quelquefois sonder la blessure et faire crier le malade. Si nous répétions chaque matin : La France est un vrai paradis, tous les hommes y sont beaux, grands, forts, courageux, intelligents, sincères, honnêtes et libres ; toutes les femmes sont belles, vertueuses et bonnes ; les enfants reçoivent l'éducation la plus sage et la plus complète ; les lois sont excellentes et observées religieusement par tous les citoyens ; ce refrain monotone et cette ridicule admiration de nous-mêmes nous réduiraient d'abord à l'immobilité (car

pourquoi changer ce qui est parfait ?) et nous conduiraient ensuite à une décadence sans remède. Sachons donc entendre et dire la vérité, même quand elle n'est pas flatteuse pour l'orgueil national.

C'est la mode, en Europe, de parler de notre immoralité. Le clergé de toutes les sectes, furieux contre une nation qui n'est ni catholique, ni protestante, ni juive, ni bouddhiste, et qui paye les prêtres sans les aimer, se plaît à peindre la France et surtout Paris comme une immonde Babylone. Les rois et quelques pédants soudoyés, qui ont la libre pensée et la Révolution de 1789 en horreur, font chorus avec les prêtres. Les lords anglais, les ducs italiens, les pachas turcs, les hobereaux prussiens et les princes du Phanar racontent à qui veut les entendre la bonne fortune qu'ils ont eue de souper au café Anglais avec mademoiselle Anna, Rosa, Maria ou Pécora, figurante du théâtre des Divertissements-Tragiques. Ils sont glorieux d'avoir dépensé quelques milliers de francs en compagnie d'une femme qui faisait le bonheur des cochers longtemps avant celui des princes.

De là toutes ces vertueuses injures dont les moralistes d'outre-Manche et d'outre-Rhin font retentir leurs chaires et remplissent leurs journaux. On

croirait que ces braillards n'ont jamais péché, tant ils déclament avec furie contre les vices du prochain. Et cependant Dieu sait que la moitié des filles qui encombrent le pavé de Paris nous vient d'Angleterre et surtout d'Allemagne. Quant à ceux qui les payent et se montrent avec elles au bois de Boulogne, aux courses et au théâtre, demandez leurs noms. Ce sont presque tous des étrangers. Un Parisien peut avoir une maîtresse, mais il a trop d'esprit et de goût pour l'afficher. Avant tout il ne faut pas se rendre ridicule.

Qu'on me pardonne cette longue préface. Elle était nécessaire. Je ne voudrais pas être accusé de rabaisser la France aux yeux des étrangers et à ses propres yeux. Je crois fermement que notre moralité est supérieure à celle de tous nos voisins, mais le mal effroyable que je vais signaler n'en est pas moins une honte pour la nation, et il faut à tout prix le guérir.

C'est de l'infanticide qu'il s'agit. Ce crime, le plus horrible de tous et le plus opposé à tous les sentiments de la nature, est devenu aussi commun qu'il était rare autrefois. — Pour quel motif?

Qu'on suppose une jeune fille qui va devenir mère. Si les parents sont d'honnêtes gens qui l'ont élevée avec soin, elle sentira d'autant plus vive-

ment la gravité de sa faute, elle n'osera pas l'avouer, moitié par crainte, moitié par tendresse filiale, et si le mariage est impossible, elle pensera, c'est certain, soit à se tuer, soit à tuer et faire disparaître son enfant nouveau-né.

Il y a bien des cas qui peuvent rendre le mariage impossible. L'amant peut être marié ; il peut être soldat et retenu pendant sept années sous les drapeaux ; il peut même, s'il a moins de vingt-cinq ans, être arrêté par le refus de sa famille ; enfin il peut être et il est souvent un malhonnête homme.

Que faire? Le dénoûment est prévu. La jeune femme, souvent observée par des voisins vigilants et curieux, espère toujours que Dieu fera un miracle en sa faveur ; elle cache sa grossesse, surtout à ses parents ; mais enfin le dernier jour arrive, l'enfant naît, et en naissant pousse un cri.

C'est ce cri révélateur qu'il faut étouffer tout d'abord, dût-il en coûter la vie à l'innocente créature qui l'a poussé. Le père et la mère dorment dans la chambre voisine ; le moindre bruit peut les éveiller ; quelle honte ! Plutôt la mort !

Je n'excuse pas le crime, je l'explique. A mon avis, la femme qui tue son enfant est plus scélérate que celle qui tue son père ou son mari ; l'opinion contraire est en général celle du jury, mais

il faut réfléchir que la plupart des jurés sont pères ou maris, et que pas un d'eux n'est enfant nouveau-né. D'où leur indulgence dans un cas et leur sévérité dans l'autre. Pour moi, je ne crains pas d'avancer ce paradoxe, justifié d'ailleurs par l'instinct de tous les animaux, que nous avons plus de devoirs envers nos enfants qu'envers nos parents.

Si la famille de la jeune femme est pauvre, si la pensée de la misère se joint à celle du déshonneur, le meurtre de l'enfant est à peu près certain. Neuf fois sur dix, la crainte de ne pas pouvoir donner du pain à l'enfant décide la mère.

Si, par malheur, au lieu de vivre avec ses parents, elle est au service de quelque famille bourgeoise, le danger redouble. Avant tout il faut vivre. Or, dès que la grossesse est connue, la servante est chassée. Est-ce dureté de sa maîtresse? Quelquefois. Mais les motifs raisonnables suffisent à décider l'expulsion. D'abord il arrive assez souvent que le mari a joué auprès de sa servante le même rôle qu'Abraham auprès de la jeune Agar; et dans ce cas, Sarah, justement mécontente, renvoie Agar et Ismaël au désert sans que le pauvre Abraham ose souffler mot. Quelquefois ce n'est pas Abraham qui est le coupable, c'est le jeune fils Isaac dont un léger

duvet ombrage déjà la lèvre supérieure. Scandale nouveau. Dénoûment tout pareil.

Souvent Abraham est innocent et Isaac aussi; mais il y a des jeunes filles dans la maison, et il serait dangereux de laisser sous leurs yeux un tel exemple impuni. On chassera donc la pauvre femme.

Mais si elle est chassée, où trouvera-t-elle un asile et du pain? La grossesse avancée rend le travail pénible; et que faire d'une femme en couches?

Reste l'hôpital. Les médecins le recommandent volontiers; mais tout le monde sait l'horreur instinctive des pauvres et des malheureux pour ce lieu funeste. On n'y entre qu'à la dernière extrémité, et ceux qui en sont sortis s'en défendent comme d'une mauvaise action. (J'aurais quelque chose à dire sur les causes de cette horreur, mais je me réserve pour une prochaine occasion.)

Enfin la plupart des communes manquent d'hôpitaux; souvent aussi, quand l'hôpital existe, il est trop petit, ou encombré de malades ou même (*cela s'est vu*) employé à d'autres usages; de sorte que la pauvre mère se voit menacée de mourir de froid et de faim avec son enfant au coin d'un bois.

Longtemps d'avance elle a prévu ce triste avenir, la misère, la honte, l'abandon de tous. Elle a

pris son parti. Elle tue l'enfant à peine né et le cache, mais presque toujours si maladroitement, qu'elle est bientôt découverte, dénoncée, punie.

Je ne dirai rien du châtiment, qui est rarement trop sévère. Les jurés s'attendrissent aisément sur le sort d'une femme presque toujours jeune, quelquefois jolie, qui demande grâce et supplie, les yeux baissés, et dont le crime enfin n'est pas toujours certain.

Une seule chose m'indigne dans ce triste dénoûment, c'est l'impunité du principal coupable, c'est-à-dire de l'amant. Ici la loi me semble incomplète. Vous punissez la femme, c'est bien ; mais l'homme? n'aurez-vous aucun châtiment pour lui ? Pourra-t-il tranquillement chercher d'autres victimes ?

N'est-il pas le père de l'enfant ? N'a-t-il pas, aussi bien que la mère, le devoir de le nourrir ? En lui refusant du pain, ne le condamne-t-il pas à mort aussi sûrement que la mère qui le tue ? N'est-il pas complice du crime ? Et s'il est complice, ne doit-il pas être puni ?

Je laisse de côté la morale et la vertu. Ce sont des choses trop hautes pour la loi, dont le but est de régler les rapports des citoyens entre eux et non de leur montrer le chemin du paradis. Je ne demanderai donc pas qu'on force l'homme au mariage.

Bien qu'on puisse et qu'on doive la plaindre, je ne m'occupe pas davantage des intérêts de la femme. Après tout, elle s'est livrée sans exiger de garantie; elle est séduite ou trompée, mais elle n'ignorait pas les suites nécessaires de sa faiblesse. Elle n'a donc pas le droit de rien exiger pour elle-même.

Mais l'enfant, lui, a tous les droits sur son père et sur sa mère. Il a même, à mon avis, le droit de les contraindre tous deux au mariage et de laver ainsi la tache qu'imprime à son nom la qualité d'enfant naturel; mais sans être aussi rigoureux, on conviendra que le père doit des aliments à l'enfant, qu'il soit légitime, illégitime ou adultérin, car la justice veut que le faible soit protégé et qu'il vive.

En Angleterre et aux États-Unis, la loi ordonne que le père, quel qu'il soit, fasse une pension à la mère, et qu'on donne la qualité de père à celui que la mère aura désigné comme tel.

Le principe de cette loi est juste et sage; mais l'application est bien difficile, car il arrive quelquefois que la femme a plusieurs amants et qu'elle désigne comme père soit le plus riche, soit même un étranger qui la connaît à peine. Le seul remède serait de permettre au père putatif de prou-

ver que sa maîtresse avait d'autres amants, et dans ce cas il serait déchargé de toute obligation.

Un autre défaut de cette loi serait de porter le trouble dans beaucoup de ménages. Sarah pourrait faire repentir Abraham d'avoir eu des bontés pour Agar. Mais n'est-il pas juste qu'on achète au prix de quelques désagréments le plaisir d'imiter les patriarches?

Enfin, c'est le seul moyen d'empêcher les infanticides que cause la misère et qui sont les plus nombreux de tous. Qu'on y réfléchisse. Aucune loi sur ce sujet ne peut être parfaite; mais celle-ci me semble beaucoup plus juste et plus raisonnable que celle qui existe. Avant tout, sauvons l'enfant, c'est-à-dire celui qui ne peut pas se sauver lui-même.

Une réforme est nécessaire. Tout le monde sent qu'un tel crime, devenu si fréquent, est le symptôme de quelque grave maladie sociale. Autrefois on tuait les hommes par jalousie, haine, vengeance ou cupidité; aujourd'hui l'on tue les petits enfants parce qu'ils gênent. Triste progrès des mœurs! L'infanticide est devenu la pâture habituelle des cours d'assises. On ne voit partout que filles-mères abandonnées qui jettent l'enfant à la voirie, l'étranglent ou le brûlent. Dernière-

ment, pour plus de précaution, l'une d'elles a découpé le sien par tranches, l'a fait bouillir dans la marmite et l'a fait manger à ses cochons. Après quoi, l'on vient pleurer devant le jury, qui accorde généralement « les circonstances atténuantes. »

Le jury a tort; mais la loi est mauvaise. Si la mère pouvait nommer le père et demander une pension pour l'enfant, elle n'aurait pas recours à l'infanticide, dont la misère est presque toujours la cause principale. Dans tous les cas, le jury aurait droit d'être sans pitié pour les coupables, et la crainte de l'échafaud empêcherait le crime.

Quant à moi, je ne vois pas de différence entre l'infanticide et le parricide.

Mais pour que le jury soit sévère, il faut que la loi soit équitable, et qu'elle protége l'enfant contre l'abandon du père aussi bien que contre la cruauté de la mère.

Craignez-vous l'abus du chantage?... L'objection est spécieuse, il peut arriver souvent que la femme calomnie un homme riche pour assurer à son enfant et à elle-même une pension considérable; mais de quoi n'est-il pas possible d'abuser? La maxime *Is pater est quem nuptiæ demonstrant* est-elle sans défauts? n'est-ce pas cependant un

axiome légal sans lequel toute société civilisée serait bientôt dissoute que celui qui attribue au mari tous les enfants qui sont nés pendant le mariage?

Et d'ailleurs ne peut-on pas exiger de la femme séduite et abandonnée la preuve qu'elle a dit vrai? L'accusé ne pourra-t-il pas se défendre et montrer son innocence? Et s'il y a calomnie, ne peut-on pas punir sévèrement la calomniatrice?

Ce n'est pas tout. Si la loi n'accorde une pension qu'à l'enfant et non à la mère, quel intérêt aura-t-on à calomnier? On ne fait pas le mal gratuitement, surtout lorsqu'il est si dangereux de le faire.

Avant tout, il faut sauver l'enfant. Il faut ôter toute excuse au crime. Par un singulier renversement d'idées, ce petit être innocent et doux est le seul dont on ne se soit pas inquiété. Le législateur l'abandonne à sa destinée, sauf à le venger s'il est tué par sa mère. Il est bien temps!

Quelquefois on l'épargne, mais il n'en est que plus malheureux. Élevé par une mère avilie et misérable, qui a recours pour vivre au plus honteux métier, insulté tous les jours par ses camarades de classe ou d'atelier qui lui reprochent sa

naissance ; aigri par la misère, il s'irrite et prend en haine la société tout entière. Comme un loup maigre et affamé, il cherche sa proie et sa vengeance, et descend par une pente glissante le chemin du bagne. Quel est le plus coupable alors, de lui ou de son père qui l'a abandonné ? Ne peut-on pas dire qu'il est entraîné par la fatalité ?

Il y a quelques années, un jeune homme de vingt ans, dont la mère avait été séduite et abandonnée, se présenta chez son père, banquier poitevin ou normand, et, le menaçant d'un pistolet, lui demanda de l'argent. Le père refuse et crie au secours ; on désarme, on arrête le jeune homme, on le condamne à deux ans de prison, et la plupart des gens s'indignent contre ce malheureux. Franchement, quel est le coupable ? Laissons là les phrases banales. C'est le droit qui fait le devoir. C'est la tendresse des parents qui fait l'obéissance et le respect des enfants. Quel que fût le fils, le père était un misérable. Il avait semé la honte et le désespoir : il récoltait le crime.

Ces tragédies domestiques ne sont pas rares dans le monde. J'ai connu un brave homme, assez grand personnage (je puis en parler ; il est mort aujourd'hui), qui vécut maritalement (étant jeune) avec une comédienne de province. Il en eut plu-

sieurs enfants. Plus tard, ayant fait fortune et s'étant dégoûté de sa maîtresse, il épousa une jeune femme riche et de bonne famille, et il en eut deux filles qu'il aimait tendrement et qui sont mortes le même jour. Le malheureux voulut alors retrouver sa première famille; mais la comédienne était morte à l'hôpital. Les enfants erraient dans les rues. Ses fils volaient pour vivre. Ses filles... il n'a pas osé les reconnaître, et il est mort désespéré. Qui pouvait-il accuser de son malheur, si ce n'est lui-même? Quelque indigne que fût la mère, devait-il abandonner ses propres enfants?

Car c'est le point essentiel. Il ne s'agit pas ici de décréter la vertu. La loi ne va pas si haut. Elle doit seulement protéger le faible et l'innocent. Assurer la vie et l'éducation de l'enfant, est-ce trop? Empêcher l'assassinat de l'enfant par la mère, est-ce un excès de prévoyance?

La recherche de la paternité est interdite.

Pourquoi?

Pour qu'un homme honorable, bien posé dans sa ville et dans son cercle, décoré peut-être, ne soit pas exposé à quelque scène conjugale ou à quelque ridicule.

Mais ce ridicule est si léger en France, que per-

sonne ne songe à s'en défendre, à moins que la femme ne soit laide, vieille, borgne, bancroche ou bossue. Témoin cet octogénaire à qui sa servante avait donné un fils le matin même : « Eh bien, dit-il à ses amis qui riaient, faites-en autant si vous pouvez, quand vous serez à mon âge. »

Combien est différent le sort de la femme ! Pour elle il y va de tout. Aussitôt qu'elle sera mère, elle ne connaîtra plus que la misère et le déshonneur. C'est elle que la loi devrait protéger.

Ce n'est pas la recherche de la paternité, c'est la recherche de la maternité qui devrait être interdite.

Ceci nous conduit tout droit au rétablissement des tours.

Depuis qu'on a supprimé les tours, les infanticides ont décuplé.

C'était une dépense, j'en conviens, mais on sauvait tous les ans la vie à plusieurs centaines d'enfants. Levez un régiment de moins, et vous aurez tout l'argent nécessaire. Mettez à l'Opéra moins de marbres, de dorures, de ciselures, de sculptures et de cannelures, et vous empêcherez des centaines de crimes ; n'abattez les rues de Paris que deux par deux et non dix par dix, et des centaines

de mères béniront la bienfaisance du gouvernement.

Mais le rétablissement des tours n'est qu'un palliatif. Le vrai remède est ailleurs. Si le père, qu'il soit riche ou non, banquier ou cordonnier, marié ou garçon, est forcé de reconnaître son enfant et de l'élever, le nombre des enfants naturels diminuera bientôt. Tel qui se moque de l'opinion publique sera fort sensible à l'ennui de payer une pension nouvelle pour chacune de ses fredaines. La plaisanterie n'est plus plaisante dès qu'elle fait délier les cordons de la bourse. Je connais tel gentilhomme campagnard qui se vante d'avoir égalé les exploits d'Auguste, roi de Pologne, et d'avoir peuplé ses terres de ses propres enfants. Si chacune des malheureuses paysannes qu'il a déshonorées avait reçu de lui une pension pour son enfant, il aurait été bien vite ramené à la vertu par l'avarice. Mais la loi défend la recherche de la paternité. Les enfants en guenilles rôdent autour du château de leur père ; et s'ils jetaient à l'eau ce digne gentilhomme, on les conduirait au bagne.

Toutes les lois sont faites pour protéger les forts contre les faibles, les hommes contre les femmes, les parents contre les enfants, les rois

contre les peuples, les administrateurs contre les administrés. *Et ita erit usque ad consummationem sæculorum omnium.*

Il faut essayer cependant. Il faut vaincre l'indifférence publique. Il faut montrer au peuple français la justice et la vérité. Il les aimera s'il parvient à les connaître.

« Si nous décrétons l'éducation, nous aurons assez vécu, » disait Lakanal à la Convention. Que ce mot sublime soit notre devise. Si nous rétablissons les mœurs, si nous réveillons le génie de la France, nous aurons assez vécu. La vie humaine est courte, et la génération présente a fait jusqu'ici peu de chose pour la gloire de la patrie. Qu'elle se hâte, car les jeunes gens nous pressent et nous poussent, impatients d'arriver à la lumière.

La grande crise est proche, — la bataille que les peuples vont se livrer sur le corps du Turc expirant. Tout le monde cherchera dans la mêlée le drapeau de la France pour s'y rallier ou pour l'abattre. Qu'il soit, comme toujours, au poste de l'honneur et du danger. Si elle doit prendre corps à corps l'Allemagne, cette vaste fourmilière d'hommes, qu'elle réunisse d'avance toutes ses forces; qu'elle secoue sa torpeur actuelle; qu'elle

redevienne chaste, forte, sérieuse comme au temps de la grande Révolution, et nul n'osera soutenir l'éclat de ses yeux, ni braver l'acier de son glaive. Réformons nos lois et nos mœurs, car les lois sans les mœurs sont lettre morte. Resserrons les liens de la famille, aujourd'hui si relâchés. Que nos livres et nos discours enseignent le respect de la femme, — non le fade et ridicule respect de la galanterie, mais celui qu'on doit à la mère, à l'épouse, à la gardienne du foyer domestique. Donnons beaucoup à la femme ; exigeons beaucoup d'elle. Enseignons-lui la religion de la patrie et de la liberté, pour qu'elle l'enseigne ensuite à nos enfants. Préparons l'éducation des races futures, et quand le jour viendra d'aller retrouver ces âmes illustres qui portèrent autrefois si haut la gloire de la France, nous partirons avec joie, ayant rempli tous nos devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes et envers la patrie.

LE CÉLIBAT

C'était dans sa jeunesse un bon bourgeois, frais, joli, gras et rond. Sa famille était connue dans le pays depuis 1565, époque où Sébastien Copeau, son grand-père, maître tisseur et teinturier de la ville de Gand, légèrement soupçonné d'hérésie par le duc d'Albe, prit la fuite, vint chercher un asile en France, et du nom de son pays natal fut nommé le Flandrin par ses nouveaux compatriotes.

En Flandre, maître Sébastien aurait été brûlé par les inquisiteurs; en France, il vécut assez paisiblement, s'étant allié par mariage à Marguerite Durouet, fille majeure et légitime de maître Durouet, en son vivant tabellion royal de la ville de Saint-Pardoux. Il est bien vrai que vers 1578, il fut en-

levé, un soir d'hiver, par la bande du fameux capitaine Maumont Coupe-Gorge, et fut rendu trois jours plus tard à sa famille, moyennant la somme de 500 livres tournois. Encore avait-il un bras cassé et un œil poché. Cependant il se trouva fort heureux de regagner son logis à ce prix, car Maumont Coupe-Gorge, catholique zélé, avait eu la tentation de le faire pendre à la maîtresse branche d'un châtaignier qu'on voit encore et qui a gardé, depuis cette aventure, le nom du capitaine.

Jusqu'en 1793 l'histoire ne dit pas autre chose de la famille des Flandrin, qui s'est fort étendue par toute la France, et dont on retrouve des membres en Bourgogne, en Picardie, en Guienne, en Limousin. Vers ce temps-là le chef de la famille était Nicolas Flandrin, qui fut procureur-syndic de la ville de Saint-Pardoux, et qui sut traverser la Terreur, le premier Empire et la Restauration sans exposer un poil de sa barbe ou un cheveu de sa perruque. Bien plus, il eut l'adresse d'acheter, moyennant 100 louis en or (espèces sonnantes et trébuchantes) une propriété nationale de 280 hectares, confisquée sur le marquis de la Crouillouse, et que le dit marquis redemanda vainement, en 1814. Sa Majesté Louis XVIII, roi de France et de Navarre, jugea nécessaire au bien de ses peuples,

à la paix publique et au maintien de la dynastie que le marquis de la Crouillouse renonçât à ses prétentions sur ladite propriété nationale, le sieur Nicolas Flandrin étant, sous le titre de député, l'un des plus fermes soutiens du trône et de M. de Villèle.

En revanche, le fils unique du marquis fut nommé d'emblée sous-lieutenant dans la garde royale, ce qui excita l'indignation des officiers bonapartistes à demi-solde qui se réunissaient au café Lemblin. Le sous-lieutenant, appelé « *blanc-bec* » en plein Palais-Royal le jour même où il venait de recevoir l'épaulette, voulut riposter à l'épithète par un soufflet, et fut conduit par le célèbre colonel Dufay, son adversaire, sous un réverbère où l'on mit l'épée à la main.

En deux temps, deux mouvements, le jeune marquis de la Crouillouse fut embroché comme un perdreau, suivant la belle expression des témoins du colonel. Dix minutes plus tard il était mort, et avec lui s'éteignait tout espoir de continuer la célèbre famille des la Crouillouse qui a donné neuf conseillers au parlement de Paris, un maréchal de France, trois brigadiers généraux, sept colonels et vingt-trois chevaliers de Saint-Louis à l'armée, deux intendants à l'administration, quatre évêques et un abbé de Cluny au clergé.

Le vieux la Crouillouse mourut de chagrin la même année, et Nicolas Flandrin, autrefois procureur-syndic de la Révolution, présentement député de Sa Majesté, aurait pu prendre le nom et le titre vacant du marquis; ses amis l'y exhortaient, mais il eut la sagesse de n'en rien faire. *Prenez le titre et laissez-moi la terre*, disait-il souvent. C'était un vieux procureur qui savait plus d'un tour, et qui n'aurait pas lâché la proie pour l'ombre.

Son quatrième fils (excusez, lecteurs bienveillants, la longueur de ces détails, mais si vous voulez connaître un fleuve, il faut descendre de la source à l'embouchure sans oublier les affluents), son quatrième fils, Ernest Flandrin, celui dont j'écris l'histoire, naquit en 1811, à Saint-Pardoux, département de la Haute-Gartempe.

C'était, comme je l'ai dit au commencement, le plus joli jeune bourgeois qu'on pût voir ; taille moyenne, yeux bleus, cheveux blonds et frisés, bouche moyenne, teint coloré, et, ce qui ajoutait à la beauté de l'ensemble, neuf mille livres de rentes solidement assises sur la terre de la Crouillouse. En vérité, c'était un homme heureux.

Toutes les filles à marier le lorgnaient. Toutes les mères ne désiraient qu'un gendre de cette espèce. Tous les pères lui faisaient des avances. On

l'invitait à chasser, à dîner, à danser, à chanter. Sa vie était une fête continuelle.

Il se portait si bien! il était si gai et si bon enfant! il montait si bien à cheval! il jouait si bien au billard! il perdait sans se fâcher au whist et à l'écarté! il était si fort à l'escrime! Au pistolet il n'avait pas son pareil.

Il était le fléau de ses amis. Partout où le hasard l'introduisait, le monde n'avait de regards que pour lui. Ses trois frères étant mariés, l'attention se portait naturellement sur le seul qui fût vacant. On lui ménageait des tête-à-tête avec des jeunes filles blondes ou brunes et bien dotées. Il aurait pu épouser, s'il l'avait voulu, la fille de M. le préfet; mais il ne le voulut pas, et, de désespoir, elle épousa M. le receveur des contributions directes qui est aujourd'hui receveur général je ne sais où. La sœur du vicomte de Parsac ne l'aurait pas refusé, mais il eut la dureté de ne pas s'offrir.

Plus tard elle s'est résignée. Aujourd'hui c'est la femme d'un directeur de l'enregistrement.

C'est ainsi qu'il marchait dans la vie, soutenu, précédé, suivi d'un murmure flatteur. Point de nuage dans son ciel. Nul point noir à l'horizon. Partout des grâces et des sourires. Tant il est

beau, grand, sage, magnifique, généreux, illustre, l'homme qui n'a pas besoin de travailler pour vivre !

Je ne parle pas des bonnes fortunes de chaque jour, de madame C..., qui conjugua près de lui le doux verbe « aimer, » de madame O..., dont on a tant parlé, et surtout de cette jeune et sentimentale Allemande qui se fit enlever par lui et conduire à Paris. Chère et innocente créature ! elle était née sur les bords riants de la Sprée, comme M. de Bismark, et son cœur était tendre comme un petit agneau qui tette encore sa mère. Et cependant l'ingrat l'abandonna. Mais consolez-vous : elle épousa par la suite M. le comte Cornelius Cranerberg, ancien envoyé de Sa Majesté prussienne auprès de la diète de Francfort.

Ainsi le cruel faisait partout des victimes, et quand on le pressait de prendre un parti, de mettre fin à la frayeur des pères et des mères, il répondait simplement :

« Je suis riche et je suis libre. J'ai deux chevaux à l'écurie, l'un pour la selle et l'autre pour le tilbury ; je sors et je rentre quand je veux. J'ai de bon vin dans ma cave. S'il me plaît de dîner chez des amis, tout le monde s'empresse de m'inviter. S'il me plaît de recevoir mes amis chez moi, je n'ai

qu'à faire un signe. Tant que je ne serai pas marié, les femmes et les filles me regarderont avec envie, espérant toujours me faire sauter le pas. Mais si j'ai le malheur de céder à leurs instances et de faire un choix, je rentrerai dans la classe commune. J'aurai une femme, des enfants, mille soucis. Il faudra songer au bonheur de l'une, à l'avenir des autres, mesurer mes dépenses, subir des remontrances, avoir sur les épaules toute une famille étrangère, beau-père, belle-mère, beaux-frères, belles-sœurs, petits-cousins et le reste.

« Si ma femme est plus riche que moi, elle voudra être et sera nécessairement maîtresse au logis. Elle parlera de sa dot et voudra tenir les clefs de la caisse. Si elle est pauvre ou si elle n'est pas plus riche que moi, il faudra réduire mon train de maison, vendre un de mes chevaux, acheter du vin d'Auvergne, renoncer à voir mes amis ; ou bien il faudra entreprendre un commerce, une industrie.

« Mais quelle industrie? On ne devient pas fabricant de cotonnades sans avoir fait un apprentissage. Serai-je avocat? J'ai mon diplôme, c'est vrai; mais je ne connais Cujas et Papinien que de réputation. Le Code civil m'ennuie, la procédure me fait bâiller ; et quel métier que d'écouter huit heures par jour les doléances des clients et de

plaider sur le mur mitoyen ou sur les biens paraphernaux !

« J'aime mes aises. Le dos au feu, le ventre à table, voilà ma devise. Je ne parle jamais politique. Dans un journal je ne lis que la liste des noyés, asphyxiés, écrasés, et la chronique judiciaire quand elle est bien faite, ou les procès scandaleux. Après tout, c'est un goût assez naturel et qui ne fait de mal à personne.

« Pour gagner quelque argent il ne me restera donc qu'un moyen, c'est de demander *«une place»* au gouvernement. Grâce aux services que feu mon père rendit à Louis XVI, à la Fayette, à Robespierre, à Barras, à Napoléon, à Louis XVIII, à M. Decazes, et en dernier lieu à M. de Villèle, j'ose dire que je suis bien en cour et que je trouverai partout des protecteurs.

« Mais que vais-je demander? où ferai-je antichambre ?

« Ce n'est pas à trente ans qu'on entre dans la marine ou dans l'armée. La diplomatie, qui ne demande (à voir ceux qui l'exercent) que l'art de mettre sa cravate, est réservée à de plus grands seigneurs que moi. Il faut être duc, marquis, comte ou baron pour se faire présenter à Windsor, à Schœnbrunn ou à Péterhof. Je pourrais, il est vrai,

emprunter le titre du dernier marquis de la Crouillouse, car le nom suit la terre, et j'y serais autorisé par d'illustres exemples ; mais quelle honte de renier mon père, le brave procureur-syndic, qui eut la bonté d'acheter la propriété du marquis au péril de sa propre tête, car sans Valmy, Jemmapes, Wattignies, Fleurus et Zurich, les Bourbons seraient certainement rentrés en France et n'auraient pas fait grâce aux acquéreurs de biens nationaux !

« Reste donc l'administration. Sous-préfet ? Oui, c'est un poste assez convenable. Peu de travail. Point de responsabilité. Mettre sous enveloppe les lettres des maires de l'arrondissement, voilà tout. Mais que d'ennuis en temps d'élection ! Et quelle chute si quelque sot candidat, riche et bien pensant, bien vu des ministres, vient se jeter dans mes jambes et si je suis chargé de le faire réussir !

« Tout bien considéré, se marier à ce prix c'est s'attacher une pierre au cou et se jeter au plus profond de la rivière. »

Aujourd'hui Désiré Flandrin est vieux garçon. Sa fortune a diminué, car neuf mille livres de rente, même en province, ne valent plus que les deux tiers de ce qu'elles valaient en 1830. Parmi les anciens amis, les uns sont partis pour l'autre

monde, les autres ont pris de nouvelles habitudes, car l'âge refroidit l'amitié aussi bien que l'amour. Le vieux château de la Crouillouse est morne et solitaire; les jeunes gens n'en connaissent pas le chemin et les vieillards l'ont oublié. Çà et là, pendant l'automne, un chasseur égaré vient demander l'hospitalité — rare bonne fortuue. Le percepteur seul est resté fidèle; nulle part il n'est mieux reçu et ne dîne plus à l'aise.

Le vieux garçon grisonne et bâille. Ce n'est plus le temps où les jeunes filles se disputaient ses regards. Il fait aujourd'hui la cour à sa cuisinière, et par malheur il a trop réussi. Marthe est maîtresse au logis. Marthe a les clefs de la cave et du garde-manger. Marthe surveille les fermiers, dirige la basse-cour et gronde quand son maître veut répliquer. Marthe même n'est plus jeune. Elle a doublé, l'an dernier, le cap de la quarantaine. Elle n'a jamais été belle, et le pire c'est qu'elle écarte la famille et les neveux du vieux garçon. Elle fait le vide autour de lui. Il le sent et n'ose se fâcher. Les neveux, de leur côté, se présentent rarement, et observent d'un œil curieux les progrès d'une maladie de cœur dont il est attaqué. L'un d'eux, l'autre jour, a prononcé comme par mégarde le mot de testament.

L'oncle mourra seul. Il n'a pas voulu être dupe

et supporter sa part des charges de la vie. Il a réussi. Il n'est pas dupe. Il n'aimait personne, mais il n'est aimé de personne. Il ne s'attache à rien, mais personne ne s'attache à lui. Il n'a d'autre campagnon qu'un chien de garde, et encore Phanor lui-même le quitterait s'il n'était, comme les autres, retenu par la soupe quotidienne.

Voilà le sort du vieux garçon riche. Celui du pauvre est encore plus déplorable, car il n'a même pas, pour se faire illusion sur sa solitude, les neveux et les domestiques. Mais ce n'est pas le vieux garçon qui est à plaindre, c'est la femme qu'il condamne au célibat, car les deux sexes étant égaux en nombre, tout vieux garçon correspond à une vieille fille.

Je veux montrer dans un prochain chapitre les causes et les conséquences de cet éloignement du mariage qui semble menacer l'existence de la société actuelle. Mais dès aujourd'hui j'ose dire que tout homme jeune et bien portant qui ne se marie pas fait tort à une femme, à la société, à la patrie, et surtout se fait tort à lui-même.

Zoroastre a dit : « Il y a trois belles actions : — planter un arbre, bâtir une maison, *élever* un enfant. »

Zoroastre était un sage.

JOHANNA

Jamais plus soyeuses boucles de cheveux blonds n'encadrèrent plus noble et plus charmant visage.

Son père était un vieux capitaine de l'armée de Sambre-et-Meuse, passé à l'armée du Rhin après la conquête de la Hollande, retiré du service après Hohenlinden, revenu à son régiment trois mois avant Austerlitz, et qui finit sa carrière en 1814, après la prise de Paris.

Pendant le court intervalle qui sépara Friedland et Tilsit de Somo-Sierra, d'Ocaña, d'E·kmulh et de Wagram, le capitaine eut le temps de se marier — comme on se mariait alors — à la baïonnette, avec une jeune Tyrolienne dont le père était maître

de musique dans la ville impériale d'Inspruck.

Le mariage fut heureux quoiqu'un peu brusqué, car, en ce temps de gloire et de victoire, le Français, n'ayant que le temps de passer, de voir, d'aimer et de vaincre, négligeait volontiers les formalités superflues. Au fond, le capitaine était bon homme, doux et obéissant comme un lévrier, et ne faisait rien sur la terre — pas même cirer ses bottes ou prendre un petit verre — sans consulter Charlotte.

Ne le plaignez pas, ne le blâmez pas. Il est doux d'obéir à ceux qu'on aime. Charlotte n'était pas sans défauts. Comme son homonyme, pour qui Werther se brûla la cervelle, elle aimait trop Klopstock et le gigot aux pruneaux. Elle regardait les nuages courir dans l'immensité des cieux et laissait brûler le rôti, ou bien elle écoutait, pensive, le bruit du torrent qui se brise au loin sur les rochers de granit, et le pot-au-feu restait sans sel. C'était un ange, et le ciel, qui s'en était privé pendant quelque temps en faveur du capitaine Bertau, la reprit enfin vers 1838, six mois avant qu'elle eût atteint l'âge raisonnable de quarante-neuf ans.

Si je ne craignais pas avant toute chose de m'écarter de mon sujet, je décrirais tout au long la douleur du père et de la fille, et l'oraison funèbre

improvisée par les voisines, et dans laquelle, suivant la belle expression du curé de la paroisse, on pouvait trouver du *zist* et du *zest*, quoique le zist l'emportât de beaucoup sur le zest.

Mais ce ne sont pas mes affaires. Paix aux morts! Paix aux bonnes femmes qui sont mortes! Vie éternelle, gloire et prospérité à celles qui vivent encore! Enfer et malédiction à ceux qui médisent des unes des autres!

Charlotte eut pour fille Johanna, celle-là même dont les cheveux blonds éblouissaient tout le voisinage. De son père, le capitaine Bertau, Johanna tenait une certaine vigueur de caractère; de sa mère, elle avait reçu en héritage la beauté la plus exquise. C'était, du reste, le seul héritage qu'elle dût attendre de tous deux, car tous les biens meubles et immeubles du capitaine se composaient d'une pension de deux mille trois cents francs, obtenue à grande peine et non réversible sur la tête de sa fille.

Je me trompe. Il avait encore une maison et un jardin. La maison, estimée le plus cher possible par messieurs les employés des contributions directes, valait environ cinq mille deux cent quarante-trois francs cinquante-cinq centimes, ou — suivant une évaluation plus modérée,—quatre mille

trois cent vingt-huit francs trente-sept centimes. Le jardin, dont la superficie, au rapport des employés du cadastre, ne dépassait pas sept ares cinquante-trois centiares, faisait pourtant l'admiration de toute la ville. Jamais Hollandais de Harlem ou d'Amsterdam ne cueillit de plus belles tulipes que celles dont le capitaine Bertau faisait hommage à Charlotte et à ses voisins.

(Mais ces tulipes n'étaient rien — quoique admirables — auprès de ses héliotropes.)

Malheureusement les tulipes et les héliotropes n'ajoutent rien à la saveur du pot-au-feu, et le capitaine, obligé, suivant l'usage de la province, *de tenir son rang*, d'avoir sur les épaules une redingote propre et quasi neuve, de s'offrir à lui-même ou d'offrir à ses anciens compagnons d'armes moins heureux ou moins pensionnés tantôt un verre de cognac et tantôt une bouteille de bière, — le capitaine, dis-je, avait eu beaucoup de peine à réunir un capital de trois mille cinq cent cinquante-deux francs qu'il destinait à l'achat du trousseau de Johanna.

Car ce fut (n'avais je pas oublié de vous le dire?) le nom de mademoiselle Bertau. Comme elle était de noble race, — son père ayant croisé le fer avec les Anglais, les Prussiens, les Espagnols, et les

Turcs — elle reçut une éducation excellente au couvent du *Bon-Berger*, de Nantes.

Elle apprit à saluer, à marcher, à parler, à se taire, à écouter, à chanter, à jouer du piano et à broder des pantoufles pour la fête du capitaine.

Ayant ainsi atteint les sommets les plus élevés de la science, elle revint au logis paternel et charma les oreilles du vieux Bertau. Elle jouait presque sans préparation l'air si célèbre :

Ah ! vous dirai-je maman,
Ce qui cause mon tourment ?

et chantait sans accompagnement la romance éblouissante :

Je suis Breton et je suis gentilhomme,
Sur l'Océan je ferai mon chemin.

Tout voltairien qu'il était, le vieux capitaine remerciait soir et matin le ciel de l'avoir doté d'une telle fille.

Mais le nuage qu'on pouvait voir poindre à l'horizon dès la naissance de Johanna commençait à grossir. Vers le 10 août 1828, elle était à la fois charmante et majeure depuis six mois.

Je dis bien : charmante. Tous les jeunes gens allaient à la grande messe, le dimanche, pour la

voir. Plus d'un trempa ses doigts dans l'eau bénite, en l'attendant à la sortie de l'église, et peut-être rêva d'être son mari.

Rêve insensé! Johanna, sans dot, et fille d'un capitaine, ne pouvait pas déroger. Or, épouser un petit marchand, n'est-ce pas déroger? N'était-elle pas aussi savante que mademoiselle O..., qui venait d'épouser le marquis de Bisbille, et plus gracieuse que mademoiselle P..., qu'on allait marier au sous-préfet de Rochecouverte? N'était-elle pas, surtout, dix fois plus belle que ses voisines? Et si elle était plus savante, plus gracieuse et plus belle que toutes les filles de son âge, n'avait-elle pas le droit de choisir un mari à sa guise?

... Bien fait, d'agréable tournure,
Point froid et point jaloux : notez ces deux points-ci.

D'où il résulta que ceux qui voulaient épouser Johanna étant écartés parce qu'ils n'étaient ni riches, ni marquis, ni sous-préfets, et ceux qui remplissaient l'une de ces conditions n'étant pas disposés à épouser une fille sans dot, Johanna atteignit l'âge de vingt-cinq ans sans que le père Bertau entrevît, même de loin, l'espérance de marier sa fille.

Et cependant Eusèbe l'aimait. Toute âme est

sœur d'une âme. Mais avez-vous connu Eusèbe?

Vers le 15 prairial an III de la République française, naquit à Orléans, dans la rue du *Veau-qui-Tette*, le jeune Eusèbe Marpaud, l'un des hommes les plus doux, les plus laids, les plus résignés et les plus timides de ce siècle.

Son nez était court. Sa bouche était immense. Son menton était carré. Son front était étroit. Ses yeux étaient petits « et mal percés, » comme disaient ses amis. L'ensemble, sans être grotesque, n'était pas séduisant. Du reste, riche de cent quatorze mille francs et pourvu d'une petite place de chef de bureau à la préfecture de T***, il attirait les regards des filles à marier.

Pauvre Eusèbe! excellent Marpaud! Il aimait de toute la force et de toute la ténacité des amoureux timides la belle, ravissante, orgueilleuse, ingrate Johanna. Il passait la nuit sous ses fenêtres (sauf en temps de pluie, car il craignait les rhumatismes) et savait mieux que personne à quelle heure mangeait, buvait, parlait, dormait et dansait la fille du brave capitaine.

A la vérité, ce renseignement ne lui servait pas à grand'chose; car à peine eut-il chargé un ami d'expliquer au père Bertau l'intention honorable qu'il avait d'être appelé son gendre, que Johanna

déclara qu'elle ne voudrait jamais regarder en face un Eusèbe qui avait un nez trop court. Le capitaine, ne sachant que répliquer à des raisons si convaincantes, congédia promptement l'ami d'Eusèbe.

Celui-ci manqua d'en mourir de douleur. Quoi! dit-il, elle m'a refusé! Vous n'avez donc pas parlé de mes cent quatorze mille francs bien nets, bien liquides, en bonnes rentes sur l'État? Peut-on refuser cent quatorze mille franes et un chef de bureau quand on n'a pas de dot!

Cependant l'âge venait. Johanna, toujours blonde, toujours blanche, toujours gaie, toujours charmante, touchait à la trentaine, et déjà fermentait dans son cœur un léger levain d'aigreur et d'envie. Ses amies, moins jolies qu'elle, étaient mariées depuis longtemps. Elle seule n'avait trouvé personne qui fût digne d'elle.

Hélas! son ambition n'était pas proportionnée à sa fortune. Elle cherchait un poëte, et cinquante mille francs de rente; mais ni les poëtes, ni les millions ne courent les rues. Aux jeunes gens succédaient les hommes mûrs. Un brave citoyen, épicier de profession, mais sans fierté, veuf de plus et père de trois enfants, offrit d'épouser Johanna.

Ce fut le dernier coup. Elle prit l'espèce hu-

maine en horreur. Épouser un épicier! un veuf! et trois enfants! elle, la fille d'un capitaine, reçue dans le meilleur monde, invitée à la préfecture! Elle ne pardonna pas cet affront au pauvre épicier, qui de son côté croyait lui faire grand honneur en l'épousant et, sur son refus, déclara publiquement, en plein café, qu'elle n'avait été, n'était et ne serait jamais qu'une pimbêche.

(Nouvelle injure, dont le vieux Bertau, retenu au lit par ses rhumatismes, ne put pas tirer vengeance.)

Enfin la quarantaine sonna. Les grâces, les ris et les amours s'enfuirent au bruit, et la pauvre fille devint « *tapisserie.* » Triste! oh! triste!

Quatre ou cinq ans auparavant la première ride avait paru au coin de la lèvre. Une seconde suivit bientôt, puis trois ou quatre autres.

Puis le premier cheveu blanc. Puis le regret morose des beaux jours disparus, de la jeunesse écoulée. Puis, après la mort du capitaine, vint la douleur d'être seule sur la terre et de se sentir perdue « dans ce vaste désert d'hommes. » La tristesse et la pauvreté n'attirent personne.

Chaque année le ciel devenait plus noir et la solitude plus complète. Les anciens amis s'écartaient, l'humeur s'aigrissait, les jeunes gens se moquaient,

la vieillesse arrivait, accompagnée de la misère et des infirmités — triste cortége.

L'ancien régime avait un remède pour les douleurs de cette espèce : c'est la vie religieuse. La femme qui n'avait pas pu trouver un mari dans le monde épousait Jésus-Christ. Ce temps-là est passé. Il n'y a plus aujourd'hui que deux sortes de religieuses : les ouvrières qui craignent le travail et la pauvreté, et les femmes de grande famille qui entrent au couvent pour être supérieures et gouverner. Le couvent n'est plus une vocation ; c'est un refuge pour l'orgueil ou la paresse.

Johanna est morte d'ennui à l'âge de cinquante-trois ans. Que lui manquait-il pour être utile ? De proportionner son ambition à ses ressources, et, n'ayant pas de dot, d'épouser un homme aussi pauvre qu'elle-même. Le pire de tous les supplices, c'est de n'aimer personne et de n'être aimé de personne.

Je n'ajouterai plus qu'un mot.

Le progrès du célibat est le signe le plus certain de la décadence des nations.

Malheureusement les exemples historiques ne me manqueront pas.

LE MARIAGE

On s'est beaucoup moqué du mariage en France ; on s'en moquera longtemps encore.

Ce n'est pas instinct de race. En aucun pays du monde, la femme ne fut aussi respectée que dans la Gaule. On ne faisait rien, ni paix, ni guerre, ni commerce, ni alliance, sans la consulter. Les avis de Velléda n'étaient pas moins écoutés que ceux des druides.

Au moyen âge, la femme était reine. Voyez nos romans de chevalerie, le récit des tournois et des batailles, des coups de sabre et des coups de lance. La femme est centre de tout. C'est pour lui plaire qu'on se bat, qu'on tue, qu'on pardonne, qu'on va croiser le fer avec les Sarrasins de Jérusalem ou

d'Espagne. *Dieu et les dames!* voilà le cri de l'ancienne France.

La nouvelle, sottement dévoyée et corrompue par les Valois, crut faire merveille en insultant les femmes. François Ier, gâté par les belles Milanaises après la victoire de Marignan, gâta sa cour et son peuple. Dans un pays où tout devient affaire de mode, il fut de mode de tourner le mariage en ridicule. Ce gros Gargantua libertin riait des facéties énormes de Rabelais; mais tout le monde ne riait pas autour de lui, témoin la mort tragique de la belle comtesse de Châteaubriant, maîtresse royale, que son mari poignarda, et que le roi lui-même n'osa pas venger.

Sous son règne, à la suite des guerres d'Italie, un déluge d'Italiens se répandit sur la France. Grâce à Catherine de Médicis, les parfumeurs, les valets de chambre, les précepteurs, les astrologues, les médecins, les faiseurs de petits vers immondes remplirent le Louvre, se firent traitants, financiers, entremetteurs, abbés, et même évêques. L'un d'eux, Bandello, pour prix d'un livre de *nouvelles* licencieuses, obtint l'évêché d'Agen. Brantôme, le fameux Brantôme, rival des Italiens dans l'art de dire des gaillardises, eut une abbaye. Catherine même, moins scrupuleuse encore, favorisait les

amours de ses filles d'honneur, afin de surveiller plus aisément les Guises, le roi de Navarre et Condé.

De là cette littérature étrange qu'on pourrait appeler la *littérature des vieux garçons*, et dont on suit la trace depuis le seizième siècle jusqu'aujourd'hui, à travers Brantôme, Régnier, Molière, la Fontaine, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, le grave Montesquieu, et les contemporains. Chose singulière et déplorable : presque tous ces hommes illustres ont traité les femmes avec dédain. Rousseau même, qui excita, je ne sais pourquoi, l'enthousiasme des Françaises de son temps, leur a dit des injures abominables. Ses *Confessions*, que rien ne le forçait d'écrire, sont remplies d'aveux déshonorants. Ce qu'il dit de madame de Warens, sa bienfaitrice, exciterait le mépris d'un laquais. On plaint cette pauvre femme d'avoir eu affaire à un tel amant. Madame d'Houdetot, qui le repoussa, ne fut guère mieux traitée. Quant aux révélations incongrues qu'il fit au public sur les aventures de Thérèse, sa femme légitime, on peut dire qu'elles passent toute imagination. Sophie même, Sophie, son idéal, élevée avec tant de soin par des parents si sages et si honnêtes, favorisée de la fortune et de la naissance, mariée à celui qu'elle aime et

passionnément aimée, Sophie succombe au premier choc comme la plus malheureuse ou la plus malhonnête des femmes. C'est la conclusion de l'*Émile*.

Et Rousseau se pique de prêcher la vertu ! Qu'on juge par là de ceux qui n'ont pas de prétention si haute.

On ne retrouve pas dans les livres de l'Angleterre et de l'Allemagne ces peintures de l'amour adultère qui encombrent nos romans et nos poëmes. Est-ce que l'adultère est inconnu à Londres, à Vienne ou à Berlin? Pas plus qu'à Paris, je pense, et la seule lecture des journaux anglais ou allemands le prouve assez; mais on évite d'en parler sans nécessité, comme ailleurs on évite les descriptions de la peste ou de la gale.

Je ne crois pas qu'on trouve un seul cas d'adultère dans tous les romans de Dickens. Thackeray n'en montre qu'un seul dans *Vanity-Fair*, et Dieu sait de quelles tristes couleurs il le peint. Dans les romans français, au contraire, c'est le pain quotidien.

Pendant quinze ans, George Sand n'a pas raconté autre chose au public. Tous ses romans, depuis *Indiana* jusqu'à *Mauprat*, n'ont pas d'autre préface et d'autre dénoûment. Invariablement, la femme

est un être séduisant, d'une beauté parfaite, d'une exquise bonté, d'un génie rare, d'un courage merveilleux; et tout cet assemblage de qualités admirables aboutit toujours à la faire tomber dans les bras d'un furieux, d'un imbécile ou d'un coquin. Pourvu qu'elle plante là son mari, c'est l'essentiel. L'amour est la seule vertu de ses héros; et plus il est illégitime, plus il est vertueux.

Balzac, moins monotone dans ses peintures, parce qu'il avait plus de force et de génie, n'a cependant pas évité cet écueil. Presque toutes ses femmes, comtesses, duchesses ou princesses, se ressemblent par le mépris qu'elles professent pour le mari et pour le mariage.

Cependant, les romans de George Sand et de Balzac ne sont pas le dernier mot du genre. Leurs héroïnes résistaient quelque temps, ou tout au moins délibéraient : c'était encore trop long. L'école physiologique qui triomphe aujourd'hui a franchi cet obstacle. A l'en croire il n'y a plus d'âme; la *bête* règne seule. Voir un homme et lui céder, c'est tout un, — témoin *Germinie Lacerteux*, de MM. de Goncourt, *Salammbô*, Judith carthaginoise et hystérique, et *Madame Bovary*, qui tombe de chute en chute et sans passion jusqu'à s'offrir aux usuriers pour prix d'une lettre de change.

Voilà nos romans ; voilà notre idéal.

Ne croyez pas que ce détail soit de peu d'importance. Les livres à la longue façonnent les hommes. Qu'on répète cent fois au premier venu le raisonnement le plus absurde, il finira par l'accepter ou le subir.

Nous sommes arrivés, on le dit depuis quinze ans et je regrette de l'avouer, au point où se trouvait la société romaine sous Auguste. La vieille religion est partie ; celle qui doit la remplacer n'est pas encore venue ; des philosophes que personne n'écoute offrent au public des théories plus vieilles que le monde et rapiécées de physiologie ; les femmes sont encore catholiques, par habitude plus que par réflexion ; les hommes ne sont pas même hérétiques et ne croient à rien si ce n'est au bel axiome : *deux et deux font quatre ;* le gouvernement s'imagine faire merveille en nous détournant autant que possible des affaires publiques ; nous sommes rongés par un ennui profond : nous travaillons sans but, nous naissons sans savoir comment, nous vivons sans savoir pourquoi, nous entrons dans la mort comme dans les ténèbres profondes et redoutables, nous avons perdu le sens du passé, nous n'entrevoyons pas encore l'avenir ; notre âme se rétrécit et s'aplatit sous le choc de la

matière, peu à peu nous perdons l'habitude de toutes les idées fortes et sérieuses, nous perdons même les mots qui les représentent. On ne dit plus « la France, » ou « la Patrie; » on dit « le pays. » On ne dit plus « un citoyen, » on dit « un individu. » On ne parle plus de « *la liberté*, » mais « des libertés, » comme si ce mot pouvait avoir un pluriel; on ne parle plus des « peuples » ce qui serait trop clair, mais des « nationalités : » on ne dit plus « tu mens; » on dit « l'honorable préopinant a commis une inexactitude; » enfin nos lois ne valent rien, et nos mœurs ne valent pas grand'chose.

Et cependant la France ne peut pas périr. Elle est triste, ennuyée, assoupie, mais robuste encore et bien portante. Nous la jugeons (et les étrangers surtout la jugent) trop sévèrement, parce qu'ils ne voient dans la France que Paris, et dans Paris même un petit nombre de gens riches qui n'ont de goût que pour le plaisir, et qui remplissent les théâtres, les cafés et les restaurants de leur oisiveté bruyante; mais le cœur et le cerveau de la nation ne sont pas viciés.

Déjà même à plus d'un signe, on peut voir que le réveil approche, et que l'engourdissement se dissipe. Ayons donc bon courage pour l'avenir. La liberté est proche.

Mais la liberté ne durera pas, ou sera toujours chancelante, si elle n'est pas soutenue et défendue par les mœurs; et les mœurs elles-mêmes n'ont d'autre garantie que le mariage. Tant que six cent mille conscrits seront appelés en pleine paix sous les drapeaux et retenus par force loin du mariage, six cent mille jeunes filles seront exposées à tous les dangers que font naître la faim, la misère, la paresse ou la solitude. Les maisons de tolérance sont voisines de la caserne, comme le couvent est voisin de l'église.

Qu'on poursuive autant qu'on voudra les malheureuses femmes qu'on voit errer sur les trottoirs et vendre leur amour aux passants, on n'empêchera rien. Le remède n'est pas dans la main de la police. N'empêchez pas les conscrits de se marier, et vous arrêterez du même coup le recrutement des filles.

Favorisez le mariage, même quand vous gardez le soldat sous les armes. Le soldat anglais et américain se marie, emmène sa femme au camp, et ne s'en bat pas plus mal.

Surtout, qu'on se marie de bonne heure. Ce conseil est fait pour les bourgeois, car les ouvriers et les paysans n'en ont pas besoin et suivent ordinairement leur instinct naturel, qui est de se marier dès qu'ils ont barbe au menton,

Mais le bourgeois, lui, veut avoir une position assurée, une femme riche, faire un mariage d'argent ou tout au moins de convenance. Or, dans toutes les professions libérales, un homme n'est connu et apprécié qu'à trente ans ou plus tard encore. De là un retard très-fâcheux pour les deux époux.

L'homme a toujours dix ou douze ans de plus que sa femme. C'est trop, beaucoup trop. Il croit la dominer par l'ascendant de l'âge et de l'expérience; il ne fait, bien souvent, que l'ennuyer de son humeur grondeuse ou despotique. De plus, il est usé, lassé, rassasié par avance. Il connaît déjà d'autres femmes, et de la pire espèce; mauvaise, très-mauvaise condition pour entrer en ménage. De là une froideur qui ne présage rien de bon pour l'avenir.

Mais c'est la coutume en France, et les sages parents sont toujours ravis de donner à leur fille un mari expérimenté. « Il ne fera plus de sottise, pensent-ils, parce qu'il en a beaucoup fait. » Belle garantie! Plus judicieux est le proverbe : « *Qui a bu, boira.* »

J'irai plus loin. Quand même un trop jeune mari devrait plus tard s'éloigner de sa femme, au moins aura-t-elle eu d'abord quelques années de jeunesse et de bonheur. N'est-ce donc rien qu'un

bonheur de quelques années, outre que les liens se relâchent plus lentement et ne se rompent jamais entre un mari et une femme qui se sont aimés tendrement et connus dès la première jeunesse ?

Peut-être serai-je seul de mon avis ; mais qu'importe ? L'essentiel est d'avoir raison.

UN DUO

PROJETS DE MONSIEUR

Je vais donc me marier! Après tout, on n'en meurt pas. Gustave s'est marié déjà, et Jules après Gustave, et Rodolphe après Jules, et je les vois tous gros et gras. D'ailleurs, mon père le veut, et ne payera mes dettes qu'à ce prix. Mes dettes! trois cent mille francs à peine! Une misère, un rien; mais encore faut-il les payer, ou emprunter, et mon crédit, malheureusement, n'est pas à la hauteur de mes besoins. Déjà le tailleur me presse, le bottier s'enhardit, le marchand de chevaux demande un à-compte, et mon valet de chambre devient familier. Il est temps, il est grand temps

de faire une fin ; et puisque mon père me tend la perche, je vais tâcher de regagner la rive.

D'ailleurs, pourquoi ne serais-je pas sincère avec moi-même? Personne ne me voit ni ne m'entend. Je suis ennuyé de m'amuser depuis si longtemps. Déjeuner seul le matin, m'habiller, monter à cheval dans l'après midi, écouter les discours d'Aline, qui ne dit pas trois mots sans y mêler un aigre : *Mon cher, on ne me la fait pas*, ou *je la trouve mauvaise*, ou quelque autre stupidité de cette force, me montrer avec elle dans une avant-scène, ou me cacher dans une baignoire de petit théâtre, souper en compagnie plus nombreuse que choisie, boire et crier de toutes mes forces pour faire croire à mes voisins que je suis au comble du bonheur, rentrer chez Aline ou chez moi, et sentir chaque matin mon cœur et mon cerveau plus vides et plus pesants qu'un volume de philosophie hégélienne, voilà le bonheur auquel je vais renoncer. En vérité, je n'ai pas grand mérite.

Comment en suis-je venu là? Car j'étais fait comme tout le monde. J'étais même un des bons élèves du lycée Bonaparte. On a cité mon nom au concours général, et j'ai embrassé un ministre de l'instruction publique en pleine Sorbonne pour un prix de vers latins. Je m'en souviens comme si

c'était hier... Un petit homme à barbe grise, ni beau, ni laid, qui nous dit que nous étions l'avenir et l'espoir de la France; et quand il me donna le prix, il eut la bonté d'ajouter, en frottant sa joue contre la mienne, que je ferais honneur au nom glorieux que je porte. En effet, mon père, qui est fort connu de tous les banquiers ses confrères, a gagné plusieurs millions à prêter l'argent du public à l'empereur du Maroc et à cinq ou six princes nécessiteux. Je puis dire avec un juste orgueil qu'il est le soutien des monarchies.

Si j'avais dû travailler pour vivre, j'aurais certainement travaillé. Au sortir du lycée, j'ai pris trois inscriptions de droit, mais l'École est si loin du faubourg Saint-Honoré, et il fallait se lever si tôt pour aller au cours, que j'y renonçai dès la première semaine. Après tout, avais-je besoin de connaître ce grimoire des lois? Ne sais-je pas bien qu'étant fils unique je ne puis pas être déshérité, et que les millions de mon père doivent infailliblement, et par une pente irrésistible, glisser un jour dans mes poches? Qu'importe le reste?

Que faire cependant? N'a pas qui veut le goût du change et de l'escompte. Et à quoi bon être millionnaire si l'on n'use pas de ses millions? Quand je voyais le vicomte, le duc et le marquis, bien moins

riches que moi, monter à cheval, parier à la Marche, changer à tout moment d'habits et de maîtresse, allais-je travailler comme un manœuvre pour épargner à mon père les appointements d'un commis de banque? Quand on a droit de compter sur un avenir de douze ou quinze millions, ne faut-il pas se faire honneur de sa fortune, et avoir les plus beaux chevaux, le plus bel équipage et les plus belles filles? Richesse oblige aussi bien que noblesse. J'ai fait l'aumône comme un roi, — en dépensant beaucoup.

Du reste, je n'ai pas perdu mon temps ni mon argent. Je suis aussi célèbre aujourd'hui que le feu duc de C***, et à moins de frais. Je ne me suis pas exposé comme lui à me faire tuer en duel par le premier venu, jaloux de se faire une réputation à mes dépens. Mais j'ai eu de l'esprit, j'ai fait des *mots*, et les journaux ont retenti de mon nom. C'est moi qui faisais, il y a cinq ans, à mademoiselle *Chose*, du Palais-Royal, cette observation si spirituelle et si piquante sur l'âge et la profession de sa mère, qui vend des pommes dans le faubourg Saint-Denis... Bah! je ne me rappelle plus, mais le mot a fait fortune et a été répété par tous les journaux. Aline elle-même m'a dit cent fois que quand j'étais en veine, elle ne connaissait

personne qui pût lutter avec moi d'esprit et de finesse; et Aline n'est pas flatteuse. Hier encore, elle m'a traité d'imbécile parce que je lui refusais un collier de perles dont elle avait envie. (Pour parler plus exactement, je n'ai pas refusé d'acheter, mais le bijoutier a refusé de me faire crédit, signe qu'il est temps de carguer les voiles, et que la tempête des créanciers va commencer si je ne leur ferme pas la bouche par un prompt mariage...)

Mon père fait bien les choses, sans avarice et sans prodigalité. Le petit discours qu'il m'a tenu le mois dernier est un modèle achevé de sage raisonnement et de morale mondaine. Il sait vivre et n'est pas trop puritain, malgré son origine genevoise. Il ne me dit rien d'Aline, quoiqu'il la connût fort bien, et ne s'amusa pas à débiter les reproches du vieux Géronte de l'ancien répertoire. Il me dit même assez galamment que le chiffre de trois cent mille francs, qui est celui de mes dettes, ne lui paraissait pas trop élevé; à la vérité, je dois payer mes dettes avec la dot d'un million qu'il me donne, en sorte que sa générosité ne lui coûtera rien; mais c'est déjà beaucoup de m'épargner un sermon. Il y a tant de pères qui ne donnnent pas un centime à leurs enfants, et qui ne les privent

cependant pas de leur harangue. Enfin, je suis très-content de lui et de la future qu'il m'a choisie. Sur mon honneur, elle est dix fois plus jolie qu'Aline. Ses yeux seuls, s'ils étaient à vendre, vaudraient un million.

Mais pour comble de bonheur, on me les donne gratis, et par-dessus le marché la terre de Cazeaux, que les gens du pays estiment huit cent mille francs; plus, la survivance de mon beau-père, qui va passer du Corps législatif au Sénat (ce dernier article n'est pas dans le contrat, mais les électeurs et le gouvernement auraient mauvaise grâce à ne pas l'y mettre). Le château, que j'ai vu l'an dernier, est fort commodément placé sur un monticule au bord de la rivière. Il date de 1250, et fut réparé avec goût sous le feu roi Louis XV. C'est un joli morceau d'architecture. Je pourrai même, si le garde des sceaux y met un peu de complaisance, ajouter à mon nom de Cabrioli, qui prête trop à la plaisanterie, le titre et le nom de mon beau-père, ce qui fera dans quelques années :

Le marquis de Cabrioli des Cazeaux

ou plus brièvement :

Le marquis des Cazeaux.

..... Ce qui me séduit le plus dans ma future,

après son château et la survivance législative du vieux marquis des Cazeaux, c'est qu'elle a été élevée fort sévèrement au couvent de la rue de Sèvres, et que les sages religieuses se sont bien gardées de lui donner le goût du monde. Or, je veux, avant toute chose, que la future marquise, ma femme, soit pieuse et connue pour telle. Outre que cela est de bon goût, je vois, dans sa piété, une garantie contre certains écarts. Pendant dix ans, j'ai fait assez de folies; il est temps que je les répare. Adieu les bals et les soupers. Mon estomac délabré a besoin d'un régime régulier et paisible. Plus de foie gras, plus de champagne. Un menu succulent, varié, mais léger et sain, tel que les ordonne le baron Brisse, voilà mon ordinaire. Quant à dîner en ville, passer la nuit chez mes voisins, ou les inviter à venir chez moi, serviteur! La porte du marquis Cabrioli des Cazeaux sera fermée dorénavant à tous mes anciens amis. Je ne veux plus voir que des douairières, des conseillers d'État, et le curé de ma paroisse. Par là, je vivrai tranquille et j'atteindrai doucement l'âge du vieux Mathusalem. Je veux que ma femme et moi nous soyons *embonnetdecotonnés* jusqu'aux oreilles.

Naturellement, je n'ai fait confidence de mon projet à personne. Il éclatera comme une bombe le

lendemain de la bénédiction nuptiale... Et n'ai-je pas mille fois raison? J'ai trente-cinq ans, mes cheveux me quittent, j'engraisse à vue d'œil, dans quelques mois je serai presque majestueux ; est-ce le moment de se jeter dans la mêlée au risque de recevoir des horions? Non, non, une bonne femme doit être toute à son mari et ne pas le quitter une minute, — excepté lorsqu'il va au club. Elle doit l'aimer, le servir, le soigner dans ses maladies, et s'enfermer avec lui dans sa maison. S'il ne tient qu'à moi, la future marquise Cabrioli des Cazeaux méritera cet éloge que l'Ecclésiaste donne à la femme forte : « *In domo mansit; lanam fecit : Elle est restée dans ses foyers, et elle a filé de la laine.* »

Du reste, je compte bien lui rendre agréable le séjour du château. Tout autour est un parc de 300 hectares, très-giboyeux et bien ombragé. Elle fera le bien sur ses terres. Si c'est une âme poétique et même un peu romanesque, ce sera de quoi prévenir ce terrible *vague à l'âme* qui a fait tant de ravages depuis trente ans parmi les femmes oisives. Enfin j'aurai confiance en elle, assurément; mais je la tiendrai de si près et je la surveillerai si bien que ma confiance me deviendra tout à fait inutile. De plus, dès le premier enfant, je l'entortillerai

tellement dans les liens de la nourricerie, qu'elle n'aura pas un moment dans la journée pour penser à mal. Voilà ce que j'appelle la haute politique conjugale. . . . .

PROJETS DE MADAME

Encore trois jours et je serai libre. Je me sens des ailes. Encore trois jours et je serai madame Cabrioli. Un vilain nom, cependant, Cabrioli! mais je compte sur le crédit de mon père pour me faire rendre le titre et le nom de marquise des Cazeaux, qui m'appartiennent légitimement. Franchement, sans cette promesse, je crois que j'aurais refusé le pauvre Cabrioli. Dans quel salon aurais-je osé me présenter sous ce nom ridicule? Hier, j'étais consternée en entendant les éclats de rire de ma bonne amie Jeanne de Bohun. « Comment! c'est toi, ma pauvre Mathilde, qui vas épouser un Cabrioli! » Et avec quelle offensante compassion elle ajoutait : « Va, va, rassure-toi, ma bonne amie; mon mari, qu'on veut nommer ambassadeur en Espagne, a du crédit aux Tuileries; il te fera décabrioliser et tu seras bel et bien marquise malgré ton Cabrioli. » J'avais envie de l'étrangler; heureusement, mon

père répond de tout et me rendra mon marquisat.

Jeanne est heureuse. Elle ne connaît pas ces petites misères de la vie, et son sort ne dépend pas d'un garde des sceaux. Son mari, le comte de Bohun, est aussi noble que les Plantagenets. L'un de ses ancêtres était le campagnon favori de Richard Cœur de lion sous les murs de Saint-Jean d'Acre. M. de Bohun est d'âge mûr, et ses cheveux noirs sont mêlés de fils gris; mais son nom seul le désigne aux regards.... Comtesse de Bohun!... Bah! laissons cela, et ne pensons plus qu'à mon pauvre Cab... Je n'aurai jamais le courage de répéter ce nom.

... Je le regardais hier, à la dérobée. Vraiment, il n'est pas laid. D'abord, il a quinze ans de moins que M. de Bohun, et quoique son front se dégarnisse, il n'est pas encore chauve. Son plus grand défaut, c'est de se croire un trop bel homme et de prendre des attitudes. C'est le fascinateur des coins de porte. Je n'en suis pas jalouse, Dieu merci, mais on devrait être plus modeste quand on a le malheur de s'appeler... J'avais juré de ne plus prononcer ce nom-là... Le pire, c'est qu'il ne paraît pas se douter de son infortune. Je le vois lancer des coups d'œil dans toutes les glaces et regarder les dames avec un sourire vainqueur... Quelques mots

échappés à mon père me font croire que mon futur mari est un fort mauvais sujet et qu'il voit ou qu'il a vu dans l'intimité quelques personnes célèbres. C'est là sans doute qu'il aura pris cet air triomphant.

Mais tout cela n'est rien, et je suis encore très-satisfaite en comparant mon futur mari aux trois quarts des gens qu'on m'a présentés. D'ailleurs, il est temps de se décider. Je suis majeure depuis six mois, et je ne me soucie pas de coiffer sainte Catherine. Mon père s'ennuie de me conduire dans le monde; une fille de mon âge est une charge trop lourde pour lui, et j'ai deviné un secret qu'il me cache. La terre des Cazeaux, qu'il me destine en dot, est hypothéquée pour les deux tiers de sa valeur, de sorte qu'il faut que mon mari soit riche ou que je renonce au mariage. Ma foi, il vaut encore mieux épouser M. Cabrioli, qui sera marquis des Cazeaux dans trois semaines. C'est ce qui explique aussi la facilité de mon père, autrefois si dédaigneux de la banque et des banquiers. Mon futur mari a-t-il deviné ou non l'hypothèque? A-t-il assez de générosité pour négliger ce détail en faveur de la marquise ou du marquisat? Je l'ignore, et je devrais peut-être l'avertir. Mais dois-je révéler à un étranger ce que mon père me cache à moi-même?

Après tout, le seigneur Cabrioli, marquis des Cazeaux, ne sera pas très-malheureux d'avoir conduit à l'autel une marquise sans dot. Les millions de son père doivent lui suffire.

J'entrevois un autre nuage, mais je me charge de le dissiper. M. Cabrioli me paraît avoir du penchant pour la retraite. Il m'en a déjà dit quelques mots que je n'ai pas feint d'entendre, quoique je les entendisse fort bien ; mais j'espère bien qu'il prendra conseil de moi, et qu'avant de m'enfermer dans sa maison, moi qui suis sortie du couvent depuis deux ans à peine, il me laissera le temps de voir le monde. Je ne suis pas lasse, mon cher mari, ni dégoûtée d'aller au bal, et je compte bien vous le montrer. D'abord, je veux faire visite avec Jeanne à tout le faubourg Saint-Germain. J'y retrouverai nos anciennes amies : les unes mariées, les autres moins heureuses, et je compte bien ne pas rentrer une seule fois cet hiver avant cinq heures du matin. Tant pis pour le marquis Cabrioli des Cazeaux. L'hiver suivant, mon hôtel sera prêt et je veux recevoir tout Paris. Je ne suis embarrassée que du printemps. Que faire d'une saison où l'on ne danse plus et où l'on ne se baigne pas encore? C'est le moment, je crois, d'aller à la campagne et de bâiller un peu en tête-à-tête. Allons,

M. le marquis Cabrioli ne sera peut-être pas aussi mélancolique qu'il le dit, et, dans tous les cas, je prendrai soin de le former... Mais la marchande de modes m'attend pour essayer ma robe de mariée. Il est temps de revenir aux choses sérieuses.

CINQ ANS PLUS TARD

RÉFLEXIONS DE MONSIEUR.

Dois-je poignarder? dois-je plaider? dois-je me taire et vivre à part ?..... Non, jamais on ne fut plus indignement trahi !..... Mais reprenons l'histoire dès le commencement, c'est-à-dire dès le jour où je fis la funeste sottise d'épouser Mathilde et de fonder la dynastie de Cabrioli des Cazeaux; — car elle est fondée maintenant et je ne puis plus m'en dédire. Gaston est tout mon portrait, et Blanche, quoique plus jeune et plus délicate que son frère, ne fait pas honte aux Cabrioli, dont elle est descendue.

Ce jour-là, c'était le 15 avril 1858. La cérémo-

nie fut belle, Dieu le sait ! Le faubourg Saint-Germain et la Chaussée-d'Antin s'étaient donné rendez-vous à l'église Saint-Thomas-d'Aquin, trop petite pour une si nombreuse assistance. Du côté de Mathilde on ne voyait que ducs, comtes, marquis, princes, barons et vidames. De mon côté rayonnaient les millions, et je vis avec plaisir que mon père, tout Cabrioli qu'il était, recevait de toutes parts des sourires et des coups de chapeau. Il est vrai qu'il venait d'obtenir la concession du chemin de fer de Lisbonne à Oporto, et que les actions, émises à cinq cents francs, se vendaient couramment sept cent cinquante. (Elles sont aujourd'hui à quarante-cinq francs, mais grâce au ciel, mon père n'en a plus une seule, et même il eut la sagesse de se démettre de ses fonctions de président du conseil d'administration, dès qu'il vit venir la dégringolade.)

Après la messe, j'enlevai Mathilde suivant l'usage, et nous prîmes la route d'Auvergne. L'Italie est usée ; la Suisse est fatigante ; l'Allemagne est ennuyeuse ; l'Espagne n'est ni confortable ni sûre ; passer la mer est un travail au-dessus de mes forces. Je calculai d'ailleurs (à quoi m'a servi ce calcul ? peut-on éviter sa destinée ?) je calculai que les premiers jours du mariage étaient toujours

les meilleurs, que nous avions un château en propre, et qu'il serait bon de passer là paisiblement la lune de miel et d'y faire provision de doux souvenirs pour la saison brumeuse de l'âge mûr. D'ailleurs, j'avais horreur des auberges et j'étais curieux de connaître mes terres.

Je dis : mes terres, car le marquis des Cazeaux, mon beau-père, avait eu la politesse de donner toutes ses propriétés en dot à sa fille. Quinze jours après mon mariage, je connus le vrai motif de cette générosité. Le notaire de *** m'apprit que la terre et le château des Cazeaux, qui valent à peu près neuf cent mille francs, étaient hypothéqués pour sept cent mille ; — de sorte que j'eus grand' peine à payer les dettes du marquis, et même je n'en serais pas venu à bout sans l'aide de mon père. Je ne fus pas peu surpris d'apprendre, le jour de la mort de mon beau-père, qu'il laissait à sa fille un héritage d'un million en bonnes actions de Banque, de chemins de fer et titres de rente, et qu'il n'avait hypothéqué ses terres, cinq mois avant mon mariage, que pour marier sa fille sans dot, tout en paraissant se dépouiller pour elle. Le tour était fait de main de maître, il faut que je l'avoue, et mon père lui-même, qui connaît les affaires, en fut frappé d'admiration.

Mais ces détails importent peu à mon affaire. Le marquis remplit tous ses autres engagements avec une exactitude scrupuleuse. Il fut nommé sénateur au temps prescrit, et me fit nommer député comme il s'y était engagé par contrat. Il me présenta comme son gendre et son successeur dans le monde officiel. Il me fit désigner comme rapporteur du budget rectificatif, et prit soin de faire valoir ma capacité financière, ce qui me frayait tout doucement un chemin vers le ministère des finances, ou tout au moins vers une direction générale. Enfin, quelques heures avant de mourir, il me serra la main et me dit : « Mon cher Cabrioli, « je vous fais mes adieux. Vous trouverez dans le « tiroir de droite de mon secrétaire un papier qui « vous causera, je n'en doute pas, quelque sur- « prise, et qui adoucira le regret que vous avez de « me perdre. C'est la liste de tous mes biens « meubles, dont l'ensemble forme à peu près un « million cinquante-trois mille francs. Vous n'en « devrez aucun compte à l'enregistrement. Ce sont « mes économies. Si je vous en avais parlé plus « tôt, vous n'auriez pas manqué d'en dépenser une « partie. J'ai mieux aimé les garder avec soin « pour ma fille et pour vous, et vous m'en saurez « gré quand le moment sera venu de marier la

« vôtre... Je n'ai pas nui à votre fortune politique, « vous le savez ; écoutez donc, et promettez-moi « de suivre le dernier conseil de ma vieille expé- « rience.

« Vous avez, mon cher ami, plus d'ambition « que de génie, quoique — je me plais à le « reconnaître — vous puissiez passer pour un « aigle si l'on vous compare à la plupart de vos « collègues. Ne forcez donc pas votre talent. « N'ayez jamais d'audace. Votre tempérament ne « vous y porte pas. Soyez modéré en tout, dans vos « opinions, dans vos discours, dans vos actes, « dans votre silence. L'homme modéré n'offense « personne. Il ne franchit pas la barrière et le « fossé. Il les tourne. Aussi ne se rompt-il jamais « le cou. Surtout, soyez dévoué sans être zélé. Le « dévouement, en politique, est le plus lucratif de « tous les métiers. Dès qu'on saura que vous êtes « dévoué, tous les chefs de file voudront vous « prendre à leur service, et vous n'aurez que « l'embarras du choix. Criez : *Vive le roi !* avec « persévérance; et si le roi est culbuté, criez : *Vive « la ligue !* Le roi et la ligue vous en récompense- « ront chacun à son tour... Mais préparez de loin « vos virements, comme faisait le feu prince de « Talleyrand, qui n'a jamais servi une minute

« de trop le maître dont l'opinion publique ne
« voulait plus.

« Un dernier mot. Tâchez d'occuper Mathilde.
« Je vois qu'elle s'ennuie et tourne à la femme
« incomprise. C'est fort dangereux. Je ne vous
« recommande pas de lui tenir compagnie au
« logis. Le remède serait pire que le mal. Ayez
« un salon, recevez cinq ou six hommes poli-
« tiques, deux ou trois hommes d'esprit, et trente
« ou quarante cravates blanches. Parlez peu, une
« fois tous les quinze jours, pendant dix minutes
« seulement, et sur un sujet étudié d'avance. Si
« vous pouviez n'émettre que des sentences, vous
« seriez un orateur accompli. Grave et vide, rien
« de plus. Mathilde se tient admirablement et ne
« manque pas d'esprit. Avec un peu d'effort vous
« en ferez une femme politique. C'est ennuyeux,
« je le sais ; mais la politique est encore moins
« dangereuse que l'oisiveté. Tant que Mathilde
« raisonnera ou déraisonnera sur la question
« d'Orient, vous serez en sûreté. Adieu, mon
« ami, soyez heureux. » Le soir même il mourut.

Le vieux marquis avait raison. Mathilde s'ennuyait. Sous divers prétextes je l'avais retenue trois ans à la campagne. D'abord j'avais dû m'occuper de mon élection (qui ne fit pas un pli ; le

préfet et mon beau-père y avaient mis bon ordre); puis vinrent coup sur coup deux grossesses à peine interrompues par un séjour de deux mois à Paris ; puis je l'excitai à jouer le rôle de châtelaine, et j'invitai chez moi tous les bourgeois et tous les gentilshommes campagnards de l'arrondissement, sans oublier leurs femmes. Mathilde s'amusa d'abord avec moi de leurs toilettes, mais ce plaisir ne dura guère, et d'ailleurs devenait dangereux pour mon élection ; enfin, je voulus l'intéresser aux œuvres de bienfaisance, aux crèches et à toute la menue monnaie de la charité chrétienne; mais elle regimba tout net, comme l'avait prévu son père, et me déclara qu'elle voulait retourner à Paris, et voir ses amies du faubourg Saint-Germain, et qu'elle partirait, dût-elle partir seule. Que faire ? Je me résignai. Nous fîmes nos malles. J'achetai un petit hôtel aux Champs-Élysées, et je lançai Mathilde à pleines voiles dans la question du Sleswig-Holstein.

Hélas ! ce qui devait me sauver m'a perdu. Vainement j'avais pris soin de n'admettre dans mon salon que des politiques quinquagénaires, des magistrats, des banquiers ou des gens d'esprit qui devaient faire les mots de Mathilde et les miens (Mathilde, en vraie fille des croisés, n'a

jamais regardé le nez d'un bourgeois). Un beau jour, je reçus la visite du noble comte de Bohun. Maudits soient-ils, lui et sa femme! C'est à eux que je dois mon martyre. Par une condescendance dont ils me croyaient fort honoré, ils m'ouvrirent les portes du faubourg Saint-Germain, fermées à Mathilde depuis sa mésalliance; car c'est ainsi que madame de Bohun qualifiait mon mariage aussitôt que j'avais le dos tourné. J'aurais voulu donner vingt soufflets à cette petite vipère aussi bien qu'à son grand flandrin de mari, qui ne parlait qu'avec une affectation de politesse voisine de l'impertinence. Mais Mathilde se précipita avec ardeur dans cette amitié nouvelle En quelques semaines, elle devint inséparable de Jeanne, et tous les célibataires de la rue Saint-Dominique entrèrent chez moi comme un torrent.

Un seul, moins empressé, me plaisait davantage. C'était le propre beau-frère de Jeanne, le vicomte Ralph de Bohun. Pendant que les autres s'empressaient autour de Mathilde, admiraient ses moindres paroles, et même, se croyant sans doute fort habiles, recherchaient avec empressement mon amitié, je remarquai la froideur de Ralph. Peut-on se défier de celui qui ne fait la cour ni à la femme ni au mari? Quant à Mathilde, elle m'en

parlait tous les jours, soit pour le louer, soit pour en dire du mal, et ce manége m'aurait même donné quelque soupçon, si la rareté des visites de Bohun n'eût témoigné de son innocence. Je crus donc pouvoir sans danger me lier avec lui. J'ai réussi... Il est enfin sorti de sa réserve, car une femme de chambre que Mathilde a renvoyée ce matin vient de me remettre le billet suivant qui ne m'était pas destiné. « Chère Mathilde......... » Suivent quatre pages de protestations d'amour qui montrent jusqu'à l'évidence que le scélérat n'est pas encore arrivé au but, mais qu'elle l'aime et le lui a dit. Le tout se termine par un :

« *Ever yours.*

« RALPH. »

Vit-on jamais pareille infamie? J'accueille ce traître comme un frère dans ma maison, et.... Parbleu! n'est-ce pas la loi commune? De quoi me plaindrais-je?... Avec quel art il a su feindre et tromper! Hier encore, il me serrait la main au club et m'empruntait vingt-cinq louis qu'il avait perdus sur parole. S'il m'emprunte mon argent, il devrait au moins me laisser ma femme... Avec quel plaisir je lui passerais une épée au travers du corps! Et c'est chose facile, car il est de seconde

ou troisième force, tout au plus, tandis qu'on trouverait difficilement cinq tireurs plus habiles que moi dans les salles d'armes de Paris. Mais tuer un homme qui était hier encore mon meilleur ami, ce serait dire à tout Paris le motif du duel. Puis, les avocats s'en mêleraient; on traînerait dans la boue mon nom et celui de mes enfants. Non, je renonce à l'épée, du moins pour quelque temps. Plus tard je chercherai quelque bon prétexte à querelle.

Quant à poignarder ma femme, il n'y faut pas songer. Là encore, j'entrevois un horizon tout noirci d'avocats. Avertir Mathilde et lui faire les reproches qu'elle mérite serait une sottise impardonnable, car elle peut nier tout, et n'y manquera pas. Menacer sans frapper est ridicule. Que faire donc?... Ah! grâce au ciel, j'ai trouvé! Eurêka. Je tiens à la fois mon salut et ma vengeance. Le moyen n'est pas héroïque, mais il est sûr.

MADAME.

Qu'est-il donc arrivé? Je ne le reconnais plus. Ce n'est plus le Cabrioli d'autrefois, un peu vain, un peu lourd, mais sûr de lui-même, et croyant as-

surément que jamais Dieu n'a mis sur terre une créature plus accomplie que le fils de son père. Il est agité, inégal : on dirait qu'il s'inquiète. Ce soir, pendant le dîner, il cessait tout à coup de manger, et restait, les yeux fixes, en contemplation devant les moulures du buffet. Il est vrai que ces moulures sont d'Ascanio, le meilleur élève de Benvenuto Cellini, et surmontées d'un *Amour lançant sa flèche*, qui est une merveille au dire des connaisseurs; mais mon pauvre Cabrioli n'est pas homme à s'émouvoir pour cet amour-là, ni pour n'importe quel autre amour, bien qu'on m'ait raconté qu'il fréquente assidûment depuis deux ans le foyer de la danse à l'Opéra. Il a même eu la politesse de s'en cacher, comme si j'avais pu en concevoir quelque souci... Vraiment, ce bel homme ne doute de rien.

Mon Dieu, que le mariage est long! Voilà six années qui ont passé avec la lenteur de six siècles. Sauf un petit intervalle de deux mois qui suivit la cérémonie nuptiale et qui m'a semblé bien court, je n'ai pas eu deux heures de vrai plaisir. Et encore, même pendent ces deux mois, ai-je été vraiment heureuse? Il était poli, affectueux et bon, comme on doit toujours l'être avec une jeune fille qu'on voit pour la première fois. Par moments,

on aurait cru qu'il osait à peine me parler ou me toucher, et que je lui paraissais fragile comme une porcelaine du Japon. Je ne sais quelle idée le pauvre garçon se faisait de ce qu'on nous enseigne au couvent ou ce que nous apprenons par la méthode de l'enseignement mutuel, mais je le trouvais tout confit en phrases mystiques qu'il avait étudiées dans l'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales. Dès qu'il voulait sortir du bouilli et du rôti pour s'élever dans l'azur, il n'avait plus à la bouche que les mots d'idéal, de Dieu, de nature, de prairie, de printemps, de rossignol, d'ange, etc. Je croyais entendre les cantiques de l'abbé *** mis en prose, et j'étais d'abord toute honteuse de n'y rien comprendre et de ne pas pouvoir m'élever avec lui sur ces sommets ; mais je m'aperçus bientôt qu'il n'en pensait pas un mot, et qu'il n'avait pas d'autre but que d'édifier son prochain sans s'édifier soi-même, — chose assez fréquente, dit-on, chez les plus illustres prédicateurs.

Cette découverte lui fut fatale. Je ne la fis pas tout d'un coup, comme Christophe Colomb celle de l'Amérique, mais en avançant pas à pas dans la connaissance de mon mari. Pauvre Cabrioli ! après trois ans de mariage je lisais dans ses yeux comme dans un livre toujours ouvert, et je connaissais le

sens de ses moindres gestes. A sa manière de s'asseoir, d'étouffer un bâillement, de fermer un livre ou de l'ouvrir, de prendre son chapeau ou ses gants, d'allumer un cigare, d'engager ou de laisser tomber la conversation, je pouvais dire l'emploi de sa soirée et prévoir l'emploi du jour suivant Cela vint au point que le jour où il fit accepter son cœur, un appartement au premier étage dans la rue de la Chaussée-d'Antin et une calèche à mademoiselle Katinka, des Bouffes, je devinai tout du premier coup d'œil. Notez qu'il passe au Corps législatif pour un homme d'une profondeur extraordinaire. Qu'on juge par là de ses collègues.

Le plus beau trait de sa vie conjugale fut de se résigner, après la mort de mon père, à s'établir à Paris, où nous n'avions jamais eu qu'un pied-à-terre. Est-ce l'effet des conseils de mon père, qui avait deviné mes ennuis? Je l'ai toujours soupçonné. Il est certain que jamais conception plus brillante n'est entrée dans la tête d'un Cabrioli. Au lieu de recevoir deux fois par an dans mon château les maires de l'arrondissement et les curés du diocèse, — Monseigneur en tête, — ce qui est plus ennuyeux que la pluie, j'allais ouvrir ma porte à tout Paris, — le Paris qui compte, bien entendu; — j'allais être belle devant les gens qui savent

apprécier la beauté et faire un compliment sans dire une parole ; j'allais retrouver mes anciennes amies du faubourg, Jeanne de Bohun et les autres. Qui sait? j'allais les effacer, peut-être... Au pis aller, je quitterais ce rôle ingrat de fermière pour lequel je ne suis pas faite, et j'aurais, moi aussi, ma splendeur.

Je suis marquise du chef de mon père et du garde des sceaux ; mon arrière-grand'mère s'est compromise avec Louis XIV, et quand Gaston sera grand, je ne crois pas que personne lui dispute le marquisat.

Tels étaient mes rêves, et M. Cabrioli des Cazeaux, toujours diplomate et rusé, eut soin de m'entretenir dans cette espérance. Mais quelle déception, grand Dieu ! quand je vis entrer dans mon salon les gens de robe les plus pédants, les conseillers d'État les plus hauts sur cravate, les militaires les plus goutteux et les poëtes les plus couronnés... par l'Académie ! Pour comble de malheur, tout ce monde-là était chauve et quinquagénaire. Mon mari m'en expliqua la raison. « Autrefois, me dit-il, tout était au choix ; aujourd'hui, tout est à l'ancienneté, de sorte qu'on arrive fort tard à une situation respectable. D'un autre côté, ma position quasi officielle ne me permet pas... » Je me

levai pour ne pas entendre la suite de ce raisonnement qui m'agaçait les nerfs. Une femme d'esprit veut bien céder quelquefois, mais elle ne veut pas être prise pour dupe, et en vérité M. Cabrioli présumait un peu trop de ma naïveté. Au fond il déteste les jeunes gens parce qu'il est jaloux. Et de quel droit?... Est-ce que je m'inquiète de ses actions?

A première vue, Jeanne l'avait jugé et jaugé. C'est un finassier. Il essaya d'abord d'éviter la rencontre de M. de Bohun, et je dois reconnaître que l'autre ne montrait guère d'empressement; mais Jeanne et moi, nous avions résolu de les lier l'un à l'autre en dépit de leur antipathie mutuelle, et ce que femme veut, Dieu le veut. J'avouai d'abord à mon pauvre Cabrioli que Bohun avait pour lui la plus grande estime et qu'il avait dit tout haut devant le baron, le duc et le vidame, qu'il le croyait fait pour le ministère des affaires étrangères ou tout au moins pour une grande ambassade. Or, la passion, je dirais presque le tic de M. des Cazeaux, est de régler la question d'Orient. Son idéal, c'est Metternich ou Talleyrand. Dès ce jour, il devint l'inséparable ami de M. de Bohun, à qui de son côté (car c'est un monomane d'une autre espèce) Jeanne avait persuadé que mon mari regarde la

souche des Bohun comme antérieure de trois siècles à celle des Plantagenets. Innocent accroc que nous fîmes, toutes deux en même temps, à la vérité.

Après tout, quel mal y a-t-il à se défendre ainsi de la tyrannie du sexe laid, brutal et barbu? Vaudrait-il mieux prendre son mal en patience, et offrir à Dieu son mari comme lady Pembroke lui offrait sa migraine? La résignation est la vertu des niais. Au reste, notre innocente ruse, que le plus sévère des casuistes aurait à peine osé blâmer, a produit le meilleur effet, puisque c'est à elle que je dois de connaître Ralph.

Je me souviens, comme si c'était aujourd'hui, du jour où Jeanne me le présenta. Nous étions toutes deux seules au Bois, dans une calèche découverte. J'avais mis, étant blonde, une robe de satin bleu et un petit chapeau rose délicieux. Nous parlions de je ne sais quoi, de la question d'Orient ou d'Occident, de *Barbe Bleue*, du fameux sermon du P. Félix, où M. des Cazeaux avait ronflé comme un orgue, et enfin du dernier bal des Tuileries. La calèche allait au pas, à cause de l'encombrement des voitures. Tout à coup je vois déboucher d'une allée latérale un beau gentilhomme de vingt-huit ans environ, bien monté,

bien campé, bien moulé, bien cambré, et trottant avec grâce. — Tiens, c'est Ralph ! dit Jeanne. Ralph, venez ici. Il s'approcha, le chapeau à la main, comme un Français de l'ancien régime. Cela me fit plaisir, car j'ai en horreur les jeunes gens d'aujourd'hui, qui secouent la main aux femmes comme de vieux camarades, et remettent dès les premiers mots leur chapeau sur la tête, avec la grossièreté des palefreniers anglais. — M. Ralph de Bohun, mon beau-frère, dit Jeanne en forme d'introduction.

Mais à quoi bon me raconter à moi-même ce que je sais mieux que personne, ce qu'il m'a raconté vingt fois, comment il m'aima, comment il sut plaire à M. des Cazeaux, comment il se fit prier par lui de venir chez moi, comment il ne céda qu'aux plus vives instances, comment je devinai son amour avant qu'il en eût parlé, comment il osa...? Je le repoussai, non peut-être sans lui laisser quelque espérance... Ai-je été coquette avec lui? Qui sait? Je ne le sais pas moi-même. Ce qui est certain, c'est qu'il revint à la charge, c'est qu'il fut bien pressant, et que M. des Cazeaux était au club, au Corps législatif, au café Anglais, chez mademoiselle Katinka, enfin partout où il aurait dû ne pas être. J'ai toujours résisté, et

j'ose dire que j'avais quelque mérite, car mon mari ne me rendait pas la vertu facile, mais je sens que la tentation devient trop forte... Il est si doux d'être aimée ! vraiment, la dernière lettre de Ralph m'a touchée jusqu'au fond de l'âme. Je ne me lasse pas de la lire...

Eh bien ! que veut dire ceci ? J'ai voulu la relire pour la vingtième fois. Elle avait disparu. L'aurais-je oubliée sur le guéridon, ou laissée tomber à terre sans m'en apercevoir ? Mon mari ne se doute de rien assurément ; mais il est minutieux et tracassier comme tous les bourgeois ; il furète sans cesse ; il pourrait trouver ma lettre, l'ouvrir par distraction. Je frémis des suites possibles de mon imprudence. M. des Cazeaux a de l'honneur ; il est (on l'a dit assez souvent devant moi) l'une des premières lames de Paris. S'il lit la lettre, Ralph est un homme mort, et moi, moi !... Ma tête se perd. Ah ! la sotte chose que cette manie d'écrire ce qu'on peut se dire si commodément tous les jours ! Cependant personne n'a pu prendre cette lettre. Mon mari n'est pas entré chez moi depuis huit jours, et ce matin encore je l'ai remisée dans sa cachette ordinaire. Excepté ma femme de chambre... Ah ! grand Dieu ! tout s'explique. Je l'ai renvoyée ce matin ; c'est sa vengeance.....

J'ai mal dormi. J'ai fait des rêves affreux. Tantôt je voyais Ralph tout sanglant, percé de l'épée de mon mari ; tantôt c'est mon mari lui-même qui m'offrait le poison des Borgia dans une coupe d'or, comme au dernier acte de *Lucrèce*. Mais mes inquiétudes étaient sans fondement. Mon brave Cabrioli ne se doutait de rien. Il est venu s'asseoir en face de moi à déjeuner, l'air gai, content, souriant. Il a beaucoup caressé Blanche, qui cherchait à réciter la fable des *Deux mulets*, et qui s'était arrêtée court après les premiers mots :

Deux mulets cheminaient... Deux mulets cheminaient...

Gaston, qui a plus de mémoire, voulait souffler sa sœur, mais il s'est arrêté lui-même après :

L'un d'avoine chargé,
L'autre portant l'argent de la gabelle.

— Qu'est-ce que c'est que la gabelle ? a demandé le père. — La gabelle... la gabelle... répliquait Gaston en appuyant son menton sur sa main d'un air rêveur, et les mots ne venaient pas. Cette petite scène nous a fait beaucoup rire. Les interruptions de Blanche, le froncement des sourcils de Gaston, étaient vraiment merveilleux. Enfin, les enfants sont descendus au jardin, les domestiques

sont sortis, et nous sommes restés seuls. Le cœur me battait, je l'avoue, bien que le regard de mon mari n'eût rien d'effrayant. Au contraire, il allumait son cigare sous mes yeux avec son flegme ordinaire.

J'étais du reste sous les armes, et s'il avait dit le moindre mot de Ralph, j'aurais riposté en demandant des nouvelles de Katinka. Rien n'est plus propre à dérouter un mari agressif que de l'attaquer soi-même et de reporter la bataille sur son propre terrain. C'est la première règle de tactique de toutes les femmes. Mais je n'ai pas eu besoin de tirer l'épée. Il était lui-même d'humeur causeuse et plus confiant qu'à l'ordinaire. Après quelques mots sur les études et la gaieté des enfants, je me suis hasardée à dire qu'il m'avait paru inquiet et chagrin hier au soir. A ce mot, il m'a tout avoué non sans quelque embarras. La nuit précédente, au club, il avait perdu 30,000 fr. à jouer contre un Polonais, et c'est ce qui l'assombrissait; mais il a regagné cette somme la nuit dernière, et même quelque chose de plus. Cet aveu loyal m'a rendu la tranquillité. Si ma lettre est perdue, ce n'est pas lui qui l'a trouvée. Cependant, pour sauver les apparences, j'ai fait quelques sages remontrances sur la fureur du jeu, qui compromet la for-

tune et l'avenir des plus grandes familles. Il m'écoutait avidement, heureux, je crois, d'en être quitte à si bon compte, et m'a protesté vingt fois qu'on ne l'y reprendrait plus.

— A propos, a-t-il ajouté, je veux vous annoncer une grande nouvelle : Ralph se marie.

A ces mots, je me suis sentie pâlir ; mais j'ai fait bonne contenance.

— Ralph? Quel Ralph?

— Eh parbleu ! a dit mon mari, Ralph de Bohun, notre ami Ralph ; et il fait un brillant mariage, je m'en vante. La future apporte en dot deux millions.

— Elle est laide et bossue pour le moins, ai-je répliqué avec une aigreur involontaire : heureusement, mon mari ne s'en apercevait pas.

— Laide ! a-t-il dit en riant aux éclats. (Ce pauvre homme a une manière de rire qui ferait danser les chèvres.) Laide ! ma cousine Camille ! Vous n'y pensez pas, ma chère Mathilde. C'est une perle...

— Au fond d'une huître.

J'étais furieuse contre mon mari, contre Ralph et contre cette petite sotte, et j'avais de la peine à ne pas éclater.

— Ma foi, a dit mon mari, en se levant et allu-

mant un second cigare, je croyais que vous seriez plus contente d'un mariage qui fait la fortune de notre ami et le bonheur de deux familles ; et j'en étais d'autant plus fier, que si le mariage se fait, je n'y ai pas nui, j'ose le dire.

— Comment ! c'est vous qui en avez eu l'idée?

— Et qui donc, ma chère? Il est bien vrai que Ralph m'a parlé depuis longtemps de son désir d'en finir avec la vie de garçon, et de l'amour profond qu'il avait pour Camille...

J'étouffais. Je me suis levée sous prétexte que Gaston avait poussé un cri, et je suis descendue au jardin. Heureusement il ne m'a pas suivie, et j'ai pu me promener pendant une heure ou deux, seule avec mes pensées. De minute en minute, je regardais à travers les arbres si M. des Cazeaux était parti ; mais lui, sans se soucier de mon martyre, digérait, à demi étendu sur la terrasse, et paraissait absorbé par la lecture d'un article interligné de M. Paulin Limayrac.

Enfin, au moment où j'allais perdre patience, il s'est levé avec la majestueuse lenteur d'un éléphant, et, prenant sa canne et son chapeau, il est sorti. J'ai entendu la porte de l'hôtel se refermer bruyamment sur lui. Que Dieu le conduise et le garde ! Je suis rentrée dans ma chambre, et j'ai recommencé

la recherche de ma lettre. Chose étonnante ! elle était sous un fauteuil où je croyais avoir regardé vingt fois. Je l'ai remise dans le tiroir et j'ai tourné soigneusement la clef. Puis j'ai écrit à Ralph ce seul mot : « Venez ! »......

Il est venu ce matin, cet infâme Ralph. Mon mari n'avait pas menti. Voilà donc l'amour éternel de ce gentilhomme !... Mais il faut reprendre les choses dès le commencement. M. de Bohun s'est présenté à deux heures, d'un air vainqueur, la moustache en croc, une rose à la boutonnière. Je lisais dans ses yeux la fatuité triomphante. Dès les premiers mots, je l'ai interrompu :

— Ralph, m'aimez-vous ?

A cette question il a cru, je pense, toucher au but, et s'est mis à genoux devant moi d'un air passionné.

— Quel jour épousez-vous mademoiselle Camille Cabrioli, cousine de M. des Cazeaux ?

A cette question, il est demeuré « stupide » comme un héros de Corneille. Mes yeux, qui plongeaient dans les siens, ne lui laissaient pas le temps de chercher une défaite ou un mensonge. Il essayait pourtant un timide :

— Qui vous a dit... ?

— Mon mari, ai-je répondu, M. le marquis des

Cazeaux, votre ami intime, qui, sans aucun soupçon du dessein que vous aviez de le trahir, emploie toute son influence pour vous faire épouser sa cousine et vous assurer sa dot.

Ralph s'est levé d'un air froid et m'a dit :

— Vous ne pensez pas, madame, que ce soit l'appât d'une dot...

— Vous l'aimez donc, monsieur de Bohun? mais, si vous l'aimez, pourquoi m'avez-vous vingt fois écrit et juré le contraire? Vous avez donc menti ou vous mentez maintenant?

Je lui ai jeté les morceaux de sa dernière lettre à la figure. Il est sorti sans répliquer, et j'ai pleuré pendant toute l'après-midi. O Dieu! quand je pense que j'étais sur le point... Quelle école! quelle école! Ah! l'abbé Loriot a bien raison de dire que quand on n'est pas vertueuse par principes ou par amour du ciel, il faut encore l'être par intérêt bien entendu.

.. .. Voilà huit jours que mon mari m'a donné la première nouvelle de ce mariage. Tout est déjà rompu, et de façon à ne pas se renouer. M. des Cazeaux avait d'abord mené l'affaire avec son impétuosité habituelle et emporté le consentement des grands parents; Ralph ne sortait plus de la maison des Cabrioli; mais voilà que tout à coup, hier ma-

tin, le père Cabrioli, oncle de mon mari, apprend que son futur gendre a perdu cent mille francs au jeu depuis six mois, qu'il s'est montré l'an dernier aux avant-scènes de plusieurs théâtres avec une jeune demoiselle de grande réputation, et qu'enfin, toutes ses dettes payées, il lui reste à peine de quoi vivre comme un chef de bureau. Cabrioli craint pour ses millions et pour sa fille ; il donne congé au vicomte, et Ralph est mis à pied comme un cocher sans emploi. M. des Cazeaux n'en paraît pas trop affligé. D'où vient cette sérénité d'âme avec laquelle il supporte si courageusement l'échec de M. de Bohun ? Il y a toujours, dit un philosophe assez désagréable, quelque chose qui ne vous déplaît pas au fond du malheur de nos meilleurs amis. Est-ce une explication suffisante ? Je crains de deviner la vérité. Ralph n'est pas venu à l'hôtel depuis huit jours, et mon mari ne s'en étonne pas. Il ne fait aucune question. D'où vient cette indifférence ? Autrefois, il ne pouvait pas se passer de M. de Bohun... Cette lettre perdue d'abord, puis retrouvée... ce mariage entamé, puis abandonné... M. des Cazeaux serait-il plus pénétrant que je n'avais pensé ? N'approfondissons rien. S'il a tout deviné, je lui sais gré de son silence, quoique l'ami de mademoiselle Katinka

n'ait pas le droit de me faire de grands reproches... S'il ne sait rien, il doit remercier Dieu, et moi aussi... Décidément, il n'y a que les enfants, ici-bas, qui vaillent quelque chose. Les pères et les mères devraient être cousus dans un sac et jetés dans la Seine par-dessus le parapet du pont Neuf. Gaston est venu tout à l'heure m'embrasser; et me voyant pensive, il a cru que j'avais quelque chagrin et m'a dit d'un air crâne : « Maman, quelqu'un t'a fait pleurer. Qui est-ce? Dis-le-moi, pour que je le coupe en deux avec mon sabre? » Cher Gaston! ses yeux bleus étincelaient de courage et de fierté. C'est un vrai gentilhomme, celui-là... Hélas! dans quinze ans, il sera peut-être aussi sot que... non, j'ai tort, mon mari n'est pas un sot; peut-être même aurais-je pu l'aimer; mais pourquoi nous sommes-nous mariés avant de nous connaître?...



LE CHOIX D'UNE FEMME

Donc, il faut se marier; mais avec qui? Difficile problème,—plus difficile à résoudre en France qu'en Angleterre ou en Allemagne.

Ce n'est pas (Dieu me préserve de le dire ou de le croire!) que les Allemandes ou les Anglaises soient supérieures aux Françaises; mais comme elles sont plus libres avant le mariage, on les connaît beaucoup mieux.

Les jeunes filles de la classe moyenne en France (je ne parle pas des ouvrières ou des paysannes) reçoivent toutes en naissant le même mot d'ordre : ne rien dire, ne rien penser, ne rien sentir, ou du moins en faire le semblant. Elles gardent une attitude réservée et presque prude, ne sortent qu'avec

leurs mères, paraissent tout ignorer, excepté l'art de faire la révérence, ne dansent jamais trois fois avec le même homme dans la même soirée, ne reçoivent de visites que de leurs amies, ne valsent pas, polkent rarement, avouent pendant la contre-danse qu'il fait bien chaud, ou que madame C*** est bien coiffée, ou que madame D*** a des pieds plus grands que nature, ne donnent jamais leur avis sur un livre, et sont jusqu'au jour du mariage aussi voilées d'esprit et de caractère que les Turques sont voilées de visage.

En revanche, dès le lendemain le voile se déchire, et quelquefois d'une façon tragique.

Connaissez-vous l'histoire d'Elisabeth de Parme, seconde femme de Philippe V, roi d'Espagne?

Le pauvre roi, jeune encore, déjà veuf, amoureux par tempérament, mais scrupuleux et dévot, voulut un jour se marier. Il avait alors pour premier ministre une vieille femme d'esprit, Charlotte de la Trémouille, princesse des Ursins, qui avait rôti le balai à Paris, à Rome et à Madrid, et il ne faisait rien sans la consulter.

Charlotte, fort embarrassée et craignant de partager le pouvoir avec une autre femme, consulta son confident Albéroni, petit abbé parmesan dont elle avait fait la fortune : — Eh? *per Bacco!* dit

l'abbé, j'ai votre affaire, une bonne princesse, innocente, naïve et douce comme un agneau, qui n'a jamais rien vu ni rien désiré, qui ne sait qu'obéir, et qui sera bien contente de quitter le triste et maussade palais de son père pour être reine à l'Escurial. En deux mots, c'est la fille du duc de Parme, mon ancien maître; une cire molle que vous pétrirez comme il vous plaira.

La vieille dame, bien rusée pourtant, crut le perfide abbé, et conclut le mariage sur-le-champ; Philippe V ne pouvait plus attendre. Puis elle courut en grande pompe au-devant de la nouvelle reine; mais celle-ci, stylée d'avance par Albéroni, ne voulut pas la recevoir, et la fit conduire en poste à la frontière de France avec ordre de ne plus remettre les pieds en Espagne. Ce qui fut exécuté, au fort d'un hiver rigoureux et sous l'escorte de la gendarmerie. Quant au roi, qui n'avait rien fait jusque-là que par les ordres de madame des Ursins, il ne fit plus rien qu'avec la permission de sa femme. Pour lui, le changement était à peine sensible.

Un drame à peu près pareil se joue souvent chez les bourgeois comme chez les princes. J'ai conn un ange aux cheveux blonds et aux yeux bleus — un ange de seize ans — qui fut marié à un notaire.

L'ange passait pour un modèle de douceur et de soumission. Le mari et sa mère auraient tenu tête à une compagnie de dragons. Tout le monde plaignait d'avance la jeune fille et la croyait sacrifiée; mais le lendemain de la cérémonie, cet ange aux cheveux blonds mit sa belle-mère à la porte et prit le commandement d'une main si ferme, que le mari, tout brutal qu'il était, devint plus souple qu'un gant.

Ces surprises ne sont pas rares en France, et le mystère dont les femmes s'enveloppent avant le mariage ne date pas d'hier. C'est un reste de l'ancien régime. Autrefois les filles nobles entraient au couvent cinq ou six ans après leur naissance et n'en sortaient que le jour de leur mariage. Plusieurs même, déshéritées par leurs parents en faveur d'un frère qu'on voulait pousser à la cour ou dans l'armée, ne sortaient du couvent que par la porte du cimetière.

Aujourd'hui, les mœurs sont plus douces et le Code civil ne permet plus ces enrôlements forcés dans la sainte milice; mais l'éducation des femmes est restée aux mains du clergé catholique, et le clergé ne veut pas qu'on réfléchisse et qu'on raisonne. Le raisonnement conduit à la discussion; et la discussion, à la révolte. C'est pour avoir com-

menté la Bible que Luther et Calvin sont devenus hérétiques. C'est pour avoir goûté le fruit de l'arbre de la science qu'Ève fut mise à la porte du paradis terrestre. Au nom du ciel, mes chères sœurs, fuyez la science comme le choléra. Laissez-vous conduire. L'obéissance est le premier des devoirs. L'ignorance est le marchepied du ciel.

Au fond, le clergé catholique tout entier pense comme cet impertinent saint Jérôme, qui disait aux pélagiens hérétiques :

« *Adressez-vous aux femmes. Elles reçoivent* « *promptement parce qu'elles sont ignorantes; elles* « *répandent avec facilité parce qu'elles sont légères;* « *elles retiennent longtemps parce qu'elles sont* « *têtues.* »

La révolution de 1789 voulut émanciper les femmes, et, sans gâter leur modestie naturelle, les initier à la science des idées générales. Et plût à Dieu qu'on eût réussi! nous n'aurions plus à combattre aujourd'hui pour la liberté.

Mais les hommes illustres de la Révolution moururent presque tous avant d'avoir fini leur œuvre, les uns à la frontière en combattant les rois de l'Europe, les autres sur l'échafaud ou dans l'exil. Les héros ayant péri, ceux qui s'étaient cachés dans les caves pendant la tempête parurent à leur tour et

paradèrent aux yeux du peuple ébloui. Les Boissy d'Anglas, les Durand-Maillane et les Rœderer prirent la place de Danton, de Vergniaud, de Camille Desmoulins, de Saint-Just, de Romme, de Soubrany. L'abbé Sieyès lui-même, digne pourtant d'un rôle plus glorieux, se vanta d'avoir « vécu. » Les veuves de ces grands citoyens qui avaient donné leur vie avec joie pour la patrie et la liberté, persécutées par la réaction triomphante, furent forcées de remettre au clergé l'éducation de leurs enfants.

On enseigna partout, sous la direction de M. de Fontanes et des évêques, ses compères, que la Révolution n'avait été que le triomphe des scélérats, et qu'avant Napoléon, la France était couverte d'échafauds. A force d'entendre ces mensonges infâmes, répétés par tous les échos de la chaire et de la tribune, les générations nouvelles finirent par se laisser persuader, les femmes surtout; combien de temps faudra-t-il pour rétablir la vérité et pour la rendre populaire? combien de temps pour réconcilier les femmes avec la Révolution et la liberté, pour leur montrer que c'est au sang des martyrs de la première République qu'elles doivent l'heureux changement qui s'est fait en leur faveur dans nos mœurs et dans nos lois?

Les femmes de ce temps-là ne s'y trompèrent pas. On le voit assez dans l'histoire. Les plus illustres se firent gloire de soutenir le courage de leurs maris ; quelques-unes ne voulurent pas survivre et les suivirent jusqu'à l'échafaud.

Est-il une histoire plus touchante que celle de Lucile, la femme de Camille Desmoulins? Tous deux s'aimaient depuis huit ans; mais la pauvreté de Camille empêchait le mariage. Enfin la Révolution éclate, il se fait connaître, il est l'ami de Robespierre et de Mirabeau, il devient tout-puissant, il est le premier journaliste de France, il épouse Lucile, il est nommé député de Paris à la Convention; gloire, amour et richesse, il reçoit tout à la fois.

Puis le ciel s'assombrit, toute l'Europe se précipite sur la France; les royalistes et les fédérés menacent Paris ; les girondins et les montagnards s'entre-déchirent ; l'échafaud se dresse sur la place de la Révolution ; Louis XVI fait place à Vergniaud et celui-ci à Danton et à Camille Desmoulins, qui bientôt eux-mêmes feront place à Saint-Just et à Robespierre.

Dans ce moment de crise et de terreur, Desmoulins sent que la république est en danger, que le sang versé sur l'échafaud souillera la liberté ; il veut arrêter le carnage ; il publie un appel à la clé-

mence dans son journal, *le Vieux Cordelier.* Ses amis voulaient l'en empêcher.

On était alors à déjeuner. « *Laissez-le faire*, s'écria sa femme, *si quelqu'un essaye de l'en détourner, il n'aura pas de mon chocolat.* » Et Camille Desmoulins répliqua d'un ton grave : « *Faisons notre devoir, cras enim moriemur, car nous mourrons demain.* » Ces derniers mots furent dits en latin pour ne pas l'effrayer.

Il prophétisait. Peu de jours après il fut arrêté par ordre du comité de salut public et conduit au Luxembourg. La mort était certaine, il le savait, Robespierre ne frappait ses ennemis qu'à la tête. Lisez la dernière lettre de ce républicain qui va mourir :

« Ma Lucile, ma Vesta, mon ange,

« Ma destinée ramène dans ma prison mes yeux sur ce jardin où je passai huit années de ma vie à le suivre. Un coin de vue sur le Luxembourg me rappelle une foule de souvenirs de nos amours...

... « Ouvrant mes fenêtres, la pensée de ma solitude, les affreux barreaux, les verrous qui me séparent de toi ont vaincu ma fermeté d'âme. J'ai fondu en larmes, ou plutôt j'ai sangloté en criant dans mon tombeau : Lucile! ma chère Lucile! où es-tu?... Je t'en conjure, Lolotte, par nos amours

éternelles, envoie-moi ton portrait ; que ton peintre ait compassion de moi, qui ne souffre que pour avoir eu trop compassion des autres ; qu'il te donne deux séances par jour. Dans l'horreur de ma prison, ce sera pour moi une fête, un jour d'ivresse et de ravissement, celui où je recevrai ce portrait. En attendant, envoie-moi de tes cheveux ; que je les mette contre mon cœur. Ma chère Lucile ! me voilà revenu au temps de mes premières amours où quelqu'un m'intéressait par cela seul qu'il sortait de chez toi. Hier, quand le citoyen qui a porté ma lettre fut revenu : « *Eh bien, vous l'avez vue* ? » lui dis-je, comme je le disais autrefois à cet abbé Landreville, et je me surprenais à le regarder, comme s'il fût resté sur ses habits, sur sa personne quelque chose de toi... O ma Lucile ! j'étais né pour faire des vers, pour défendre les malheureux, pour te rendre heureuse, pour composer avec ta mère et mon père et quelques personnes selon notre cœur, un Otaïti. J'avais rêvé une république que tout le monde eût adorée...

... « Pardon, chère amie, ma véritable vie, que j'ai perdue du moment qu'on nous a séparés, je m'occupe de ma mémoire. Je devrais bien plutôt m'occuper de te la faire oublier. Ma Lucile ! mon bon Loulou ! ma poule à Cachant, je t'en conjure,

ne reste point sur la branche ; ne m'appelle point par tes cris ; ils me déchireraient au fond du tombeau. Va gratter pour ton petit ; vis pour mon Horace ; parle-lui de moi. Tu lui diras ce qu'il ne peut pas entendre, que je l'aurais bien aimé ! Malgré mon supplice, je crois qu'il y a un Dieu. Mon sang effacera mes fautes, les faiblesses de l'humanité ; et ce que j'ai eu de bon, mes vertus, mon amour de la liberté, Dieu le récompensera... La mort qui me délivre de la vue de tant de crimes est-elle un si grand malheur ? Adieu, Lucile, ma Lucile, ma chère Lucile ! Adieu, Horace, adieu mon père. *Je sens fuir devant moi le rivage de la vie. Je vois encore Lucile ! je la vois, ma bien-aimée, ma Lucile ! Mes mains liées t'embrassent, et ma tête séparée repose encore sur toi ses yeux mourants !* »

Lucile Desmoulins ne montra pas moins de courage que son mari. Presque folle de douleur, elle essaya de soulever le peuple et de délivrer les prisonniers du Luxembourg.

Robespierre la fit arrêter ; Fouquier-Tinville la fit condamner à mort, et Sanson lui coupa la tête peu de jours après avoir coupé celle de son mari. Elle avait à peine vingt-trois ans.

« Ils meurent jeunes, dit Pindare, ceux qui sont aimés des dieux immortels. »

Mais je n'ai rien dit de mon sujet, c'est-à-dire des qualités qu'une femme doit apporter en dot à son mari.

Ce sujet est grave, — surtout en France où le mari prend conseil de sa femme plus volontiers qu'en aucun pays du monde.

Je le remets au chapitre suivant.

« Ce qui me touche en elle (*c'est Télémaque qui fait le portrait d'Antiope, sa fiancée*), c'est son silence, sa modestie, sa retraite, son travail assidu, son industrie pour les ouvrages de laine et de broderie, son application à conduire toute la maison de son père depuis que sa mère est morte, son mépris des vaines parures, l'oubli et l'ignorance qui paraît en elle de sa beauté. Quand Idoménée lui ordonne de mener les danses des jeunes Crétoises au son des flûtes, on la prendrait pour la riante Vénus qui est accompagnée des Grâces. Quand il la mène à la chasse dans les forêts, elle paraît majestueuse et adroite à tirer de l'arc comme Diane au milieu de ses nymphes ; elle seule ne le sait pas et tout le monde l'admire... Avec quelle crainte et quelle religion l'avons-nous vue offrir des sacrifices et fléchir la colère des dieux quand il a fallu expier quelque faute ou détourner quelque funeste présage !... Elle anime les autres à travailler, elle leur adoucit le travail et l'ennui par les charmes de sa voix lorsqu'elle chante toutes les merveilleu-

ses histoires des dieux, et elle surpasse la plus exquise peinture par la délicatesse de ses broderies. Heureux l'homme qu'un doux hymen unira avec elle ! Il n'aura à craindre que de la perdre et de lui survivre. »

Mentor ajoute :

« Antiope est douce, simple et sage; ses mains ne méprisent point le travail : elle prévoit de loin; elle pourvoit à tout; elle sait se taire et agir de suite sans empressement ; elle est à toute heure occupée et ne s'embarrasse jamais, parce qu'elle fait chaque chose à propos; le bon ordre de la maison de son père est sa gloire ; elle en est plus ornée que de sa beauté. Quoiqu'elle ait soin de tout et qu'elle soit chargée de corriger, de refuser, d'épargner, chose qui font haïr toutes les femmes, elle s'est rendue aimable à toute la maison : *c'est qu'on ne trouve en elle ni passion, ni entêtement, ni légèreté, ni humeur comme dans les autres femmes;* d'un seul regard elle se fait entendre et on craint de lui déplaire; elle donne des ordres précis ; elle n'ordonne que ce qu'on peut exécuter; elle reprend avec bonté, et en reprenant elle encourage... *Son esprit, non plus que son corps, ne se pare jamais de vains ornements;* son imagination, quoique vive, est retenue par sa discrétion ; elle ne parle que

pour la nécessité, et si elle ouvre la bouche, la douce persuasion et les grâces naïves coulent de ses lèvres. Dès qu'elle parle, tout le monde se tait, et elle en rougit; peu s'en faut qu'elle ne supprime ce qu'elle a voulu dire, quand elle s'aperçoit qu'on l'écoute attentivement. A peine l'avez-vous entendue parler... Antiope, sans prendre aucune autorité et sans se prévaloir de ses charmes, maniera un jour le cœur de son époux.... Je vous loue de n'avoir point voulu lui découvrir vos sentiments; mais sachez que, *si vous eussiez pris quelque détour pour lui apprendre vos desseins, elle les aurait rejetés, et aurait cessé de vous estimer. Elle ne se promettra jamais à personne; elle se laissera donner par son père; elle ne prendra jamais pour époux qu'un homme qui craigne les dieux et qui remplisse toutes les bienséances.* »

Voilà l'idéal de Fénelon. Le portrait d'Antiope est celui de la femme chrétienne au temps de Louis XIV. Oserai-je parler d'un tel sujet après un tel maître?

Avant tout, il ne faut pas oublier que l'auteur du *Télémaque* était élève des jésuites, archevêque et grand seigneur, et qu'à ce titre il devait avoir sur un sujet si grave des idées très-différentes des nôtres. Bien qu'il fût élevé par son génie fort au-

dessus des préjugés de son siècle et de sa caste, il en gardait toujours quelque empreinte. Parler peu et avec modestie, coudre, broder, aller à la messe, chanter et danser avec grâce, vivre dans la retraite, bien ordonner sa maison, distribuer à propos l'éloge et le blâme, voilà, en vile prose, le résumé de Fénelon. A ce prix, il promet à la femme catholique qu'elle saura « *manier le cœur de son époux.* »

Au fond, ce n'est rien de plus qu'une éducation de couvent. Dieu me préserve d'en médire, la plupart des Françaises n'en reçoivent pas d'autre; mais enfin n'est-elle pas fondée sur une soumission trop absolue? N'est-il pas évident que Fénelon, aussi bien que tous les prêtres catholiques, regarde la femme comme un être tout à fait passif et d'essence inférieure. Remarquez bien ce mot :

« *On ne trouve en elle ni passion, ni entêtement, ni*
« *légèreté, ni humeur, comme dans les autres femmes.* »

C'est le pendant de l'impertinente sentence de saint Jérôme :

« ... *Elles reçoivent promptement parce qu'elles*
« *sont ignorantes; elles répandent avec facilité parce*
« *qu'elles sont légères; elles retiennent longtemps*
« *parce qu'elles sont* TÊTUES. »

Qu'elles soient douces, discrètes, laborieuses et

surtout obéissantes, ni le saint, ni l'archevêque ne leur en demande davantage. Surtout qu'elles se gardent bien d'ouvrir un livre ; elles tomberaient aussitôt dans l'hérésie, et de l'hérésie dans le manichéisme, et du manichéisme dans le nestorianisme, et du nestorianisme dans l'eutychéisme, et de l'eutychéisme dans l'arianisme, et de l'arianisme dans le déisme, et du déisme dans le panthéisme, et du panthéisme dans l'athéisme et dans la damnation éternelle.

La soumission que Fénelon exige des femmes est telle qu'il ne leur permet même pas de choisir leurs maris.

« ... *Elle ne se promettra jamais à personne ; elle se laissera donner par son père...* »

Franchement, c'est un peu dur; et, sans vouloir ébranler ou diminuer l'autorité paternelle, il assez naturel qu'une jeune fille donne son avis sur une question si grave. Après tout, quelque sage et sensé que soit le père, son rôle doit être surtout de donner des conseils et non de prendre une résolution. C'est la fille qui se marie et non le père; c'est elle qui sera heureuse on malheureuse et personne mieux qu'elle-même ne peut savoir ce qui fera son bonheur ou son martyre.

Cette vérité est banale en Angleterre, aux États-

Unis et en général dans tous les pays protestants, et peut-être la liberté des jeunes filles avant le mariage est-elle la principale cause de la grandeur des peuples d'origine anglo-saxonne. Comparez l'Amérique du Nord à la Turquie. En Amérique, une jeune fille est maîtresse absolue de ses actions, elle se promène à pied, en voiture, en chemin de fer, reçoit et rend des visites, et *flirte* autant qu'il lui plaît; personne n'y trouve à redire ou du moins ne cherche à l'en empêcher; aussi est-elle courageuse, active, résolue: elle ne craint ni la fatigue, ni le travail; dès qu'elle est mariée, elle suit son mari partout, à New-York, à Paris, à Londres, à Canton, à Cincinnani, au désert; elle ne s'ennuie pas, elle ne se lamente pas, elle soutient le courage de son mari, et au besoin elle supplée le père de famille. Sur la frontière du Kansas, du Minnesota ou du Nouveau-Mexique, la femme du colon défriche et fait le coup de feu contre les sauvages; elle n'a souvent d'autre société que sa Bible et ses enfants; elle est à vingt lieues de tout voisin civilisé, et cependant elle ne s'effraye pas de cette vie active et périlleuse. Ses enfants, élevés par elle dans cette maxime que « l'on ne doit compter que sur soi-même, » envahissent le désert à son exemple et fondent des colonies nouvelles.

Tous les ans ces nouveaux pionniers reculent de deux lieues la frontière américaine par un mouvement aussi régulier que celui des marées de l'Océan.

Voilà comment grandissent les nations. Voyez maintenant comment elles dépérissent.

Le Turc est un patriarche, maître dans sa maison, souverain absolu dans sa famille. Il achète sa femme sans la connaître. Elle n'a jamais paru, avant lui, en présence d'aucun homme. Il ne l'accable point de travail ; au contraire, il la retient au logis, la nourrit et l'engraisse comme un poulet dans la mue ; il ne lui demande pas d'être savante, ignorant lui-même, il respecte comme une chose sainte l'ignorance de sa femme ; qu'elle sache par cœur quelques versets du Coran, cela suffit ; s'il est riche, elle vivra dans une perpétuelle indolence au milieu des esclaves qui la servent ; s'il est pauvre, elle n'aura pas d'autre emploi que d'aller chercher de l'eau à la fontaine. Elle ne sait rien, ne voit rien, ne lit rien, ne connaît d'autre loi que l'obéissance passive imposée par le Coran ; elle apprend à subir sans murmure le voisinage d'une rivale. — Qu'en est-il résulté ?

La femme, étant considérée comme un être inférieur, ne jouit d'aucune autorité dans la famille turque ou, pour mieux dire, il n'y a pas de fa-

mille, car le maître méprise toujours l'esclave, et l'esclave déteste toujours le maître; or, comment une société fondée sur l'abolition de la famille et sur l'abaissement de la moitié de la nation pourrait-elle subsister ou prospérer longtemps? Aussi de toutes parts les rayas chrétiens relèvent la tête, s'enrichissent, deviennent redoutables, tandis que le nombre des Turcs diminue tous les jours, — et avec leur nombre, — leur courage et leur richesse. Si le mouvement actuel continue (et l'on ne prévoit pas qu'il puisse être arrêté), on peut calculer avec une précision mathématique le jour où les Turcs quitteront l'Europe.

La Servie et la Roumanie sont déjà libres; la Grèce a reconquis son indépendance; Candie est en suspens entre Athènes et Constantinople ; Tunis n'est plus que tributaire comme l'Égypte; Alger est aux Français ; la Crimée est aux Russes; la mer de barbares qui menaçait d'engloutir l'Europe au temps d'Amurat Ier, de Mahomet II et de Soliman se retire graduellement, laissant à sec les rivages de l'Europe et de l'Afrique occidentale ; la nation turque va périr.

Quel est le mal qui dévore cette société autrefois si robuste et si redoutable? C'est le même qui a causé la décadence de toutes les monarchies de

l'Orient : — l'esclavage de la femme. Un peuple qui méprise les femmes ne peut avoir ni liberté, ni patrie. Il a proclamé le droit de la force, et il en sera la première victime.

L'histoire des Américains et des Turcs se résume en deux mots. Les Américains disent : *Go ahead! En avant!* Et les Turcs : *C'était écrit!* Ces deux devises expliquent tout.

En France, on a pris un moyen terme entre la méthode américaine et la méthode turque. Les femmes n'y sont pas libres ; elles sont encore moins esclaves ; elles ne sont pas ignorantes, car elles savent lire, écrire, mettre l'orthographe, chanter, danser, causer ; mais elles ne sont pas instruites, car elles étudient fort peu de livres sérieux, et ne connaissent l'histoire et la philosophie que par le résumé sommaire qu'on leur fait lire au couvent. Un pieux abbé leur enseigne qu'Abraham reçut de Dieu l'ordre d'égorger son fils Isaac, et quelques moments après l'ordre de l'épargner ; que David tua Goliath et épousa Bethsabée, que Salomon avait sept cents femmes et trois cents concubines, que Samuel parlait à Dieu tout comme je vous parle, qu'Alexandre conquit l'Asie jusqu'à l'Indus, qu'Annibal gagna la bataille de Cannes et César celle de Pharsale, que Pharamond fut le premier roi de

France, que Clodion était fort chevelu, que Charlemagne était un saint homme (quoique fort adonné à la polygamie), que Godefroy de Bouillon prit Jérusalem sur les Turcs, que François I[er] fut le restaurateur des lettres (ce qui ne l'empêcha pas de brûler plusieurs lettrés qu'il aurait dû restaurer), que Louis XIII a placé le royaume de France sous le patronage de la vierge Marie, que Louis XIV aima plusieurs grandes dames jusqu'à commettre des péchés mortels et qu'il exila huit cent mille protestants pour rentrer dans les bonnes grâces de l'Église (car rien n'est plus doux que de faire pénitence sur le dos d'autrui); on leur enseigne encore que la Révolution de 1789 fut faite par un amas de brigands et de scélérats ligués contre un roi martyr; on leur vante l'héroïsme des Vendéens qui poignardaient la France par derrière tandis qu'elle faisait face à l'Europe; on mêle l'idée de la liberté avec celle de la guillotine, de manière à leur faire croire que la liberté ne va pas sans la guillotine; on passe légèrement sur Napoléon, qui « releva les autels, » mais qui mit le pape Pie VII en prison, etc., etc.

On leur dit qu'il n'y a point de morale sans religion et que hors de l'Église catholique il n'y a point de salut, de manière qu'au sortir du couvent elles

croient de bonne foi que leurs pères et leurs frères sont promis de droit aux flammes de l'enfer ; et enfin, quand elles sont saturées et rassasiées de toutes ces belles connaissances, on les présente dans le monde, où dès le premier jour elles se meuvent avec aisance comme le poisson dans l'eau et se dégoûtent pour jamais de toute lecture sérieuse.

Ne croyez pas que j'exagère. Avez-vous lu *Sybille* de M. Octave Feuillet? Sybille est une fort jolie fille, comtesse ou marquise, je ne sais, élevée par son grand-père et sa grand'mère dans les sentiments de la plus profonde piété. Elle est charmante, elle a de l'esprit, de la grâce, de la beauté, cent mille livres de rente, elle est amie de la duchesse Blanche ; enfin elle est parfaite. Tout à coup un point noir paraît à l'horizon, grandit, se rapproche et devient un homme. Bien mieux, c'est un comte, le comte Raoul, cousin de la duchesse Blanche. Le comte est diplomate, il revient de l'Orient, il est un peu chauve, il est décoré, il sait dessiner, il sait peindre, il a vu Ispahan, Téhéran, Samarkhand et Candahar ; enfin c'est un homme accompli dans son genre, mais il est impie comme Naigeon, d'Holbach ou Camors. Là-dessus la bataille s'engage : Sybille veut bien l'aimer, mais elle veut d'abord le convertir ; le comte Raoul veut

bien être aimé, mais il ne veut pas être converti; la duchesse Blanche s'agite pour les réunir; Sybille rompt et part pour la Bretagne ou la Normandie. Raoul la suit dans les bois, et lui fait gagner une pleurésie en causant religion avec elle au milieu du brouillard; elle en meurt, il en ressuscite, au moins moralement, car il se convertit.

Je ne veux pas dire de mal de cette histoire qui a fait pleurer les plus beaux yeux de France et de Navarre; mais la belle Sybille, malgré ses élans mystiques, ne me séduit pas; je crois qu'elle aurait rendu Raoul très-malheureux et qu'elle a bien fait de mourir. La piété toute seule ne suffit pas, il faut encore savoir supporter les opinions de son prochain et en particulier de son mari. Il avait bien raison, ce philosophe qui a dit : « *Timeo hominem* « *unius libri, je crains l'homme qui n'a lu qu'un* « *seul livre.* » Il n'est rien de plus redoutable, surtout dans la vie privée.

C'est pourquoi, ô femmes de France, soyez pieuses, soyez dévotes si c'est votre inclination, ayez horreur de la médisance, aimez vos maris, élevez avec soin vos enfants, lisez et réfléchissez si les soins du ménage vous en laissent le temps; mais surtout fuyez la théologie. Sybille en est morte et c'est bien fait.

LES POLITIQUEUSES

Je reçois, parmi plusieurs autres, la lettre suivante qui me paraît digne d'attention.

« Orléans, 25 octobre 1867.

« Monsieur,

« Je viens de lire votre dernier article. Il paraît que vous n'aimez pas les théologiennes qui veulent convertir de force leurs maris et qui, pour faire dans l'autre monde le bonheur de ces pauvres gens, font à coup sûr leur malheur dans celui-ci.

« Préférez-vous les politiqueuses? On le croirait à voir l'éloge que vous avez fait de Lucile Desmou-

lins et des femmes qui ont joué un rôle dans la Révolution. Monsieur, croyez-moi, cette espèce-là vaut l'autre. Je vous demande la permission de vous en convaincre par mon exemple.

« Je suis né à Orléans, ville bien renommée, et j'ai reçu du ciel un patrimoine honnête, 120,000 francs ou environ, que j'employai de bonne heure à fabriquer d'excellent vinaigre et à l'expédier par eau sur Tours, Nantes et Saint-Nazaire ; de sorte qu'ayant atteint, vers l'an 1827, l'âge raisonnable de trente-quatre ans, et ma fortune étant doublée, je crus qu'il était temps (sans renoncer au vinaigre) de songer à mon bonheur particulier.

« En d'autres termes, ennuyé de la solitude, je lus par hasard, dans un très-bon livre dont j'ai oublié le nom, que *toute âme est sœur d'une âme*, et je fus si frappé de cette pensée poétique que je frappai à toutes les portes du voisinage pour savoir si mon âme avait une sœur comme les autres, et si cette sœur était disposée à la rejoindre, — en présence, bien entendu, d'un notaire, d'un maire, d'un curé et de quatre témoins.

« Vous connaissez trop, monsieur, le train de ce monde pour croire qu'un honnête homme bien portant, large d'épaules, brun de cheveux, sec de complexion, gai de caractère, joyeux de tempéra-

ment et, de plus, riche de deux cent quarante bons mille francs — espèces sonnantes — ait tardé longtemps à trouver femme. Dès que j'eus déclaré mes intentions, il ne me resta plus qu'à choisir. Soixante-trois filles ou veuves de bonnes familles et de vie honorable se disputèrent l'honneur de s'attacher à moi par les liens sacrés du mariage. Dans le nombre, sept ou huit environ étaient charmantes, douze ou quinze avaient un aspect agréable, quatre étaient borgnes, deux louchaient comme la Vénus de Cnide, mais ne manquaient pas d'agrément. Les trente dernières avaient été préservées par la Providence des inconvénients déplorables que la beauté traîne si souvent à sa suite; pour parler franchement, l'extérieur n'était pas beau; mais au dire de leurs parents, elles suppléaient par une file nombreuse de qualités du cœur et de l'esprit à cette légère imperfection du corps (et à ce propos, monsieur, j'ai souvent entendu dire à l'un de mes plus intimes amis qu'une femme laide était un vrai présent du ciel que chaque mari devrait souhaiter en son ménage; car, outre qu'elle n'attire pas le regard des passants et qu'elle inspire la vertu par sa seule présence, elle est d'ordinaire plus modeste avec ses amis, plus attachée à son mari et à ses enfants, etc., etc.).

« Excusez cette longue parenthèse qui n'est peut-être qu'un paradoxe déplorable, et revenons à mon sujet. J'ai la faiblesse du vieux Nestor, roi des Pyliens, qui chaque jour prenait la parole dès cinq heures du matin, en ouvrant les yeux et ne la déposait qu'à dix heures du soir, en les refermant.

« Parmi les soixante-trois jeunes personnes — filles ou veuves — qui me firent l'honneur de laisser entrevoir qu'elles se laisseraient volontiers conduire à l'autel par votre serviteur, une surtout frappa mes yeux, et, je dois l'avouer, surprit mon cœur, comme il arriva entre la reine Esther et le grand roi Assuérus.

« Elle était jeune, cela va sans dire. Sa beauté, pareille à celle des lis qui croissent dans la plaine de Saron, était ou me parut sans égale. La bouche était un peu grande, mais gracieuse ; le nez un peu trop aquilin, mais d'un dessin si fier ! les yeux un peu trop durs, mais profonds à s'y noyer, comme dit Alfred de Musset; le menton un peu long et carré, mais revêtu d'une peau si rose, si transparente, si veloutée ! Quant au front (large et arrondi aux tempes), il annonçait de grandes dispositions à résoudre les plus difficiles problèmes des mathématiques et les propriétés des sinus et des cosinus, à

moins peut-être que ce ne fût tout le contraire et qu'il ne fût symptôme de poésie, ou de cuisine, ou d'envie de ne rien faire.

« C'est ce qu'au premier abord je ne sus pas distinguer. Ah! monsieur, qui peut deviner une femme à première vue ou déchiffrer Beethoven à livre ouvert, celui-là est un homme de génie.

« Hélas! je n'étais pas cet homme-là. Je m'en aperçus bien trois semaines plus tard; mais « n'anticipons pas, » comme disait le comte Oscar à Popolani.

« A peine avais-je entrevu cet ange que tous mes désirs se tournèrent de ce côté, et qu'on aurait fait la noce dès le lendemain si les parents avaient voulu m'en croire. Le père même, homme sérieux et positif, qui était employé dans les bureaux de la préfecture, crut devoir me faire observer que, bien qu'il se regardât comme honoré de mon alliance, il ne pouvait consentir à raccourcir en ma faveur les délais légaux, et que — voulût-il y consentir — M. le maire et MM. les adjoints ne se prêteraient sous aucun prétexte à une violation si grave et si manifeste de la loi.

« Pendant qu'il parlait, Emilie me souriait, ce qui me fit prendre patience. Enfin, le soir du douzième jour qui suivit ma demande en mariage et

les réflexions du père, j'eus le bonheur de me marier, et j'entrai dans la lune de miel.

« O chère, chère et bien-aimée créature ! quel bonheur infini et délicieux elle me prodigua pendant trois jours ! Je nageais, comme dit l'autre, dans les félicités célestes. Ses paroles, ses gestes, ses regards, monsieur, tout en elle était divin. Un tel bonheur aurait-il dû finir !

« Il eut une fin pourtant, comme tous les bonheurs, et même cette fin ne se fit pas attendre. Le matin du quatrième jour... c'était, je m'en souviens, au temps où M. de Martignac remplaça M. de Villèle et devint ministre à son tour.

« — Mon ami, dit Emilie, d'une voix plus douce que le miel, sais-tu si M. de Villèle est encore ministre? car si M. de Villèle est encore ministre la monarchie est sauvée.

« — Ah ! diable ! m'écriai-je innocemment, la monarchie était donc en péril ?

« — Comment ! mon ami, tu ne le savais pas? répliqua Emilie avec un étonnement où perçait déjà le dédain. Mais le trône ne va pas sans l'autel, ni l'autel sans le trône, et l'autel et le trône ne vont pas sans M. de Villèle.

« Je dois avouer, monsieur, que, pareil en ce point à beaucoup de Français, je ne pensais guère

à M. de Villèle ou à M. de Martignac; en revanche, je savais vaguement, par la lecture du *Constitutionnel*, que l'autel et le trône étaient deux institutions en fort mauvais état (je parle de 1827, car depuis lors l'un et l'autre ont été solidement restaurés et paraissent devoir durer éternellement); je savais de plus que M. de Villèle... mais peut-être avez-vous oublié, monsieur, ou n'avez-vous jamais connu les querelles qui mettaient le monde en feu vers l'an de grâce 1827; dans ce cas toutes mes explications ne serviraient à rien.

« Qu'il vous suffise de savoir que je n'aimais pas M. de Villèle, n'importe pour quelle raison, et que j'avais le tort d'exprimer tout haut cette opinion devant Émilie.

« Je puis en parler librement aujourd'hui. Elle a rendu son âme à Dieu le 25 juillet 1856. Monsieur, ce fut une tempête. Je frémis encore en y pensant. D'abord un grondement léger se fit entendre; je n'eus pas la présence d'esprit de carguer les voiles ou de fuir; je soutins bravement mon dire comme un bon marchand vinaigrier que j'étais, et je parlai du trône et de l'autel avec aussi peu de respect que j'aurais fait du khan de Tartarie et de l'empereur des Kamschadales.

« Mal m'en prit. Le grondement s'enfla brusque-

ment et devint tempête. On m'apprit d'abord que je n'entendais rien à la politique; ce n'était rien, en tout autre temps je n'aurais fait qu'en rire, mais en ce jour malheureux la discorde, qui attisait le feu des deux côtés, ne me permit pas de me taire. Je protestai que j'étais aussi savant que personne dans l'art de gouverner les hommes et d'administrer les empires, et pour preuve je voulus gouverner ma maison et je priai mon Émilie de me laisser tranquille et de ne plus parler de Villèle ou de n'importe quel haut personnage; car, après tout, dis-je en finissant, je suis maître chez moi, et si Villèle me déplaît, je veux qu'il te déplaise aussi, ma belle.

« Mais mon Émilie répliqua que j'étais un homme très-mal élevé, un vrai marchand de vinaigre, et que sa mère l'avait bien avertie que je mettrais mes enfants sur la paille.

« A quoi naturellement je répondis que sa mère n'avait pas plus de bon sens qu'elle-même, et que de leurs deux cervelles réunies, mises dans un mortier, broyées au pilon, distillées dans un alambic, et réduites à leur maximum de densité, l'on n'extrairait pas un millionième de milligramme de sens commun.

« Sur quoi il fut de nouveau répliqué que j'in-

sultais la mère de mon Émilie, mais qu'un traitement si barbare ne resterait pas impuni; que son frère, sous-officier dans les chasseurs à cheval, ne tarderait pas à obtenir un congé, qu'on l'attendait d'un jour à l'autre, qu'il maniait le sabre avec une dextérité sans égale, qu'il serait instruit de tout ce qui se passait, qu'il connaîtrait les affronts dont sa sœur, sa malheureuse sœur, était abreuvée jour et nuit, et qu'il en tirerait un châtiment exemplaire.

« Cette menace ne resta pas sans réponse, et j'offris d'avance de jeter par la fenêtre mon beau-frère le chasseur à cheval, ainsi que tous les autres chasseurs, dragons, cuirassiers et carabiniers, à qui la fantaisie prendrait de se mêler de mes affaires de ménage.

« Ici un torrent de larmes m'interrompit et coula des yeux de ma chère Émilie, de sorte que je sentis toute ma cruauté, et, me mettant à genoux, je jurai d'obéir à ma femme en toute circonstance et de respecter M. de Villèle, — ce qui était le seul moyen d'obtenir la paix, du moins pour ce jour-là.

« Mais la paix n'était qu'une trêve qui dura cinq jours, — la guerre s'étant rallumée je ne sais à quelle occasion. Il s'agissait, je crois, de l'utilité

de la garde nationale. Mon Émilie ayant déclaré que ce corps incendiaire et subversif méritait bien d'être dissous (comme il l'avait été en effet quelque temps auparavant), j'entrepris la défense du soldat citoyen, et suggérai que la garde nationale était le seul, le vrai rempart de la patrie, ce qui m'attira diverses plaisanteries fort amères sur le goût déplorable que j'avais pour le schako tromblon et pour le briquet. Puis, de parole en parole, j'appris que j'étais un « *malotru* » et que j'avais été bien heureux de rencontrer...

« Le mot de *malotru* n'étant pas tout à fait parlementaire, je ne crus pas dépasser la limite de mes droits et peut-être de mes devoirs en appliquant un bon soufflet sur la joue d'Émilie. J'avais tort sans doute, oui, monsieur, j'avais tort; mais j'en fus bien puni, car l'émotion de ma chère femme fut si vive qu'après avoir un peu réfléchi, elle jugea convenable de s'évanouir tout à fait sous mes yeux, et l'évanouissement se prolongea si longtemps, et, à peine terminé, fut suivi de syncopes si terribles que j'aurais donné de bon cœur le coupable (c'est-à-dire mon poignet droit) pour racheter le crime.

« Cette fois encore il fallut demander pardon, mais je fus impitoyablement repoussé pendant

huit jours, et quand enfin mon Émilie céda, elle voulut bien m'avertir qu'un second acte de brutalité, ou pour mieux dire une seconde tentative d'assassinat me coûterait sinon la vie, du moins un procès scandaleux, déshonorant, et qui imprimerait sur mon front le sceau d'un éternel opprobre.

« Cette fois je me le tins pour dit, et sans la révolution de juillet 1830 je n'aurais de ma vie, je crois, ouvert la bouche en présence de ma femme et discuté les affaires publiques. Mais pouvait-on résister à une pareille occasion ?

« J'eus donc la douleur — m'étant frotté les mains à la nouvelle que le pauvre Charles X partait pour Cherbourg — j'eus la douleur, dis-je, d'apprendre que j'étais un père dénaturé, un fils sans entrailles, un époux sans cœur, et je ne sais quoi encore d'odieux à toute l'espèce humaine. Je fus averti par-dessus le marché que tous les fléaux du ciel et de la terre fondraient sur ma famille et par ma faute, que ma maison serait brûlée, que le vinaigre baisserait de moitié, que ma fille mourrait de la rougeole et mon fils de la coqueluche, que mon banquier passerait en Belgique avec mon argent et finalement que je serais consumé par le feu du ciel comme Dathan et Abiron.

« Enfin, monsieur, je n'en finirais pas si je vous répétais tout ce que mon Emilie m'a fait souffrir pendant vingt-neuf ans de mariage, tout ce que m'a coûté sa manie de politiquer contre moi. Je l'ai perdue. Dieu ait son âme et la garde à jamais en son saint paradis !

« On dit qu'un savant anglais, M. John Stuart Mill, veut donner aux femmes le droit de suffrage, Ah ! monsieur, je suis veuf et par conséquent retiré des affaires ; les choses d'ici-bas ne me regardent plus ; mais je me sens frémir à cette pensée. Donner le vote et la parole aux femmes ; grand Dieu ! Je me souviens de ma chère Émilie et je tremble pour mes concitoyens.

« BARNABÉ (Louis-Antoine),

« Ancien marchand de vinaigre, rue de la Main-qui-File, 8, à Orléans (Loiret). »

J'avais pensé d'abord à réfuter cet ennemi des femmes, mais peut-être vaut-il mieux négliger et dédaigner sa diatribe.

Qu'une femme s'intéresse aux affaires publiques, rien n'est plus naturel. Ne paye-t-elle pas l'impôt ? Ne subit-elle pas la loi ? N'est-il pas juste qu'elle s'informe de ceux qui votent la loi et l'impôt ? N'est-il pas naturel qu'elle offre ses conseils à son mari ?

N'a-t-elle pas des devoirs à remplir envers la patrie, et par suite n'a-t-elle pas des droits? N'a-t-elle pas souvent plus d'intelligence, de volonté, de fermeté, de grandeur d'âme que son mari, et si par toutes ces qualités elle lui est supérieure, doit-il, malgré tout, conserver l'empire?

Qu'il y ait çà et là des *politiqueuses*, c'est-à-dire des femmes ignorantes, disputeuses et entêtées qui troublent leur ménage par des discussions politiques ou autres, c'est possible; mais combien voit-on d'hommes (je dis des plus huppés et de ceux qui gouvernent des empires) à qui l'on pourrait faire le même reproche? Est-ce une raison pour ôter à tous les hommes le droit de s'occuper de politique?

Ceci n'est qu'un point de la discussion. Je reviens au sujet principal.

Quelles qualités un mari doit-il exiger de sa femme?

A parler franchement, il est plus facile de dire ce qu'il doit éviter que ce qu'il doit rechercher. Prenons pour exemple les femmes les plus illustres de l'histoire et de la poésie, et voyons si l'une d'elles répond à notre idéal.

Je laisse de côté notre mère Eve la blonde. Son innocence fut surprise par le serpent, qui était le

plus rusé de tous les animaux des champs, et il ne serait pas juste de la prendre pour type de son sexe.

Les autres femmes de la Bible ne sont pas irréprochables. Sarah, épouse d'Abraham, est une matrone revêche, impitoyable pour la pauvre Agar sa servante et pour le jeune Ismaël.

Rébecca, sa bru, était sans doute très-aimable, puisqu'Isaac en la voyant se consola de la mort de sa mère ; elle était aussi très-complaisante et très-bonne personne, puisqu'elle donnait à boire au vieil Eliézer, intendant d'Abraham, et même aux chameaux d'Eliézer : mais n'est-ce pas elle qui eut l'idée de tromper Isaac et de lui arracher sa bénédiction et son héritage en faveur de Jacob, son fils de prédilection? Mentir à son mari et par ce mensonge dépouiller son fils aîné en faveur du cadet, est-ce une action louable?

Quant à Judith, dont le courage et la beauté ont inspiré tant de peintres et tant de poëtes, n'est-il pas vrai qu'aucun de nous ne voudrait l'avoir pour mère, pour femme, pour fille ou pour sœur? N'est-il pas vrai qu'une honnête femme ne va pas rendre visite à Holopherne dans son camp, et qu'une pareille démarche, de quelque prétexte patriotique qu'on la couvre, ne peut convenir qu'à une gourgandine? Mais que dire de l'action qui sui-

vit? Une veuve a-t-elle le droit de couper le cou à un ivrogne? Et n'est-ce pas le cas de répéter le mot du bon bourgeois :

> Je pleure, hélas! sur ce pauvre Holopherne
> Si méchamment mis à mort par Judith.

Faut-il citer encore la femme de Job, dont les consolations viennent si à propos se joindre à celles de ses amis pendant qu'étendu sur son fumier il essuie ses plaies avec un tesson de cruche cassée? Elle ne lui dit qu'un mot, mais il est sans réplique :

« ... Tu conserveras encore ton intégrité! Bénis Dieu et meurs. »

A la vérité, Job lui répond qu'elle est folle. Et en effet le conseil qu'elle lui donne de mourir est au moins fort déplacé.

Mais remarquez-vous que presque toutes les femmes de la Bible ne font ou ne disent que des sottises? Ève est une niaise, Sarah une femme acariâtre, Rebecca une menteuse, Bethsabée une femme de mauvaise vie, Athalie une vieille coquine, Judith une atroce Salammbô. Ignorance, bavardage, indiscrétion, mensonge, libertinage, férocité, trahison, voilà, suivant le texte sacré, l'apanage à peu près certain de ce sexe criminel.

Et la Bible ne calomnie peut-être pas ces femmes. Mais tout cela s'explique d'un mot : l'*esclavage*.

Si la femme est esclave, comme chez les Arabes et les Juifs, elle se venge de sa servitude. Si elle est libre, comme cela est arrivé quelquefois en Occident, elle grandit et s'élève jusqu'aux vertus les plus sublimes.

Le même jour qui met un homme libre aux fers.
Lui ravit la moitié de sa vertu première.

a dit le poëte. Ce qui est vrai de l'homme ne l'est pas moins de la femme.

Ce n'est donc pas dans la Bible, et bien moins encore dans le Coran que nous trouverons notre idéal.

Est-il au moins dans Homère, dans Virgile ou dans les Niebelungen?

Hélène, la belle Hélène, pour qui tant d'âmes de héros ont été précipitées dans les enfers, est-elle le modèle des épouses? Est-elle même une maîtresse accomplie? Il est vrai que les vieillards de Troie admirent sa beauté sans rivale; il est vrai que Pâris l'a séduite avec le secours de Vénus et que nulle mortelle ne peut résister à la volonté d'une déesse; il est vrai que dans l'intérieur de Troie même elle regrette souvent le pauvre Méné-

las, et qu'elle reproche à son amant de ne pas être aussi brave que son mari; il est vrai qu'après la ruine de Troie, elle revient sans vaine grimace dans le palais de Ménélas et qu'elle en fait les honneurs à ses hôtes avec une grâce et une cordialité touchantes; il est vrai surtout qu'elle est fille de Jupiter et qu'elle a donné en dot à son mari le royaume de Sparte. Cependant on ne laisse pas d'être étonné en voyant le bon accord de ces deux époux réconciliés.

Avez-vous lu dans *l'Odyssée* le récit qu'elle fait d'une visite d'Ulysse venu comme espion dans l'intérieur de Troie?

« Moi seule, malgré son déguisement, je le reconnais et l'interroge; il a d'abord l'art d'éluder mes questions. Cependant, lorsque je l'ai conduit au bain, lorsque je l'ai parfumé d'huile et couvert de vêtements, je m'engage par un serment terrible à ne point le signaler au peuple de Priam avant qu'il soit arrivé aux vaisseaux et aux tentes. Alors il me dévoile les desseins des Grecs; puis de son long glaive d'airain, il immole une foule de citoyens d'Ilion et retourne parmi les Argiens, leur portant de nombreuses informations, tandis que les Troyennes poussent des cris perçants. *Mais moi, en mon cœur je me réjouissais. Déjà mon âme aspirait à revoir*

cette demeure, et je gémissais sur la faute où Vénus m'avait entraînée en me conduisant ici, loin de ma douce patrie, loin de mon enfant, de ma chambre nuptiale, d'un époux doué de tant d'esprit et de beauté. »

A quoi le blond Ménélas, très-flatté, réplique assez naturellement :

Femme, tu parles selon la sagesse!

A dire vrai, cette femme si sensée n'est qu'une impudente coquine et ne mérite pas d'avoir un si brave homme pour mari ni d'être défendue par un peuple qu'elle trahit si aisément.

Qu'on écarte donc cette Madeleine repentie. Préférez-vous Didon, la belle et sensible reine de Carthage, pauvre veuve inconsolable qui devient amoureuse à première vue de cet illustre nigaud troyen : *Pater Æneas*, et qui se jette dans ses bras sans prendre même la peine de l'épouser? Et lorsqu'il la quitte si vilainement, quel est le regret le plus vif de la dame, celui qui aiguise le plus sa fureur et enflamme son ressentiment?

... Saltem si luderet aula
Parvulus Æneas...

« Encore si tu me laissais un petit Énée! » ce

regret naïf et touchant montre assez la tendresse de son cœur ; mais l'ombre du pauvre Sichée, son défunt mari, doit en être scandalisée.

Non, la belle Carthaginoise n'est pas encore ce qu'il nous faut. Parlerai-je de Lavinia, sa rivale, fille du roi Latinus, qu'on promet tantôt à son cousin Turnus, tantôt à Enée, et qui attend, comme une pensionnaire soumise et bien élevée, que le destin prononce en faveur de l'un ou de l'autre?

Cet excès de modestie vaut pourtant mieux que la confiance de la pauvre Marguerite, qui s'abandonne naïvement aux bras de Faust, comme une bonne petite Allemande qu'elle est, et qui, pour cacher sa faute, égorge son enfant. Toute la poésie de Goethe ne fait pas illusion sur cette histoire de cour d'assises. Il est trop clair que Marguerite, si elle était acquittée, recommencerait le lendemain, échangeant peut-être le docteur Faust contre le docteur Burckhardt ou contre un reître robuste et brutal, comme ceux qu'on voit dans les tableaux de Miéris et de van Ostade, assis à table et tenant sur leurs genoux une grosse, belle et joyeuse Flamande.

Aimez-vous mieux les âpres Germaines des Niebelungen, la Burgonde Chriemhild, ou la Norwégienne Brunhild, qui, dès la première nuit des

noces, rosse son mari Gunther jusque dans le lit nuptial, lui attache les pieds et les mains et le suspend à un clou jusqu'au point du jour ? A voir leur union débuter sous de tels auspices, que ne doit-on pas craindre pour le pauvre Gunther?

Ces fortes femmes, qui semblent aussi disposées à souffleter leurs maris qu'à leur obéir, ne sont pas beaucoup plus attrayantes que la belle Hélène avec ses paroles dorées.

Quant à l'amoureuse Italienne, qui se jette à quinze ans, au sortir du couvent, dans les bras de Roméo, et qui dit après cinq minutes de conversation :

— Quel est celui qui n'a pas voulu danser?
— Je ne le connais pas.
— Va t'informer de son nom; s'il est marié, j'aurai le cercueil pour lit nuptial.

Je pense qu'il faut s'en défier beaucoup, et qu'une si grande vivacité présage bien des malheurs.

Mais quoi! n'existe-t-il pas de femme parfaite, ou les poëtes n'ont-ils pas su la voir et la peindre!

Une seule me paraît tout à fait irréprochable et sans défaut, c'est Andromaque. Son discours à Hector qui va combattre les Grecs est peut-être le

plus beau et le plus pathétique qui existe en aucune langue :

« Cruel, ta valeur te perdra ; tu es sans pitié pour un enfant au berceau, et pour moi, infortunée qui bientôt serai veuve ; car les Grecs ne tarderont pas à te tuer en t'attaquant tous ensemble. Il vaudrait mieux pour moi, t'ayant perdu, descendre sous la terre. Il ne me restera plus aucune joie quand tu auras subi le destin, mais des afflictions. Je n'ai plus mon père, ni mon auguste mère ; le divin Achille, après avoir dévasté la célèbre ville des Ciliciens, Thèbes aux superbes portes, tua mon père Éétion... J'avais sept frères ; tous en un jour furent précipités chez Pluton. L'impétueux Achille les immola comme ils gardaient nos taureaux et nos blanches brebis... Hector, tu es pour moi mon père, ma vénérable mère, mon frère et mon jeune époux. Prends pitié d'Andromaque, défends-toi du haut de ces tours ; ne rends pas orphelin ton enfant et veuve ton épouse. Range l'armée près du figuier sauvage... »

Il est vrai qu'Hector est digne d'elle :

« Femme, tes soucis sont les miens ; mais je rougirais devant les Troyens et les Troyennes au long voile si, comme un lâche, j'évitais les batailles... N'ai-je point appris à me conduire en brave, à com-

battre au premier rang pour conserver la gloire de mon père et la mienne? Cependant le jour viendra où succomberont la sainte Ilion, et Priam et le peuple du belliqueux Priam... »

Je ne veux pas tout citer; mais cette femme si laborieuse dans sa maison, si tendre pour son mari, si fière de son courage, si détachée de tout ce qui n'est pas le magnanime Hector ou le jeune Astyanax, me paraît le type féminin le plus aimable et le plus parfait que nous aient laissé les poëtes de tous les temps.

Lecteur, tirez vous-même la conclusion.

DIVORCE

OU SÉPARATION DE CORPS

Nous voici sur le seuil de l'une des questions les plus graves et les plus redoutables qu'on puisse proposer au moraliste, au philosophe et au législateur.

Doit-on rétablir le divorce?

Doit-on maintenir la séparation de corps?

Mais avant d'exposer les raisons pour et contre, et de conclure, je veux d'abord écrire ici l'histoire qu'un ouvrier inconnu m'a racontée un soir sur le grand chemin, à deux pas d'une ville dont il est inutile de dire le nom. Pour des raisons que les lecteurs devineront sans peine en lisant ce

court récit, je n'indiquerai ni le vrai nom ni la profession des personnages. Ce qui est arrivé là doit arriver, je suppose, en beaucoup d'autres pays, et quoique les faits soient vrais, je ne me soucie pas de raconter l'histoire particulière d'un homme, mais de suggérer au public quelques réflexions utiles à propos d'une question générale.

« Monsieur, me dit l'ouvrier, je viens vous demander conseil. Je vous connais, j'ai confiance en vous, je sais que vous ne me répondrez pas des paroles banales, et que vous ne m'offrirez pas des consolations qui traînent partout et qui ne consolent personne.

« En deux mots, dois-je tuer ma femme, ou la laisser vivre et déshonorer mon nom, comme elle le fait depuis douze ans ? »

J'essayai d'abord de lui persuader qu'il ne fallait pas se faire justice à soi-même. Cette thèse morale est le pont-aux-ânes des philosophes. Elle sert de fondement à toutes les lois qui n'ont pas eu d'autre objet que de prévenir les vengeances particulières. Mais je vis bien qu'il ne m'écoutait pas. Je passai donc à la seconde question.

En supposant qu'un homme, grièvement offensé, ait le droit de se faire justice par lui-même, ce droit va-t-il jusqu'à tuer? et, ce qui est pire, car on

n'a même pas l'excuse du danger couru, jusqu'à tuer sa propre femme?

« Monsieur, interrompit l'ouvrier, je vois que vous me croyez fou. Je ne le suis pas. Le hasard m'a mis dans une situation si pénible, que je ne sais comment en sortir, si ce n'est par ma mort ou par celle de cette femme. Je ne puis choisir qu'entre le meurtre ou le suicide. Jugez-en.

« Ma mère vit encore. Peut-être en avez-vous entendu parler. C'est la Jeanne. Elle fait la lessive trois ou quatre fois par semaine. Le reste du temps elle vit d'un métier qu'on ne fait plus guère à son âge, car elle a cinquante-quatre ans, et moi trente-quatre; mais enfin, elle en vit encore, et le soir, vers huit ou neuf heures, un brave homme que je pourrais vous nommer, et qui est riche, bien portant et père de famille, se coule le long des rochers, entre par la porte de derrière dont il a une clef particulière et va boire du vin blanc chez elle. Ma cinquième sœur (j'en ai cinq de différents pères et tous vivants) est en tiers dans la conversation. J'ai voulu la prendre avec moi, mais ma mère a poussé des cris affreux, disant que je voulais la séparer de sa fille (ce qui était vrai), que je n'avais aucun droit sur cette enfant (parfaitement vrai) et que sans doute j'avais quelque mauvais

dessein. Le monsieur, gros bourgeois, personnage influent, membre du conseil municipal, etc., a soutenu chaudement la Jeanne au nom de la morale publique. De sorte que je puis prédire à coup sûr ce que sera devenue ma sœur avant six mois.

« Qu'y faire? Si je disais la vérité, je serais traité (je l'ai été déjà) de mauvais fils et de calomniateur. J'ai encore d'autres affaires sur les bras, que je vais vous dire; quelquefois le sang me monte aux yeux et je pense à tuer ; mais ma sœur en sera-t-elle plus heureuse ou mieux préservée parce qu'on m'aura conduit au bagne ou à l'échafaud?... Que Dieu sauve l'enfant!

« Je reviens à ma mère. Avant de faire le métier dont elle vit aujourd'hui (car outre le gros bourgeois... mais peu importe) elle était servante du comte de..... enfin mon père est un gentilhomme, mais je n'ai pas lieu d'en être fier, car le premier acte de ce noble père fut de chasser sa servante aussitôt qu'il sut qu'elle allait être mère; en sorte que je suis né dans la rue, ou, pour être plus exact, la nuit, au coin d'une haie.

« Cependant la Jeanne n'avait pas à se plaindre. Elle fut chassée en plein hiver, mais elle reçut quarante francs et une paire de sabots. Vu la géné-

rosité connue des gentilshommes du pays, elle se trouva fort heureuse. Une de ses amies, en pareil cas, n'avait rien eu du tout, excepté des injures et des coups, et même s'était vu contester ses gages. Il est vrai que, pour se venger, elle mit le feu à la grange de son ancien maître, et fut condamnée à dix ans de réclusion. Mon père, plus prudent ou plus généreux, s'en trouva quitte à moins de frais.

« J'avais trois ans lorsqu'un jour ma mère me conduisit à la campagne aux environs d'un vieux château que je ne connaissais pas, me fit sauter par-dessus un mur à la hauteur d'appui dans l'intérieur d'un enclos, et me dit en me montrant un gros monsieur très-joufflu et très-bien portant que je n'avais jamais vu : Voici ton père. Va l'embrasser.

« Le monsieur avait un beau gilet blanc, un pantalon nankin, une redingote bleue à boutons d'or (c'était la mode en ce temps-là), et une belle montre en or avec des breloques qui pendaient sur le ventre. J'allai vers lui et je l'embrassai comme on me l'avait ordonné en l'appelant : Papa.

« Il me regarda, m'embrassa à son tour, reconnut ma mère, qui était restée de l'autre côté du mur, attendant le résultat de l'entrevue, mit la main dans sa poche, en tira une poignée de pièces

de cinq francs (sept ou huit peut-être) et nous congédia tous les deux en nous engageant à ne pas revenir.

« Malheureusement, l'hiver suivant, ma mère eut faim. Encouragée par le succès de sa première tentative, elle m'envoya de nouveau saluer et embrasser « papa, » qui me gronda fort, car les domestiques riaient sous cape, et la maîtresse du logis, sa femme, petite, sèche, noiraude et acariâtre faisait une assez vilaine mine.

« Cependant j'obtins encore cinq francs.

« Mais à la troisième tentative, quelques mois plus tard, je fus appelé petit vaurien ! petit misérable ! et je reçus deux coups de cravache qui me dégoûtèrent à jamais de l'amour filial.

« Ce sont les seules relations que j'aie entretenues avec mon père. Du reste, il est bon gentilhomme, très-aimé de ses voisins, avec qui il dîne volontiers (tantôt lui chez eux, tantôt eux chez lui), il est membre du conseil général, maire de sa commune et tout ce qu'on peut être quand on est riche. Et même on parle beaucoup de sa tendresse pour ses enfants légitimes.

« Je ne lui veux pas de mal ; non certes. Mais s'il tombait dans un puits, je ne m'exposerais pas à un rhume de cerveau pour l'en tirer.

« Ce que vous venez d'entendre n'est rien encore. C'est mon entrée dans la vie ; mais des milliers d'autres ont été ou sont encore plus malheureux que moi. Écoutez ce qui suit :

« La Jeanne me mit en apprentissage chez un cordonnier. Sans être un ouvrier hors ligne, j'avais envie de bien faire et j'appris mon métier le plus vite qu'il me fut possible. Je travaillais et je m'amusais régulièrement. Je gagnais environ douze ou quinze francs par semaine.

« Vers l'âge de la conscription (c'était en 1853), je tombai au sort, mais on me laissa quelque temps dans mes foyers, et moi croyant, comme dit la chanson, *qu'on pouvait faire la guerre sans moi*, je cherchai tout de suite une femme, et j'eus le malheur de la trouver.

« Elle s'appelait Marie. Comme nous n'avions de dot ni l'un ni l'autre, si ce n'est nos bras et la manière de s'en servir, le mariage ne fut pas long à conclure et les notaires n'y gagnèrent pas un centime.

« Je la pris parce qu'elle était jolie, parce qu'elle me plaisait, parce qu'elle avait la taille mince et ronde, parce qu'elle avait la peau blanche et les yeux bleus sous des cils noirs, parce qu'elle était ma voisine, parce que je la connaissais depuis longtemps, parce qu'elle s'était souvent promeneé

avec moi le soir dans les champs, dans les prés, le long des vignes, enfin parce que je l'aimais et qu'elle m'aimait ; — du moins je le croyais.

« Cela dura six mois, pendant lesquels nous eûmes bien quelques querelles, mais un baiser raccommodait tout. Elle se plaignait que je voulusse aller au cabaret le dimanche. Je me plaignais, moi, qu'elle eût sur la tête des bonnets trop bien brodés et qui devaient coûter cher. Souvent la soupe était en retard, et, si j'en faisais la remarque, on ripostait vivement qu'on était revenue trop tard de l'atelier (elle était lingère). Un soir, la querelle fut si vive qu'elle m'appela « *misérable gredin.* » Je ripostai par un soufflet. Je l'avoue, car je ne veux pas cacher mes torts.

« J'en fus, du reste, bien fâché, mais que faire? Elle m'avait poussé à bout, menaçant d'appeler les voisins à son secours et de les faire arbitres entre elle et moi. Je ne sais pas bien, monsieur, ce que vous pensez d'un tel arbitrage. Pour moi, j'aurais jeté les arbitres par la fenêtre s'il s'en était présenté.

« Le soir, en rentrant, ce fut bien pis. La soupe n'était pas prête, mais ma femme était absente. Je courus la chercher dans la maison de ses parents, où mon beau-père, ma belle-mère et

mon beau-frère m'accablèrent de toutes les injures imaginables. Je ne les écoutai seulement pas, ne pensant qu'à me réconcilier avec Marie.

« Et en effet, la réconciliation fut (ou parut) complète. Je la ramenai chez moi, et je tâchai de faire oublier le maudit soufflet auquel elle faisait, au contraire, de trop fréquentes allusions.

« Cependant la plaie se cicatrisait et je commençais à redevenir heureux lorsque je reçus sur la tête une tuile épouvantable.

« Un matin, on m'envoya l'avis que j'étais appelé sous les drapeaux et que j'allais faire la guerre aux Russes. A peine quelques heures pour me préparer. Je quittai l'atelier sur-le-champ pour avertir Marie.

« — Eh bien, dit-elle tranquillement, il faut faire ton sac et partir.

« Je fus épouvanté de sa froideur. Quoi ! pas le moindre regret ! Pas même une marque d'étonnement ! (J'ai su depuis pourquoi elle était si peu étonnée. Elle connaissait mes affaires mieux que moi-même). Je demeurai immobile, consterné, bien moins encore de l'ordre de départ (quoique j'y fusse bien sensible), que de voir tout mon bonheur perdu, et de savoir à coup sûr que ma femme ne m'aimait plus.

« Le lendemain matin, de bonne heure, les camarades m'invitèrent à déjeuner et voulurent me conduire sur la route pendant une lieue. Marie se contenta de m'embrasser et me recommanda d'avoir chaud en hiver et froid en été ; mais elle ne proposa pas de m'accompagner, et je ne voulus pas lui en parler. Je sentais que quelque chose ou quelqu'un était entre nous, sans que je pusse deviner qui ou quoi.

« Un mot cependant de l'un de mes camarades me donna quelques soupçons. « — Va, dit-il, tu n'as pas grand'chose à regretter ici. Mais ne te fais pas tuer ; les amis seront toujours bien aises de te revoir. — Et ma femme aussi, je pense, ajoutai-je. » Personne ne dit mot.

« Cependant il fallait marcher, sous peine d'être considéré comme déserteur. Je fus envoyé en Crimée avec ma compagnie, juste au moment où la campagne venait de finir. Le lendemain de mon arrivée, les Piémontais nos voisins tirèrent les derniers coups de fusil sur une patrouille russe. Je ne brûlai même pas une cartouche.

« Puis on revint d'Orient, et moi avec les autres. Je fus envoyé à Toulouse, en garnison. De là j'écrivais toutes les semaines à Marie, et elle répondait assez rarement ; puis tout à coup, un matin, au

moment où je m'y attendais le moins, je reçus le billet suivant, que je n'oublierai de ma vie :

« Tu m'embêtes. Ne m'écris plus. Je ne t'aime « plus. J'aime bien mieux mon amant ***.

« MARIE. »

« Et elle nommait l'amant. Vous le connaissez bien. C'est ***.

« A cette nouvelle, transporté de fureur, je monte chez le capitaine. J'explique mon affaire. Je demande un congé. Heureusement la paix était faite. On me congédie, et je pars.

« J'étais si pressé de revoir Marie, ou plutôt de me venger, que je doublai les étapes, faisant quinze lieues par jour et me soutenant à peine, mais brûlant du désir de poignarder cette misérable et son amant.

« A une lieue de ma maison, je tombai épuisé sous un arbre le 17 juillet 1856, vers sept heures du soir, et je m'endormis si profondément, qu'il était midi le lendemain quand j'ouvris les yeux. Encore fus-je éveillé par une paysanne qui passait et qui s'inquiéta de ce long sommeil.

« Je repris aussitôt mon chemin et j'arrivai enfin chez moi. Ma femme était seule par bonheur, car je ne sais ce que j'aurais pu faire si je l'avais ren-

contrée en compagnie de son amant. Elle me vit et me sauta au cou, sans parler, comme s'il ne s'était rien passé entre nous. Moi-même, je n'osai rien dire. Je la retrouvais, je l'aimais, j'étais comme un amant favorisé; je fus lâche et je pardonnai.

« Ah! monsieur, j'en ai été cruellement puni. J'appris bientôt qu'elle revoyait ***. Je l'injuriai, je la battis, je la gardai, et je devins un objet de compassion ou de risée pour tous mes camarades.

« Vous vous étonnerez peut-être que je n'aie pas essayé de tuer ***. J'y ai pensé souvent; mais il est si puissant, si riche, si bien apparenté! Tout le monde m'aurait donné tort, et l'on m'aurait envoyé au bagne. Aller au bagne parce qu'on a épousé une coquine, cela vous donne à réfléchir.

« Que voulez-vous? Je finis par m'habituer au partage. Je me disais quelquefois avec des transports et des rires d'enragé : Il me trompe, mais je le trompe aussi. Je commençai à boire pour m'étourdir. Dans mes moments d'ivresse, je la battais. C'était un commencement de vengeance.

« Mais elle se lassa d'être battue, et, grâce à des protections qu'elle acquit Dieu sait comment; probablement en me faisant passer pour un homme

brutal et dangereux, je reçus un matin l'ordre de rejoindre mon régiment. Cette fois tout le monde me dit : C'est ta femme qui te chasse ; — et en effet, c'était elle. Mon congé temporaire, que je croyais tout près de devenir définitif, cessa tout à coup, et je fus envoyé à Bourges, et là, j'eus la constance d'apprendre à bégayer pendant trois mois pour me faire renvoyer dans mes foyers.

« J'y revins enfin, et pendant trois ans ma vie fut un véritable enfer. Lié pour la vie à une femme que je haïssais, que je méprisais et que j'aimais tout ensemble, qui ne prenait même plus la peine de rien cacher, qui se livrait au premier venu, pour avoir de l'argent, une robe, un fichu ou un bon souper, je souffrais toutes les tortures. La plus cruelle était que je me sentais méprisé par mes camarades, qui avaient fini par me croire complice des désordres de cette misérable.

« Enfin, un soir, je prends la résolution d'en finir. J'achète et je charge un pistolet, je fais le guet autour d'une maison où je savais qu'elle devait passer la nuit. J'entre derrière elle sans être vu. J'ôte mes souliers et j'attends immobile dans le corridor. Puis l'homme entre à son tour et je lui tire un coup de pistolet en éteignant la chandelle.

« Le coup rate, la capsule seule ayant pris feu. L'homme se précipite sur moi. Je le reçois à coups de crosse. Marie pousse des cris affreux. Les voisins accourent et nous séparent. L'homme a gardé le lit pendant trois semaines. Marie est partie pour Paris, où elle fait depuis sept ans le métier qu'elle faisait ici. Mais là-bas du moins je n'en suis pas témoin.

« Que faire cependant? Je n'ai pas d'enfants. Marie est aujourd'hui semblable à la boue des rues. Je ne puis la reprendre et je suis seul. Faut-il la tuer pour devenir libre? Séparés de corps? Que m'importe? Outre que cela coûte cher et que je n'ai pas d'argent, en gardera-t-elle moins mon nom? Que faire? »

Je reçois la lettre suivante :

« Monsieur,

« Vous plaignez fort justement le malheureux ouvrier dont vous avez raconté l'histoire. Il est vrai que sa femme est odieuse et méprisable. Il est vrai qu'il a été indignement trahi. Il est vrai qu'étant marié pour la vie, il sera éternellement misérable. Il est vrai que n'ayant pas d'enfants, il ne peut plus s'attacher à personne sur la terre. Je le plains de toute mon âme, — comme vous le plaignez sans doute.

« Cependant cet homme n'est pas au comble du malheur. Il hait et méprise sa femme ; mais il n'est pas forcé de la garder près de lui. Il peut fuir. Qu'il prouve son déshonneur, et tous les tribu-

naux, sur sa demande, le sépareront de sa femme. Il n'aura pas le droit de se remarier, c'est vrai; mais, du moins, il ne sera pas lié à un être odieux et méprisable.

« La femme est moins favorisée par la loi. Exemple :

« Mon mari… A ce mot vous souriez peut-être, mais ne croyez pas que je veuille me rendre intéressante et imiter les femmes incomprises qui furent à la mode entre 1830 et 1840; pour preuve, je n'indiquerai pas son nom… Mon mari, donc, qui vit encore et qui même habite avec moi… Mais, réflexion faite, je vais commencer par le commencement.

« Mon père est épicier. Sa boutique bien achalandée, j'ose le dire, est au coin de la rue Sainte-Gudule et de la rue Saint-Denis. C'est un excellent homme, doux, serviable, estimé de tous ses voisins, ancien caporal de la garde nationale. Il a présenté les armes à Louis-Philippe en son palais des Tuileries une fois tous les trois mois, depuis le 12 décembre 1830 jusqu'au 22 février 1848, époque où il poussa, en compagnie de plusieurs autres, ce fameux cri : *Vive la Réforme!*

« Comme il traversait la place de la Madeleine, en criant de toutes ses forces, il fut renversé par

une charge de gardes municipaux dévoués à la dynastie, se releva fort en colère, chargea son fusil à balle, et le 24 février, vers onze heures ou midi, tira si juste dans un groupe de municipaux qui défendaient le poste du Palais-Royal, qu'il abattit un sergent, et contribua pour sa part au renversement de la monarchie de juillet. — Du reste, il n'en est pas plus fier.

« Je ne crois pas nécessaire, monsieur, de vous entretenir plus longtemps de ma famille, si ce n'est pour vous dire que j'ai perdu ma mère le 17 février 1856, qu'un de mes deux frères est allé cultiver la canne à sucre dans l'île Bourbon, que l'autre est propriétaire du fameux magasin *le Goinfre*, à l'entrée de la rue Saint-Pancrace, et que je suis née moi-même le 20 mars 1844, à sept heures du soir.

« On dit (pardonnez-moi ce détail qui doit être indifférent au public, puisqu'on ne saura jamais mon nom) on dit que je ne suis pas tout à fait laide, et il est certain que beaucoup de gens se tenaient le soir derrière les vitres du magasin et regardaient de mon côté au temps où je n'étais pas encore mariée. Cependant j'ai vu tant de vieilles femmes mal peintes et n'ayant pour tout mérite qu'une extrême effronterie, attirer les regards du public,

que je ne sais ce que je dois penser de moi-même, qui ne suis pas peinte et qui n'ai pas encore vingt-quatre ans.

« Or, vers 1862, ayant cessé d'aller à l'école, connaissant fort bien l'arithmétique (système décimal compris), et jouant à livre ouvert les compositions musicales de M. Kalkbrichterft, pianiste berlinois très-connu, je fus jugée digne d'entrer en ménage, et madame ***, qui avait (comme elle dit elle-même) un *neveu dans la plume*, quoiqu'elle ne vendît pour son propre compte que du beurre, des œufs, des fruits et des poulets, me demanda en mariage pour lui.

« *Ce neveu dans la plume* était un avocat sans cause, que ses parents avaient envoyé du fond du Languedoc pour chercher fortune à Paris. Il était large d'épaules, très-bien portant, un peu chauve, bien peigné, bien rasé, bien brossé, bien cravaté, et ne parlait du matin au soir que de ses liaisons avec le ministre du ***, de la *** et des ***, de sorte que mon père crut faire un coup sans pareil en me le donnant pour mari.

« Et s'il faut tout avouer, je le croyais, — moi aussi, — destiné à la plus haute fortune.

« Du reste, peu d'argent. Son père, ancien avoué de Bédarrieux, qui ne haïssait ni les femmes

ni le vin blanc, offrit une dot de quinze mille francs, payables après sa mort, et qui, — je l'ai su plus tard, — étaient déjà dissipés par le futur héritier.

« En revanche, sa tante, forte femme de cinquante ans, promit, le jour du contrat, de lui laisser en mourant tout son bien, à condition qu'elle mourût sans héritiers directs et légitimes ; mais ses trois enfants se portaient à merveille, et lui promettaient déjà des petits-enfants aussi nombreux que la postérité d'Abraham et de Jacob.

« Malgré tout, mon père se montra satisfait. Au fond, qu'est-ce qu'il voulait ? le bonheur de sa fille. Or, peut-on être malheureux avec un mari dans la plume ? Il me conduisit donc à la mairie et à l'église avec la certitude d'avoir assuré mon bon-bonheur.

« Dieu sait la déception !...

« Dès les premiers jours je m'aperçus que Jules-César (c'est le nom de baptême de mon mari) professait le plus profond mépris pour toutes les femmes en général et pour la sienne en particulier. Pourquoi ? je ne sais. Dans quel monde avait-il vécu avant de me connaître ?

« Vers la fin de la troisième semaine il déclara que toutes les femmes étaient sottes, ou méchantes,

ou avares, ou dépensières, ou médisantes, ou... et, pour preuve, il ajouta que lui et son ami Concarneau n'avaient jamais pu, malgré de longues et patientes recherches, découvrir le moindre grain de bon sens dans une cervelle féminine.

« Peut-être avez-vous entendu parler du fameux Concarneau. C'est un braillard fort célèbre, m'a-t-on dit, dans deux ou trois cafés du boulevard, et qui, étant borgne, quinquagénaire, bancroche et bossu, a juré une haine éternelle aux femmes. On ajoute, du reste, qu'il est fort honnête homme et d'un génie à toute épreuve. C'est à lui qu'on attribue ce livre si fameux :

« *De l'origine du rire chez les peuples anciens et modernes....*

Qui doit, dit-on, servir de préface à une philosophie nouvelle, et comme dit Jules-César, *renouveler de fond en comble les bases de l'ontologie passionnelle.* » En attendant que Concarneau renouvelle ces bases, peut-être ferait-il mieux de renouveler son habit, qui montre la corde, ou son gilet, qui manque de boutons.

« Tel qu'il est, Concarneau ayant déclaré qu'il méprise les femmes, Jules-César n'a pas voulu faire moins que Concarneau. Or, je ne sais si je vous l'ai dit, je suis patiente assurément, mais

le vent d'est m'irrite quelquefois les nerfs, et par malheur ce vent-là soufflait le jour où Jules-César me fit cette sotte déclaration ; — de sorte que je lui dis bien son fait.

« Après quoi il leva les épaules, alluma un cigare et sortit.

« Je passe sur les menus détails de la vie commune pendant les deux premières années. Jules-César lisait son journal pendant le dîner. Jules-César allait au spectacle sans moi. Jules-César dînait en ville avec je ne sais qui. Jules-César prenait des leçons d'équitation. Jules-César m'adressait la parole d'un air protecteur. Jules-César m'invitait à lui donner ses pantoufles. Jules-César grinçait des dents à la moindre contradiction. Jules-César ne plaidait jamais. Jules-César faisait antichambre chez les ministres et chez leurs commis. Jules-César dépensait vingt mille francs par an, c'est-à-dire le cinquième de ma dot, et n'apportait pas un maravédis en échange. Jules-César parlait avec le plus profond dédain de mon « *épicier de père.* » Jules-César enfin ne daignait même pas regarder mon petit garçon qui était, — qui est encore, grâce au ciel, — plus beau que la plus belle aurore, et se plaignait d'entendre soir et matin les cris de ce « *maudit morveux*. »

« Cependant je prenais patience ; mais un soir, comme je sortais du jardin du Luxembourg, accompagnée de la nourrice, qui portait mon petit garçon dans ses bras, j'aperçus mon mari qui marchait d'un pas rapide, le regard fixe et sans me voir, du côté de la rue Racine, et qui paraissait suivre quelqu'un ou quelque chose. Un peu plus loin et dans la même direction marchait une jeune demoiselle fort délibérée, non sans jeter de temps en temps un coup d'œil en arrière.

« Comprenez-vous mon indignation ? Ainsi, j'étais trahie après deux ans de mariage ! Et par qui?... Je fis signe à la nourrice de rentrer seule à la maison, et, sans me laisser voir, j'entrai sur les pas de Jules-César dans le même hôtel que la demoiselle.

« Comme il montait l'escalier, il se retourna tout à coup, me reconnut, et descendit sans rien dire.

« Quand nous fûmes sortis :

« — Où allais-tu, Jules-César ? lui dis-je en le regardant fixement. Ne mens pas. J'ai tout vu.

« Avant tout, répondit-il, rentrons. Nous causerons plus librement à la maison.

« A dire vrai, ce délai lui laissait le temps de préparer son discours.

« Quand nous fûmes rentrés, je voulus parler,

j'étouffais de colère. Il me dit d'un air de supériorité dont je demeurai confondue :

« — Ceci t'apprendra, mon enfant, qu'on ne gagne rien à suivre les gens et à écouter aux portes.

« Là-dessus, sans vouloir m'écouter ni s'expliquer davantage, Jules-César sortit d'un air aussi majestueux que s'il avait trouvé une raison sans réplique.

« Je racontai tout à mon père.

« — Veux-tu, me dit-il, revenir chez moi et t'asseoir à mon comptoir? Je garderai l'enfant par-dessus le marché. Il me tend les bras quand il me voit, il m'appelle déjà papa; il est plus à moi qu'à ton mari.

« J'acceptai; mais le soir, mon mari vint me chercher, armé de la loi, et déclarant qu'il était mon maître et qu'il le ferait bien voir.

« Il le fit voir en effet, car aussitôt que je fus rentrée au logis, il me défendit de sortir sans sa permission; et pendant plusieurs mois ma porte resta fermée à mon père.

« En revanche, j'appris d'une amie (était-ce bien une amie?) que mon mari venait d'acheter un fort beau mobilier à mademoiselle Krakovine, figurante du fameux théâtre des *Divertissements tragiques*, et

je vis peu à peu les notes des fournisseurs s'accumuler dans mon secrétaire. Mon mari ne payait plus rien. Mais on le voyait trois fois par semaine au bois de Boulogne, assis auprès de la belle Krakovine, dans un coupé de louage.

« Un matin, il revint à moi. Krakovine l'avait quitté en faveur du prince Périkardof, propriétaire de la fameuse mine d'Ouraléa, dans le gouvernement d'Astrakan. De toute ma dot il ne nous restait que quelques bijoux et un mobilier assez médiocre.

« Nos comptes faits, je voulus retourner chez mon père; Jules-César, aussi fier que s'il avait eu le droit de l'être, me le défendit absolument. J'essayai de tenir tête, mais il me retint de force.

« Cependant il faut vivre. Le crédit baisse tous les jours, et Jules-César ne s'occupe pas de trouver de l'argent. Encore si ses amis les ministres du ***, de la *** ou des ***, voulaient le nommer sous-préfet ! C'est un bon métier, dit-on, et qui ne fatigue ni le corps ni l'esprit.

« En attendant, l'humeur de Jules-César s'aigrit tous les jours. Mercredi dernier, il a levé la main sur moi; hier, dans un accès de fureur, il voulait me tuer. Que faire? L'ouvrier malheureux dont vous parliez la semaine dernière peut fuir sa femme;

mais moi, je ne puis pas fuir mon mari. La loi si douce pour les hommes, si dure pour les femmes, ne me laisse aucun recours contre Jules-César, excepté dans le cas de mauvais traitements bien avérés. Mais, monsieur, un homme qui maltraite sa femme va-t-il chercher des témoins? Et, sans témoins, que puis-je faire?

« Les femmes sont bien malheureuses!

« Caroline ***. »

Les malheurs de cette espèce sont sans remède depuis l'abolition du divorce, car la séparation de corps n'est qu'un palliatif insuffisant et presque immoral.

Ce n'est pas sans inquiétude que je propose au public la justification suivante du divorce, car il n'y a guère de loi plus importante que celle qui le permet ou le défend, et nous voyons trois ou quatre peuples (dont le moindre croit tenir le premier rang dans l'espèce humaine) différer complétement d'avis sur cette grave question. Dans le même pays, suivant les temps et les gouvernements, le divorce a été regardé comme moral ou immoral. De 1792 à 1816, un citoyen français pouvait divorcer sans peine. Depuis 1816 on a changé d'avis. Le clergé catholique a fait supprimer le divorce. Il ne reste plus aux gens mal mariés que la déplorable ressource de la séparation de corps.

Supposez cependant un malhonnête homme, brutal, avare, jaloux, tyrannique, débauché; sup-

posez qu'il maltraite ou qu'il ruine sa femme; supposez qu'il ait dans sa propre maison, dans le domicile conjugal, une maîtresse; supposez que la femme s'en plaigne et qu'elle soit séparée judiciairement de son mari.

L'homme est-il puni? Point du tout. Il demeure fort paisiblement dans sa maison. Il garde sa maîtresse. Il est libre de tout lien. Il ne subit que fort rarement le mépris public (surtout à Paris où l'on a si peu de souci des affaires privées du prochain); il ne perd ni sa fortune, ni ses amis; une seule chose lui manque, et je vais l'indiquer tout à l'heure.

La femme, au contraire, garde tous les devoirs, quoiqu'elle ait perdu tous les droits. Il faut qu'elle vive seule et retirée. Eût-elle visiblement et au su de tout le monde les plus graves sujets de plaintes, elle a tort de se plaindre. Une femme qui se plaint de son mari est encore plus ridicule qu'un mari qui se plaint de sa femme. Tous deux prêtent à rire au public, — la femme surtout. On l'écoute avec une feinte compassion, mais au fond du cœur tout ceux qui l'écoutent sont persuadés qu'une femme qui n'a pas su plaire à son mari ou qui n'a pas su le supporter patiemment ne mérite pas grande sympathie. On méprise quelquefois l'époux;

mais les plus indulgents sont sévères pour l'épouse, — heureux peut-être de montrer à ses dépens leur propre austérité. On ne l'accable pas toujours, mais on l'évite.

Et si par malheur elle est encore jeune et belle, avec quelle circonspection doit-elle éloigner tous les hommes ! La liberté dont elle jouit n'est qu'apparente et ne sert qu'à la désigner au soupçon. Si elle est aimée, si elle aime, si elle cède à son penchant, tous les torts de son mari sont effacés du même coup.

Eût-il vingt fois essayé de la tuer, c'est elle qui devient le bourreau ; c'est lui qu'on appelle victime. Les rôles sont changés, au grand désavantage de tous deux, car la femme excite alors le mépris, et l'homme excite la compassion, — qui touche de si près au ridicule.

Et dans cette horrible situation que deviennent les enfants, réduits à mépriser tout ensemble leur père et leur mère ? A qui les confier ? Les mettra-t-on, — le garçon au collége et la fille au couvent ? C'est ce que font ordinairement les gens riches ; mais les pauvres, — ceux qui vivent au jour le jour du travail de leurs mains, — pourront-ils donner cette éducation si coûteuse à leurs enfants ?

Et les riches eux-mêmes, si la haine qu'ils ont

l'un pour l'autre n'a pas étouffé en eux l'amour paternel et maternel, comment se partageront-ils les enfants? Tous les jours on voit des procès dans lesquels le tribunal est chargé de décider la part qui revient au père et à la mère. Le père verra ses enfants le lundi, le mardi et le mercredi. La mère les verra le vendredi, le samedi et le dimanche. De quinzaine en quinzaine chacun à son tour a le jeudi.

Que doivent penser les enfants de ce partage étrange? Quelles sombres réflexions ne font-ils pas sur ceux qui l'ont rendu nécessaire? Quel jugement ne doivent-ils pas porter sur leurs parents? Et quel châtiment plus terrible pour le père et la mère que d'être jugés par leurs enfants? Quoi! au foyer même de la famille, là où les plus endurcis s'attendrissent, oublient les haines, les rancunes, les dangers, les sottises, les inquiétudes du monde extérieur, trouver la tristesse et la solitude! sentir qu'on n'est plus le centre et l'âme de ce petit monde joyeux, que les enfants vous regardent avec des yeux étonnés, défiants, que leur cœur est glacé, que vous avez perdu leur sainte et naïve confiance, qu'ils mesurent leurs paroles, qu'ils craignent d'en trop dire, qu'il leur tarde souvent d'être délivrés de votre présence! Voilà l'un des plus terribles malheurs dont on puisse subir l'atteinte. S'il est

mérité, quel remords ! S'il ne l'est pas, quel regret ineffaçable !

Ce n'est rien encore. Si des enfants adultérins s'ajoutent aux enfants légitimes, qu'arrivera-t-il? Quel sera leur sort? A peine la loi permet-elle de leur laisser une part d'héritage et d'assurer leur subsistance. Quelle haine n'auront-ils pas, ces malheureux, contre le père ou la mère qui leur a fait ce funeste présent de la vie ! Quelle haine contre leurs frères et leurs sœurs légitimes que la loi favorise et protége ! Quel désir passionné de prendre cet héritage auquel la nature, sinon la loi, leur donne des droits égaux ! Chacun de nous a connu, de près ou de loin, des exemples terribles de ces haines implacables. Comment y remédier?

Quand les enfants légitimes seraient assez généreux pour partager volontairement l'héritage avec leurs frères adultérins, pourraient-ils leur rendre ce qui n'est au pouvoir de personne, c'est-à-dire la considération que le monde attache à tout ce qui ne sort pas de la vie paisible, régulière, légale? Par quels efforts, quelle persévérance, quel courage, quel talent, quelle probité, ces déshérités de la loi obtiendront-ils à grand'peine d'être traités comme le commun des hommes? Cette cruelle inégalité que les mœurs ont établie, que la loi consacre, qui

pèse si durement sur ces âmes innocentes et les pousse quelquefois au désespoir et au crime, n'est-elle pas le plus redoutable de tous les arguments qu'on peut donner contre la séparation de corps?

Le divorce n'a pas cette injustice. Il ne crée pas ou n'augmente pas la division des époux ; il la rend légale, régulière et définitive. Il ne corrompt pas le mariage, il le purifie. Si la femme a manqué à ses devoirs, il ne l'attache pas pour toujours à son mari, malgré lui et malgré elle. Il offre un moyen pacifique et honorable de rompre un mariage d'où l'honneur conjugal et la confiance réciproque se sont retirés. Il prévient la vengeance de l'offensé et la rend inutile. Il arrête la main du meurtrier. A quoi bon tuer celle qui ne portera plus votre nom et dont les fautes les plus graves vous seront désormais étrangères? On peut mépriser la femme d'autrui, mais on ne la déteste pas. La haine n'est permise qu'au mari.

De son côté la femme divorcée n'est plus réduite à vivre dans la solitude et à subir la compassion du public. Si elle aime et si elle est aimée, elle peut se marier de nouveau et, sans doute instruite par l'expérience, faire un choix meilleur ou qui lui plaira davantage. Ses enfants seront légitimes. Elle-même pourra être une femme honnête et honorée.

Je sais bien qu'il faudra partager encore les enfants du premier lit. Mais cet inconvénient n'existe-t-il pas aussi et n'est-il pas beaucoup plus grand dans la séparation de corps? Le divorce n'a-t-il pas, sur la séparation de corps, l'avantage de sauver l'honneur de la mère et de conserver le respect des enfants? On me dira qu'à force de sagesse, de prudence et de vertu, une femme séparée de son mari peut garder l'estime et le respect de tout le monde. C'est possible; mais les lois n'ont pas été faites pour les gens vertueux, qui ne sont en majorité dans aucun pays. Si nous étions tous vertueux, il n'y aurait ni séparation de corps, ni divorce, ni loi sur la matière.

Je me souviens d'avoir vu, étant enfant, un brave homme de fonctionnaire, d'un grade assez élevé, qui est mort depuis dix ans. Il avait été capitaine, je crois, et son épaulette lui gagna le cœur d'une fort riche et fort jolie fille qui voulut l'épouser, et l'épousa en effet malgré quelque opposition des parents. Par le crédit de ceux-ci il quitta l'armée et devint receveur général de je ne sais quel département, métier paisible et bien payé. Malheureusement la femme s'ennuya, vint à Paris et ne voulut plus retourner au domicile conjugal. L'ardeur du premier amour était refroidie; il ne res-

tait plus que l'ennui d'être receveuse en province. Le pauvre homme pria, supplia, sollicita, ordonna, menaça et ne fut pas obéi. Un jour même il souffleta la fugitive, qui l'avait poussé à bout par ses insultes. Aussitôt quatre témoins patentés, gens de bonnes vie et mœurs, sortent de terre comme par miracle, attestent le soufflet et vont chercher la garde. On emmène le mari au poste en le poussant à coups de crosse de fusil. Il est relâché le lendemain et séparé de corps huit jours plus tard par jugement authentique et motivé.

Que faire? séparé de sa femme et jeune encore, il prit une maîtresse. Il en eut des enfants. Il employa tous les moyens possibles pour déshériter ses frères, ses sœurs et ses neveux. Il dénatura sa fortune. Il éluda la loi. Il fit un fidéicommis. Il invoqua toutes les ressources de la procédure, et réussit enfin à leur laisser son héritage. Mais pouvait-il les rendre légitimes? Ni leur mère ne put devenir sa femme, ni eux ne purent devenir légalement ses fils. Il mourut désespéré de leur laisser le nom d'enfants adultérins, et d'entendre parler tous les jours des aventures scandaleuses de sa propre femme. — Il fut tenté souvent, m'a-t-on dit, de mettre fin à ce supplice en la poignardant.

Franchement un bon divorce qui les eût délivrés

l'un de l'autre, — sa femme et lui, — n'était-il pas plus naturel et plus moral? Dans le malheur de ce pauvre homme, de sa maitresse et de ses enfants (sans compter celui de sa femme légitime), où est le profit de la vertu? Quand la loi contrarie le vœu de la nature et, j'ose le dire en cette occasion, l'intérêt de la société, ne faut-il pas réformer la loi?

Beaucoup de femmes, il est vrai, craindront peut-être que ce changement n'aggrave leur sort, et que le divorce ne leur soit plus nuisible qu'utile. On cite souvent l'exemple des Arabes, qui achètent fort cher les jeunes filles, et divorcent quelques jours après. Ces malheureuses femmes, toujours esclaves d'un père ou d'un mari, sont vendues quelquefois en peu d'années à sept ou huit acheteurs différents, et leur valeur vénale diminue à chaque marché nouveau; mais ce divorce honteux, qui n'est qu'une forme légale de la prostitution, ne ressemble en rien au divorce des femmes d'Europe. Qu'on réforme le Code civil sur ce point; qu'on rétablisse les dispositions de l'ancien Code Napoléon, et j'ose prédire que le divorce ne sera pas plus fréquent en France que la séparation de corps. En revanche, il fera cesser bien des scandales et préviendra bien des meurtres. Peut-être aussi, en

plus d'une occasion, resserrera-t-il les liens du mariage. La crainte du divorce obligera souvent la femme et le mari à une complaisance mutuelle.

Les femmes gagneront plus que personne à cette réforme, car la séparation de corps, ainsi que je l'ai montré plus haut, pèse presque uniquement sur elles; mais on leur opposera les décisions de l'Église catholique, qui s'oppose résolûment au divorce, en France, en Espagne et en Italie.

A cela je ne répondrai qu'un mot qui rassurera, j'espère, les consciences catholiques. La jurisprudence de l'Église varie suivant les temps et surtout suivant les personnes. S'il s'agit des rois ou des empereurs, de Louis VII, de Louis XII ou de Napoléon, ou même d'un bourgeois belge, le pape ne craint pas de prendre sur lui tout le péché et d'autoriser le divorce.

S'il s'agit d'un simple citoyen, le pape est inflexible.

D'où vient cette différence?

L'homme dont on va lire l'histoire est un de ceux que la France mettra quelque jour dans son Panthéon, lorsqu'elle aura cessé d'élever des statues aux préfets, aux ministres, aux orateurs de pacotille et autres politiques sans conscience. Il est mort depuis longtemps, et sa vie privée est si peu connue, que très-peu de ses contemporains, parmi ceux qui vivent encore, sauront de qui je veux parler.

C'est dans les dernières années du premier empire qu'il parvint à l'âge viril ; comme il le disait plus tard, il fut de la coupe de 1813 (cette coupe à jamais fameuse qui donna plus d'un million d'hommes à Napoléon). On l'envoya se faire blesser à Lutzen, panser à Dresde et sabrer à Leipsig. Il guérit pourtant, plus heureux que la

plupart de ses camarades, et revint en France au mois de novembre, ayant, pour ses débuts, tué à coups de fusil ou de baïonnette, en diverses rencontres, trois ou quatre Prussiens.

Il fit la campagne de France sans accident, reçut enfin son congé le 25 mai 1814, et reprit paisiblement le cours de ses études, car il n'avait jamais eu la pensée d'être un héros de profession.

Or, vers ce temps-là, étant allé dans un bal public pour se distraire (car, tout studieux qu'il fût, il ne haïssait pas le plaisir), il eut la fortune de rencontrer l'*Épi-d'Or* et de danser avec elle une de ces contredanses pendant lesquelles le sergent de ville, gardien de la pudeur publique, ne peut que se voiler la face avec ses deux mains ou saisir les danseurs au collet et les conduire au violon. (Généralement il préfère ce dernier parti.)

L'*Épi-d'Or*, que ses nombreux amis appelaient ainsi à cause de la couleur de ses cheveux, n'était pas une fille ordinaire. Pour élever son pied à la hauteur de l'œil et porter arme douze fois de suite avec la jambe droite, elle avait peu de rivales. Ce dernier talent plut si fort à son danseur, qu'il lui déclara sa flamme sur-le-champ et fut heureux dès le premier soir.

Il avait alors vingt ans et commençait à peine

cette série de travaux scientifiques qui ont fait de son nom l'un de ceux dont la patrie s'honore. Ni lui ni sa maîtresse ne pouvaient entrevoir l'avenir.

C'était un homme de taille moyenne, robuste, trapu, vigoureux, merveilleusement taillé pour les travaux du corps et de l'esprit, et dont la tête un peu ramassée, mais intelligente, forte, et plantée sur un cou de taureau, attirait, en quelque lieu qu'il fût, tous les regards.

Sérieux du reste, et presque rébarbatif, je ne sais comment il avait pu séduire l'*Épi-d'Or*, qui n'aimait qu'à rire, à chanter, à danser et à ne rien faire de ses dix doigts depuis le lever du soleil jusqu'à minuit. Les contraires s'attirent, apparemment. Peut-être aussi, avec l'instinct ordinaire des femmes, avait-elle deviné que ce jeune homme si grave, si laborieux et quelquefois si violent, était un grand esprit et un noble cœur.

Du moins ce n'est pas l'argent qui décida la défaite de l'*Épi-d'Or*, car il n'avait pas dix francs dans son secrétaire ou dans sa poche le jour de leur entrée en ménage. En ces jours-là l'on s'habillait d'indienne et l'on vivait de charcuterie, dans la rue Saint-Jacques. On dit que le quartier, les temps et les mœurs sont bien changés; tant pis pour tout le monde.

La rue Saint-Jacques et la rue des Mathurins-Saint-Jacques étaient alors le séjour de la jeunesse la plus studieuse de France. Tout ce qui est célèbre ou illustre aujourd'hui y vivait pêle-mêle dans une espèce de grand phalanstère où toutes les fenêtres étant toujours ouvertes, on avait réalisé le rêve de ce vertueux Romain qui voulait que sa maison fût de verre et que toutes ses actions fussent connues du public. Chaque emménagement nouveau était discuté, loué, critiqué, blâmé ou du moins jugé par tous les voisins.

Celui de l'*Épi-d'Or* et de son nouvel époux fut passé au fil de toutes les langues. Il est fou, disait-on. Jamais il ne pourra dompter cette cervelle indocile et légère. Il sera planté là au bout de trois ou quatre jours. Elle ira retrouver Ernest, ou Charles, ou Louis, ou Victor, ou Pierre, ou Théodore, ou Félicien, comme elle a déjà fait vingt fois.

Mais ces prophéties de mauvais augure furent démenties par l'événement. L'*Épi-d'Or* apprit à rester au logis, à se contenter de peu, à faire de ses propres mains le ménage et même la cuisine, et même (ce qui parut merveilleux) à demeurer muette comme un poisson hors le temps des repas.

Pour lui, la tête dans ses mains, cherchant la solution des problèmes les plus ardus, feuilletant les livres, écrivant des notes, couvrant de papier noirci sa table, son lit, sa commode et tous les meubles, à peine paraissait-il faire attention à l'*Épi-d'Or*. Mais un regard ou une parole affectueuse la payait de ses peines.

Enfin elle résolut, car elle était jalouse de la science, d'étudier à son tour afin de comprendre l'œuvre qu'il avait entreprise, et d'y aider.

Aux premiers mots qu'elle lui dit sur ce sujet, il sourit d'un air incrédule et la renvoya bien loin. Mais elle persista, voulut apprendre, ouvrit les livres, et déchiffra les grimoires avec une ardeur qui finit par la rendre malade et faillit lui coûter la vie. Malheureusement son génie n'était pas à la hauteur de sa bonne volonté, et tout ce qu'elle put faire, ce fut de comprendre à grand'peine le but que son amant se proposait d'atteindre et de prendre çà et là pour lui quelques notes.

C'est ainsi qu'ils vivaient tous deux, aussi séquestrés du monde que si le sort les eût jetés dans une île déserte comme Robinson Crusoë, et se gardant l'un à l'autre une inviolable fidélité.

Lui, cependant, suivait avec ardeur sa voie, et déjà, vers l'âge de vingt-cinq ans, commençait à se

faire connaître par ses découvertes et ses livres. Puis, au temps où l'on conspirait contre les Bourbons de la branche aînée, il conspira comme les autres en faveur de la République. Il fut carbonaro, et courut à Naples en 1821 pour combattre le roi Ferdinand; et, s'il n'eut pas le bonheur de sauver la liberté des Napolitains, il fut du moins assez heureux pour n'être pas pris et fusillé comme beaucoup d'autres, et revint déguisé en pifferaro jusqu'à Civita Vecchia, d'où il passa facilement en France.

Ici se place un accident que j'ai regret d'avouer, mais qui fera ressortir la triste moralité de cette histoire.

L'*Épi-d'Or*, restée seule, avait gardé à son amant une fidélité qui ne se démentit pas durant deux mois et demi. Pareille à une place assiégée qui manque de vivres et de munitions, elle fit flèche de tout bois, vendit (excepté la paillasse de son lit) tous ses meubles, ses robes, ses jupons, ses chemises, et, sauf le travail (dont l'idée ne lui vint jamais à l'esprit au milieu même de la plus horrible misère), employa tous les moyens honnêtes que le génie d'une femme aux abois peut lui suggérer pour vivre.

Mais, enfin, il fallut céder, et quand tout le mobilier eut disparu, l'*Épi-d'or* prit un parti décisif.

Elle accepta l'hospitalité d'un étudiant en médecine qui la guettait depuis longtemps.

Neuf jours après cette capitulation déplorable, l'amant trahi revenait à Paris tout joyeux d'avoir échappé à la mort, à la gale, à la vermine des Napolitains et à la justice du roi Ferdinand. De plus, il rapportait les premiers éléments d'un livre admirable, — celui-là même qu'il publia vers 1824 et qui le fit admettre à l'Institut après 1830.

Le pauvre garçon vit sa chambre vide et démeublée, et s'assit sur le bord de sa fenêtre, ne sachant s'il devait se précipiter la tête la première dans la rue. Heureusement trois voisines, dont deux au moins étaient veuves et aspiraient à remplacer la traîtresse, se hâtèrent de lui raconter tous les détails du crime et de la trahison. Puis, l'une d'elles, pour le consoler, l'invita à venir prendre du café dans sa chambre.

— Laissez-moi ! s'écria-t-il d'une voix furieuse.

— C'est bon ! c'est bon ! l'on vous laisse ! répliqua-t-elle.

Et elle s'en alla suivie de ses deux amies, et grommelant je ne sais quoi contre les gens mal élevés qui s'imaginent toujours qu'on fait attention à leur museau.

Il resta là pendant deux heures sans parler ni faire un mouvement. Il réfléchissait.

Le résultat de ses réflexions fut qu'il acheta un nouveau mobilier, s'enferma dans sa chambre, se mit au travail avec un emportement inouï, et ne voulut, pendant une semaine, parler à personne.

Vers le soir du huitième jour, il sortit pour se promener au jardin du Luxembourg et rencontra l'*Épi-d'Or*, qui s'avançait lentement sous le bras de l'étudiant en médecine.

Il se détourna sans dire un mot.

Le lendemain, l'*Épi-d'Or* se trouva sur son chemin ; mais il détourna encore la tête, car il craignait sa propre faiblesse.

Enfin, après quatre ou cinq rencontres où l'*Épi-d'Or* parut se piquer au jeu, soit par curiosité, soit par un reste de tendresse :

— Pourquoi ne me parles-tu pas ? Sommes-nous brouillés ? demanda-t-elle.

Il répondit froidement :

— Non, nous ne sommes pas brouillés.

— Tu m'en veux ! s'écria l'*Épi-d'Or* en s'emparant de son bras malgré lui ; mais si tu savais...

— Je ne veux pas savoir.

Ici l'*Épi-d'Or* versa quelques larmes. L'autre aurait dû fuir, s'il avait été sage et prudent ; mais

le diable le tenta et lui inspira le funeste désir de connaître les raisons que l'*Épi-d'Or* pouvait donner pour son excuse. Il écouta donc, s'attendrit et la ramena chez lui, où l'étudiant vint la chercher le soir même, mais se retira promptement, ayant été poussé dans l'escalier avec une vigueur surprenante.

Cependant le vainqueur ne s'abusait pas sur le compte de l'*Épi-d'Or*, une expérience trop récente lui avait appris ce qu'il devait craindre ; mais il se crut fort habile et très-grand philosophe en colorant sa conduite des prétextes et aphorismes suivants :

« Il faut que jeunesse se passe.

« Je suis déjà presque célèbre. Dans cinq ou six ans, toute l'Europe parlera de mes livres. Il sera temps alors de chercher une femme jeune, honnête, jolie et riche, de qui la fortune et la famille aplaniront devant moi tous les obstacles.

« Je connais la perfidie de l'*Épi-d'Or*. Donc je ne l'aime pas. Donc je la renverrai quand il me plaira.

« En attendant, l'*Épi-d'Or* remplit fort bien l'intérim, connaît mes habitudes et s'y conforme...

« Etc., etc. »

L'*Épi-d'Or* resta donc au logis, mais moins

aimable, moins gaie et moins dévouée parce qu'elle n'inspirait plus la confiance. Elle vieillit et devint laide, son humeur s'en aigrit. Elle craignit d'être quittée et fit des scènes de jalousie, enfin elle commençait à devenir insupportable lorsqu'un événement imprévu, quoique fort naturel, empêcha une rupture imminente.

Elle devint mère d'un petit garçon, et cette naissance, qui comblait de joie l'*Épi-d'Or*, riva la chaîne de son amant. Ce fier et beau génie, qui jusque-là s'était cru libre, sentit alors la pesanteur de l'esclavage qu'il avait volontairement accepté. Pouvait-il quitter cet enfant, créature innocente des fautes et du déshonneur de sa mère?.... Mais que faire de cette malheureuse femme? Pouvait-il l'épouser? Presque tous ses amis l'avaient connue avant lui. Pouvait-il l'abandonner? C'était l'envoyer à l'hôpital par le chemin de la prostitution. Pouvait-il la laisser seule dans sa maison? Alors elle lui reprocherait aigrement sa solitude. N'ayant sur lui aucun droit légal, elle n'en serait que plus jalouse du monde.

Il se résigna pourtant à ce dernier parti, dont l'*Épi-d'Or* ne sentait pas toute la générosité. Alors cet homme vraiment grand dont la France admirait le génie, dont on enviait la glorieuse destinée,

devint le plus malheureux des hommes. Au dehors, il gardait une tranquillité sereine comme s'il eût été l'égal des dieux immortels, et rien dans sa noble et fière contenance ne laissait soupçonner la blessure profonde de son cœur. Mais, au dedans, sa maison était un enfer. Là tout était défiance, injustes soupçons, récriminations.

Enfin, il mourut d'une mort mystérieuse et prématurée. Vers 184... on le trouva mort dans son lit. Le public dit qu'il avait été assassiné. Ses amis croient qu'il s'est empoisonné pour fuir une vie qui devenait chaque jour plus insupportable.

Avant de mourir, il avait légué, par testament, sa fortune à son fils, laissant la jouissance à l'*Epi-d'Or*. L'enfant mourut peu de temps après, et l'*Epi-d'Or*, qui a changé de nom et se fait appeler madame veuve *** (personne n'a jamais vu feu M. ***), donne aujourd'hui le pain bénit à Saint-Eustache. Les vicaires en font le plus grand cas. Elle est riche.

MORALE.

C'est un axiome fort respecté de tous les bons bourgeois de France qu'il faut se marier tard;

qu'il faut d'abord pousser sa fortune autant qu'on peut ; qu'on en fait un meilleur mariage (c'est-à-dire qu'on épouse une fille mieux dotée); la plupart ajoutent d'un air malin qu'on trouve assez à paître sur le champ commun, et qu'il y a toujours assez de femmes de bonne volonté pour adoucir les ennuis d'un célibat trop rigoureux.

Et moi, je vous dirai tout le contraire.

Ce qui appartient à tout le monde n'appartient à personne.

Si l'on ne respecte pas dès le premier jour la femme qu'on aime, on finira bientôt par la détester.

Enfin, tel qui croit s'accrocher pour un jour et se décrocher le lendemain, reste accroché souvent pendant la vie entière.

Il n'est ni bon ni possible que l'homme vive seul. Qu'il s'attache donc de bonne heure à une femme honnête et qu'il l'épouse, de peur de s'attacher sur le tard à une femme perverse ou malheureuse qui l'aura trompé d'avance avec toute la terre.

Et, croyez-moi, il y a dans ce conseil plus de prudence que de vertu.

LES PARIAS

Son nom de famille est Bordin ; son prénom est Roch. Il est né le 6 décembre 1833 à Saint-Pardoux-le-Neuf, dans un pays qui n'est pas encore célèbre, mais qui le deviendra lorsque les Parisiens du boulevard, lassés de perdre leur argent à Hombourg, à Bade et dans tous les tripots allemands, voudront trouver (à cent lieues du café Anglais et du café de Madrid) des montagnes moins hautes mais plus belles que les Alpes, une rivière plus limpide que le Rhône et le Rhin, des vallées verdoyantes, des chênes et des hêtres qui furent plantés au temps des croisades, et un ciel toujours bleu, — excepté, bien entendu, les jours de pluie.

Le père Bordin, qui était notaire royal et assez riche, voulut pousser son fils dans la magistrature. Je suis, disait-il, en bons termes avec mon préfet et mon député. Je reçois d'eux et je leur rends quelques services. Je puis donc compter sur leur protection. Tu seras substitut d'abord, puis procureur, puis avocat général, ministre de la justice peut-être. Avec du zèle et du dévouement on arrive à tout dans cette partie. Regarde le président du Sénat et tant d'autres. Et quelle gloire de juger les grands et les puissants, et de les forcer à faire antichambre chez toi! Va, va, le mot de Dandin est toujours vrai :

Combien en ai-je vu, je dis des plus huppés,
A souffler dans leurs doigts dans ma cour occupés?

Mais le père Bordin eut beau prêcher, Roch restait sourd à toutes ces exhortations, voulant avant tout vivre et mourir libre. Car, disait-il quelquefois, à quoi me sert qu'on s'ennuie dans mon antichambre si je m'ennuie à mon tour dans celle d'autrui?

Cependant il vint à Paris et se fit recevoir avocat comme tous ses camarades. Après six ans d'études persévérantes, il était licencié en droit et docteur en carambolages. Quant à plaider, il s'y refusa

toujours, alléguant que la veuve et l'orphelin n'avaient pas besoin de son aide, et que s'il les défendait par hasard le lundi, il serait forcé à coup sûr de les attaquer le mardi ou le mercredi.

Son père, voyant cet entêtement, maria Roch au plus vite et lui confia le soin de sa propriété de Saint-Pardoux-le-Neuf, ce qui convenait admirablement aux goûts agrestes de mon ami. Une fois installé, il planta, laboura, hersa, défricha, sema, récolta, arrosa, marna, fuma, sarcla, bina suivant les préceptes de feu Mathieu de Dombasle et avec une ardeur si grande qu'il est aujourd'hui le lauréat de tous les concours agricoles, et qu'il disputa l'an dernier le prix d'engraissement des cochons de New-Leicester à M. le vicomte de Falloux (d'Iré). On assure même que le jury pencha un instant en faveur de mon ami Bordin.

Il a déjà cinq enfants et sa fortune s'arrondit aussi bien que sa famille, de sorte qu'il espère laisser à chacun d'eux un patrimoine égal à celui qu'il a reçu de son père. Sa femme, Parisienne aimable et spirituelle, qui sait vivre toute l'année à la campagne et s'y plaire, ne lui laisse pas un moment d'ennui. En deux mots, c'est un sage.

Ceci posé, voici sa lettre :

« Mon cher ami, vous avez parlé jusqu'ici des

femmes mariées, des veuves, du divorce, de la séparation de corps et de vingt autres questions intéressantes ; mais n'est-il pas temps de nous dire quelques mots d'une horrible plaie qui ronge la société humaine jusque dans ses entrailles et qui s'étale cyniquement dans toutes les grandes villes de l'Europe — je veux dire la prostitution ?

« Le sujet est délicat, je l'avoue. Il ne faut pas en parler à la légère, ni devant les enfants, de peur d'exciter en eux une curiosité funeste ; mais tous les bons citoyens doivent chercher le moyen de guérir cet ulcère, ou du moins d'en dérober la vue aux passants. En pareille matière, c'est déjà beaucoup d'éviter le scandale.

« Il ne s'agit pas à coup sûr, de morigéner les autres hommes et de leur prêcher des maximes austéres. En ce bas monde, est moraliste qui veut, est vertueux qui peut.

« Bien moins encore doit-on s'indigner contre le temps présent, les mœurs du siècle, accuser les gandins, les petits crevés, et prédire chaque matin, comme le prophète Jonas, la ruine de Ninive ; car, outre que Ninive a survécu longtemps à Jonas, et que Paris pourra bien survivre à ceux qui l'accusent, il n'est ni convenable, ni poli, ni modeste de se mettre à part avec le petit nombre des justes et

de condamner sans rémission tous les autres fils d'Adam. Pour blâmer autrui avec sécurité, il faut être bien sûr de ne mériter soi-même aucun blâme ; or, qui de nous est certain de ne faire jamais de sottises ? Le juste, vous le savez, pèche sept fois par jour, et même, suivant quelques bons auteurs, soixante-dix-sept fois sept fois. Jugez par là des autres.

« Quelques-uns de vos écrivains disent volontiers du mal de nos mœurs, et crient aux quatre points cardinaux que la nation est gâtée, infectée, gangrenée, qu'elle n'a plus ni génie, ni bon sens, ni droiture, ni courage, ni probité, ni respect de la famille. C'est une sotte manie qu'il faut éviter par-dessus tout. Mon ami, nous ne sommes pas des anges, et, comme tous les autres hommes nous avons sans doute bien des verrues ; mais en avons-nous plus que nos voisins ?

« Nos cousins d'Angleterre et d'Allemagne le croient et le disent. Comme les amis de Job, ils nous offrent volontiers leur compassion dédaigneuse. Pauvres gens ! disent-ils dans leurs livres et dans leurs journaux, autrefois c'était une nation ; maintenant ce n'est plus que de la poussière humaine. Le poids de l'administration pèse seul sur cette poussière et l'empêche de s'émietter à tous les

vents. Autrefois, ils avaient quelques poëtes, historiens ou philosophes, Rabelais, Calvin, Montaigne, Corneille, Racine, Voltaire, Montesquieu, Chateaubriand, bien peu dignes assurément de figurer à côté des nôtres, mais enfin c'était quelque chose, quoiqu'on ne pût pas comparer ces petits génies à notre grand Frauerbach, à notre puissant Ruskaert, à notre immortel Schopenhauer. Mais maintenant, plus rien! La France est rentrée dans le néant. Son fusil Chassepot seul fait merveille, et encore sur les malheureux garibaldiens, car il n'oserait affronter le fusil à aiguille et l'invincible aigle de Prusse.

« Et au milieu de ce néant, continuent les charitables amis de Job, quelles mœurs! quelle promiscuité! quel mépris de la pudeur! Paris est une ville de prostituées, etc., etc.

« Je passe les tirades vertueuses de ces braves gens, parmi lesquels plusieurs nourris, cependant de la Bible et de l'Évangile, oublient volontiers l'avertissement de Jésus-Christ. Ils voient la paille qui est dans l'œil du voisin et ne voient pas la poutre qui est dans le leur. N'est-on pas étonné que les Anglais parlent de l'immoralité de Paris, et ne remarquent pas que quatre-vingt mille filles publiques encombrent les trottoirs de Londres?

« Mais les Anglais peuvent croire qu'on l'ignore; ces malheureuses franchissent rarement le détroit. Les Allemands n'ont pas la même excuse, car leur pays fournit aux Parisiens des *filles* par milliers, et comme disait M. Edmond About, l'Allemagne se livre à l'exportation des blondes.

« De quel droit viennent-ils donc nous reprocher nos vices, ces hypocrites d'outre-Rhin? Berlin est-elle la ville sainte, ou Vienne, ou Munich, ou Hambourg?

« La prostitution, chez eux comme chez nous, date-t-elle d'hier? N'est-elle pas un legs de l'antiquité? N'a-t-elle pas existé chez tous les peuples? N'a-t-elle pas été tolérée, légitimée, et, en quelques pays presque consacrée? Vous ne m'en croyez pas? Lisez ce passage d'Hérodote, le plus véridique et le plus impartial des historiens:

On a récemment imaginé un moyen de préserver les femmes des mauvais traitements et d'empêcher qu'on ne les emmène dans une autre cité. Comme, depuis la prise de Babylone, ils sont tombés dans la misère, tous les gens du peuple qui n'ont pas de quoi vivre prostituent leurs filles.

Ils ont encore une coutume, la seconde en sagesse après la précédente...

La plus honteuse des lois de Babylone est celle-ci: toute femme indigène est obligée de s'asseoir une fois en sa vie dans le temple de Vénus, et de se livrer à un étranger. Plusieurs

qui, fières de leurs richesses, dédaignent de se mêler aux autres femmes, se rendent au temple en char couvert, escortées d'une multitude de servantes. La plupart agissent comme il suit :

Elles s'asseyent dans l'enclos sacré, la tête ceinte d'une corde ; elles sont là en grand nombre ; les unes entrent, les autres sortent. Elles laissent entre elles, de tous côtés, des chemins alignés que les étrangers parcourent, après quoi ils choisissent. Dès qu'une femme s'y est assise, elle ne retourne plus à sa maison avant qu'un étranger ait jeté sur ses genoux une pièce de monnaie et se soit uni avec elle hors du temple. En jetant cette pièce d'argent il doit dire : J'invoque pour toi la déesse Mylitte. C'est le nom que les Assyriens donnent à Vénus.

Quelque médiocre que soit leur présent, la femme ne doit pas le refuser, ce n'est point permis, car cet argent est sacré. Elle suit le premier qui le lui jette ; elle ne dédaigne personne.

Lorsqu'elle s'est livrée, elle a satisfait à la loi, à la déesse ; elle retourne en sa maison, et par la suite, quelque somme considérable que tu lui offres, tu ne la déciderais pas. Celles qui sont belles, grandes et bien faites, ne tardent pas à s'en aller. Les contrefaites attendent longtemps, faute de pouvoir accomplir la loi. On en a vu rester jusqu'à trois ou quatre ans. Il y a quelque part à Chypre une coutume qui se rapproche de celle-ci.

Hérodote, ici, parle de ce qu'il a vu. Ce n'est pas une légende qu'il répète, mais un fait dont il a été témoin. Il faut donc le croire sans réserve. Son récit, du reste, explique suffisamment l'horreur que les Juifs ont toujours montrée contre les Babyloniens.

Cette loi de Babylone était odieuse et extravagante, et nous nous croyons sans doute beaucoup plus sages et plus décents ; mais au fond, le mal est-il bien diminué ? Voilà ce qu'il faudrait examiner ?

« *Les gens du peuple*, dit Hérodote, *qui n'ont pas de quoi vivre, prostituent leurs filles.* »

Ce crime, que la faim seule explique sans le justifier, est-il absolument inconnu chez nous ? Que les magistrats répondent.

« Et n'est-ce pas toujours la faim ou du moins la misère qui, malgré les conseils des parents honnêtes, pousse tant de malheureuses ouvrières à se vendre ? Que la paresse ou des vices plus dangereux achèvent l'œuvre de la misère, je le crois ; mais quand le nécessaire manque, à quoi les âmes les plus fortes ne sont-elles pas exposées ?

« Le salaire des femmes est si peu de chose, qu'il est impossible à une ouvrière de faire des économies. La première maladie ou le premier chômage les réduit à la dernière extrémité. Le mont-de-piété est la seule ressource. Quelle ressource ! A quel taux usuraire prête-t-on l'argent aux malheureux ? Et enfin, quand la dernière robe est engagée, que faire ?

« Il faut vivre pourtant. Alors on s'offre au premier venu... Qu'importe que la femme n'ait pas

été jusque-là vertueuse ? C'est du jour où elle est payée pour aimer qu'elle tombe au-dessous de tout. Et si c'était une honnête femme, mariée ou jeune fille, digne de respect, quelle chute horrible et quelle dégradation !

« Il est difficile, et peut-être impossible de relever une malheureuse femme tombée dans cette boue. Cependant ne peut-on rien essayer en sa faveur ? Ne peut-on pas lui rendre ce respect de soi-même qui est le commencement de la vertu ? N'est-ce pas une œuvre qui pourrait tenter des femmes âgées, expérimentées, indulgentes et respectables ?

« Aujourd'hui ces malheureuses filles sont sous la dure main de la police, qui peut les saisir, les arrêter, les condamner à une prison de plusieurs mois! Ni jugement, ni plaidoyer d'avocat, ni publicité ! Qu'ont fait ces pauvres créatures pour être soumises à une telle tyrannie ? Hélas ! elles sont victimes de nos vices.

« Est-il donc si difficile de les traduire devant le juge de paix lorsqu'elles troublent l'ordre public ? Pourquoi subissent-elles une loi plus dure que nous ?

« Qu'on me dise, si l'on peut, pourquoi la police fait de temps en temps des razzias sur le boulevard, arrêtant ces malheureuses par douzaines, et pour-

quoi elle tolère en même temps que beaucoup d'autres encombrent le trottoir, aussitôt la nuit venue. La police agit-elle suivant une règle fixe? Et quelle est cette règle?

« Un lord anglais disait brutalement : Je n'aime pas à faire l'amour ; je l'achète tout fait. Si le public est de l'avis du lord, pourquoi ne traite-t-on pas avec plus de douceur les femmes qui lui vendent cette marchandise? Elles sont méprisables et avilies, c'est vrai ; mais ce sont encore des femmes.

« Et quels sont ceux qui gouvernent ce troupeau infortuné? Quels sont ces inspecteurs de police dont le témoignage décide de leur sort? C'est à peine si Vincent de Paul et Fénelon seraient dignes d'exercer des fonctions aussi difficiles et un pouvoir aussi arbitraire. Combien y a-t-il de Vincent de Paul et de Fénelon dans le corps des inspecteurs de police?

« Puisque vous tolérez l'industrie de ces malheureuses femmes, ne les tourmentez pas. Qu'elles soient libres dans leur appartement. Qu'on les empêche d'arrêter les gens dans la rue, car il faut que les femmes honnêtes n'aient pas à souffrir de ce voisinage. Il est des industries malsaines qu'on éloigne de la vue des passants ; la leur est de ce nombre. Qu'on les force donc à

se renfermer chez elles ou à se tenir convenablement en public : mais qu'on les rende à leur juge naturel, le juge de paix. Quelque bienveillante que puisse être la police, un bon magistrat vaut mille fois mieux. Il n'est pas besoin d'en donner la raison.

« Enfin, et ceci sera ma conclusion : Qu'on s'occupe surtout d'empêcher la prostitution de s'étendre et de gangrener les parties encore saines du corps social. Prévenir, en pareil cas, vaut mieux que réparer. »

Un ami me disait hier ce qui suit.

Il était, ces jours derniers, à la première représentation d'une pièce qu'il est inutile de nommer, dans un des grands théâtres de Paris; en vrai Parisien, debout à l'orchestre, il lorgnait la salle pendant les entr'actes. Aux avant-scènes et au balcon, se montraient, comme il est juste et naturel, plusieurs des plus jolies filles et des plus célèbres de Paris, mesdemoiselles Chose, Machin, Psitt, etc., que je ne désignerai pas autrement pour ne faire ni injure ni réclame. Le spectacle, ainsi qu'il arrive ordinairement en pareil cas, était dans la salle autant que sur la scène. — Avez-vous vu la petite Psitt? demandait un amateur. Elle a quitté le Russe pour l'Égyptien. — Elle quittera l'Égyptien pour le Turc et celui-ci pour le Brésilien, disait un

autre. — Je l'ai connue quand elle cousait des chemises et mangeait des trognons de pommes, rue Rochechouart, interrompait un troisième.

Je passe le reste de la conversation, qui n'édifierait personne.

Tout à coup, — c'était au premier entr'acte, — un grand mouvement se fit au balcon, et l'on vit défiler une procession de jeunes et vieux messieurs, *gentlemen* et *sportmen*, qui venaient respectueusement saluer une dame fort bien conservée, mais quinquagénaire. Mon ami, qui est Parisien de Paris et non pas de Pétersbourg ou de Rio Janeiro, la reconnut sur-le-champ. C'était la fameuse ***, personne de haute distinction, qui a fait, dans le cours d'une très-longue vie, le bonheur de douze ou quinze cents seigneurs des cinq parties du monde, après avoir débuté sous les auspices d'un garçon perruquier de Montmartre, de deux cochers des Batignolles et d'un boucher du quartier des Halles. Aujourd'hui, retirée des affaires,

> Loin du bruit, loin du monde,
> Dans une paix profonde,

elle vit dans un vieux château, hors de France, et réjouit, dit-on, le cœur d'une altesse sérénissime.

— Je ne sais, disait mon ami, si dans ce métier

on monte en grade lorsqu'on s'attaque aux altesses ; mais jamais plus de marques d'un respect profond et sincère n'ont été prodiguées en public à une princesse du sang, ni peut-être à une impératrice. Tous les cols-cassés, tous les petits-crevés, jeunes et vieux, car il en est de tout âge, venaient s'incliner devant la dame, sollicitant un regard et un sourire. Elle, de son côté, toujours bonne, simple et modeste malgré son rang et sa haute fortune, jouissait sans insolence de son triomphe, et répondait à chacun avec une politesse admirablement proportionnée à l'âge, à la profession, aux millions et aux souvenirs du passé. Tel avait eu des droits. Tel autre n'avait eu que des espérances. Tel autre, moins favorisé encore, n'avait eu que des désirs. On voyait toutes ces nuances dans le regard et le salut de la dame.

Pendant ce temps, les jeunes Chose, Machin et Psitt, délaissées par leurs amis ordinaires, regardaient avec envie et avec admiration cette cour et ces courtisans, et s'instruisaient, à ce qu'on peut croire, par un si bel exemple. On eût dit des sous-lieutenants de l'armée d'Afrique, jeunes encore, mais déjà décorés, qui contempleraient le vieux Masséna ressuscité. Glorieux privilége d'une expérience demi-séculaire !

Et ce triomphe ne fut pas l'affaire d'un moment. Il dura toute la soirée. D'entr'acte en entr'acte le défilé recommençait, plus nombreux, plus serré, plus respectueux sous le regard des mères, des sœurs et des femmes mariées, qui faisaient sans doute, elles aussi, de belles réflexions et prenaient les renseignements les plus précis sur le passé et le présent de Son Altesse Sérénissime.

Certes, je ne voudrais pas prêcher la morale et la vertu hors de propos. Qu'on me permette cependant une réflexion. Au siècle dernier et, je pense, dans tous les siècles, les femmes de cette profession ont eu leur place dans le monde. Elles se sont assises à côté des trônes, ont reçu l'argent des grands seigneurs, sont montées dans des carrosses magnifiques, ont eu des parasites et des laquais; mais, peut-être, le respect qu'on leur montre n'est-il né que depuis quelques années. Autrefois Soubise, sot prince et général inepte, dépensait des millions pour Guimard et Duthé, mais il ne les respectait pas. Tout plat courtisan qu'il fût à Versailles, il aurait craint de faire rire à ses dépens en traitant une fille entretenue avec les mêmes égards qu'une honnête femme. Il n'était cependant point insolent ni grossier. Jamais Français digne de ce nom ne sera insolent ou grossier

avec une femme, même la plus vile et la plus méprisée; mais un geste, un coup d'œil maintenait la distance et empêchait toute confusion. Au besoin il savait être impertinent.

Je dis : *il savait être*. N'est pas impertinent qui veut. Il ne suffit pas d'élever le menton jusqu'au ciel et de parler de haut. Cela, c'est le pont-aux-ânes de tous les imbéciles qui ont de l'argent ou des fonctions importantes. Tel millionnaire que tout Paris connaît ne sera jamais qu'un rustre malgré la pyramide de millions sur laquelle il est assis ; tel autre, qui n'a pas vingt centimes dans son porte-monnaie, pourra se moquer avec grâce de toutes les puissances de la terre. Alfred de Musset, Henri Heine, étaient des impertinents de génie. Talleyrand, plus complet encore quoique sans génie, dominait au Congrès de Vienne en 1814 tous les princes et tous les ministres de l'Europe par la seule force de son impertinence admirable ; mais il avait connu, dans sa première jeunesse, Voltaire, le plus illustre impertinent des siècles passés, et il était grand seigneur par le triple droit de la naissance, de la fortune, de l'esprit. De plus, il avait été évêque avant d'être prince de Bénévent et archi... je ne sais quoi sous l'empereur Napoléon.

Mais nos grands seigneurs d'aujourd'hui, moins dédaigneux, ne se contentent pas d'adorer Guimard et Duthé, ils les honorent. L'argent ne suffit plus à ces dames, il leur faut des égards... Un pas de plus, et elles entreront de plain-pied dans toutes les maisons, — j'entends, chez les duchesses et les princesses, car les bourgeoises s'en préservent encore, et probablement s'en préserveront toujours.

Ce spectacle, plus ridicule encore que honteux, ne date pas de loin. Avec un peu de mémoire on pourrait en retrouver l'origine. Nos pères, qui aimaient les femmes tout autant et même, à mon avis, beaucoup plus que nous, savaient faire à chacun sa part. Ils avaient des maîtresses, c'est vrai, bien payées, bien nourries, bien vêtues, traînées dans des carrosses splendides; mais elles portaient la livrée du maître comme les laquais, les chiens et les chevaux. On leur témoignait tous les sentiments, excepté le respect. Qu'on se rappelle l'aventure de la comédienne Lucinde et du duc de Medina-Celi si bien racontée par le Sage. Elle donnera une idée de la manière dont les grands seigneurs de l'ancien régime se conduisaient avec les filles entretenues :

« Il y avait déjà trois mois qu'il m'aimait, dit Lucinde, et j'avais lieu de me flatter que son amour

serait de longue durée, lorsqu'une femme de mes amies et moi nous nous rendîmes à une assemblée où il était avec la duchesse son épouse. Nous y allions pour entendre un concert de voix et d'instruments qu'on y faisait. Nous nous plaçâmes, par hasard, auprès de la duchesse, qui s'avisa de trouver mauvais que j'osasse paraître dans un lieu où elle était.

« Elle m'envoya dire, par une de ses femmes, qu'elle me priait de sortir promptement. Je fis une réponse brutale à la messagère. La duchesse, irritée, s'en plaignit à son époux, qui vint à moi lui-même et me dit :

« Sortez, Lucinde. Quand des grands seigneurs s'attachent à de petites créatures comme vous, elles ne doivent pas pour cela s'oublier : si nous vous aimons plus que nos femmes, nous honorons nos femmes plus que vous ; et, toutes les fois que vous serez assez insolentes pour vouloir vous mettre en comparaison avec elles, vous aurez toujours la honte d'être traitées avec indignité. »

Malheureusement, les poëtes et les romanciers se sont avisés, depuis trente ans, de réhabiliter et de purifier à tort et à travers. Les plus illustres furent naturellement les plus ardents à la réhabilitation. M. Victor Hugo *refit* à Marion Delorme

une virginité dont elle avait grand besoin, dit l'histoire. Madame George Sand, non contente de vanter et justifier l'adultère dans *Indiana*, *Valentine*, *Jacques* et vingt autres romans, célébra les grâces et les vertus des courtisanes dans *Isidora*. Balzac lui-même essaya quelque chose en ce genre, et fit l'histoire d'Esther Gobseck; mais cet admirable génie sentit bientôt qu'il se fourvoyait et s'arrêta court.

Cependant Victor Hugo, George Sand et Balzac ayant donné le branle, tous les nigauds suivirent et prêchèrent avec ardeur en faveur des Madeleines qui n'avaient aucune envie de se retirer au désert. Sur ce texte édifiant : « l'amour sincère purifie tout et lave les souillures du passé, » on fit des commentaires sans nombre. Vers le même temps, le père Enfantin inventait une religion *ad hoc*, la religion des deux tubes, — le tube digestif et le tube reproductif, — de sorte que tout marchait de front, littérature et philosophie, vers la glorification des filles publiques.

Puis, toutes ces belles prédications donnant à la fin leur fruit naturel, M. Alexandre Dumas fils écrivit *la Dame aux Camélias*, et tout Paris versa des larmes sur le sort de cette pauvre Marguerite Gautier, qui meurt d'amour et de phthisie entre les

bras de son amant. Chère âme! elle s'est donnée comme Oollah et Oollibah aux Turcs et aux Moldaves, aux Espagnols et aux Italiens, aux Anglais et aux Allemands; mais, au dernier moment, elle a aimé gratis : quel ange!

C'est depuis ce jour-là, c'est-à-dire depuis quinze ans, que les filles entretenues ont commencé à trôner partout et se sont montrées avec éclat dans tous les théâtres. Elles occupent aujourd'hui une place importante dans l'État. Il est telle de ces demoiselles dont le nom est plus souvent prononcé dans Paris que celui d'un premier ministre.

Or, quand l'ouvrière jeune, jolie et mal vêtue qui travaille dix heures par jour, va par hasard au théâtre et contemple aux avant-scènes et dans les loges ces robes éblouissantes, ces femmes au maintien hardi, que des hommes riches et puissants abordent chapeau bas d'un air presque respectueux, quelles doivent être leurs réflexions? Quelle vertu ne faut-il pas avoir pour résister à la contagion de l'exemple?

« Qu'a-t-elle donc de plus que moi cette femme qu'on paye si cher? Je suis plus jeune et plus jolie. Elle n'a pas plus d'esprit, à peine sait-elle l'orthographe. Qu'on me donne sa robe, ses gants,

sa coiffure et huit jours pour apprendre à marcher dans un salon, et j'enlèverai comme elle les suffrages du baron, du banquier, du comte et du marquis. »

Voilà ce que l'ouvrière se dit au fond du cœur. Elle ne considère pas celles qui tombent sur la route, elle ne voit que celles qui sont arrivées au but. Le conscrit a dans sa giberne le bâton de maréchal de France. La jeune fille qui se vend croit gravir le premier échelon des millions. Elle rêve des palais ; elle n'aperçoit pas Saint-Lazare et l'hôpital.

Il faut tout dire. L'exemple est parti des classes dirigeantes ; il est impossible, en effet, de ne pas voir combien les lois réagissent sur les mœurs et combien la grandeur d'une nation dépend de ses lois.

Je pourrais citer vingt exemples ; je n'en donnerai qu'un seul. Venise, au moyen âge, a régné sur la mer. Ses flottes allaient braver le sultan jusque dans le Bosphore et sous les fenêtres du sérail. Elle a combattu contre le roi de France, l'empereur d'Allemagne, le roi d'Espagne et de Naples et le pape, réunis en coalition formidable ; et, non-seulement elle a combattu, mais elle a su vaincre et diviser ses ennemis. Elle a battu les Turcs à Lépante. Elle s'est maintenue contre trois ou

quatre adversaires, dont le moindre aurait dû l'écraser de son poids dès le premier choc.

Elle était libre alors.

Plus tard le conseil des Dix est devenu le maître, la police et l'inquisition ont effrayé tous les citoyens. Le peuple, n'ayant plus aucune part aux affaires, s'est jeté, pour s'étourdir, dans la débauche ; les courtisanes sont venues à Venise des quatre coins de l'Europe ; on n'a plus connu que le luxe, le plaisir, la musique, la danse, les soupers ; la vie des patriciens est devenue comme une orgie sans fin ; Venise était célèbre par son carnaval et par ses fêtes, les oisifs et les gens riches et débauchés de France, d'Angleterre et d'Italie s'y donnaient rendez-vous...

Un jour, tout s'est effondré. Le peuple avili a vu crouler son gouvernement et ne l'a pas défendu. Le général Bonaparte est entré dans Venise sans coup férir. Quand une nation perd ses mœurs, elle perd aussi sa grandeur et sa liberté.

Que cet exemple nous serve de leçon. Nous n'en sommes pas là, je le sais, et le peuple français, tout amolli qu'il paraît à ceux qui ne regardent que Paris, et dans Paris deux ou trois boulevards, est encore assez vigoureux pour subir de terribles assauts, mais il ne faut pas s'endormir.

Le nombre extraordinaire de femmes de mauvaise vie qu'on rencontre à Paris, surtout depuis un an, doit donner des inquiétudes à tous ceux qui réfléchissent. L'Exposition universelle les attirait de l'étranger comme le miel attire les mouches, et Paris les retient. C'est là qu'est le péril.

Il est temps d'arrêter cette invasion, et, sinon d'épurer ce qui est souillé, du moins de préserver de la corruption ce qui est pur. Avant tout, il faut arrêter le scandale, non par des mesures administratives et arbitraires, mais par des lois sages et humaines. Il serait cruel de maltraiter ces pauvres créatures déjà si malheureuses et exposées à des dangers si terribles ; mais il est juste qu'on les empêche d'errer dans les rues et de chercher fortune le soir sous les yeux des femmes et des jeunes filles honnêtes. Qu'elles exercent leur industrie déplorable, mais qu'elles l'exercent à domicile.

Incedo per ignes... Il y a quelque hardiesse à donner publiquement son avis sur certains sujets; mais il faut que tous les bons citoyens disent ce qui leur paraît utile et vrai; c'est un devoir envers la patrie. Pour moi, je me hasarde.

Tout abaissées et avilies qu'elles sont, les malheureuses femmes dont je veux parler ici sont encore des créatures humaines, dignes de compassion et même de sympathie; elles ont été autrefois dignes de respect; elles pourraient revenir à la vertu, et se relever à leurs propres yeux, sinon à ceux des hommes.

Mais la loi terrible qui pèse sur elles et les remet sans défense aux hommes de police les replonge à tout moment dans la boue et dans l'ignominie du passé. C'est contre cette loi ou plutôt contre cet

usage que tous les hommes de cœur doivent s'unir.

Dites d'une prostituée tout ce qu'il vous plaira ; montrez-la méprisable et méprisée ; dites qu'elle s'est vendue à toute la terre, qu'elle a fait l'opprobre de son père, de sa mère, de son mari, de ses enfants ; dites qu'elle n'a plus ni sens moral, ni cœur, ni âme ; tout cela peut être vrai ; mais c'est encore une femme. Elle a roulé de chute en chute jusqu'au fond de l'abîme ; mais elle est libre encore, et ne relève que de sa conscience et du droit commun.

C'est assez qu'elle subisse le mépris des hommes, triste conséquence de son abaissement. N'appesantissez pas sur elle la main pesante et impitoyable des gens de police. Si elle vole, si elle assassine, si elle trouble l'ordre, conduisez-la devant les magistrats ordinaires et qu'on lui fasse l'application de la loi comme à tous les autres coupables ; mais ne la livrez pas aux décisions arbitraires d'un commis du bureau des mœurs qui condamne sans témoins, sans avocat et sans appel.

Ce n'est qu'en France qu'on trouve des juges de cette espèce. Tous les autres pays civilisés ont horreur d'une pareille juridiction. En Angleterre, aux États-Unis, en Suisse, en Allemagne, la police n'a pas plus de droits sur les prostituées que sur

les citoyens. Elle ne se charge pas de réprimer leurs écarts dans l'ombre et le silence; elle ne les condamne pas à la prison, elle ne les force pas à se faire inscrire sur ses registres; elle les traite sans indulgence et sans rigueur; elle fait respecter les lois, elle se garde bien d'en créer de nouvelles.

Je sais les raisons que donne la police française. Ce n'est pas dans son intérêt, dit-on, qu'elle prend tant de peine et qu'elle fait cette besogne répugnante; c'est dans le nôtre. Elle assure une certaine sécurité aux braves gens qui veulent aimer à bas prix et faire le soir, au coin des rues, des conquêtes à coup sûr. Question de salubrité. Le Français est galant, amoureux, entreprenant, mais circonspect; la police et les dispensaires veillent sur ses jours, et la meilleure preuve de l'utilité des règlements actuels, c'est qu'ils ont obtenu la haute approbation de tous les nobles étrangers qui favorisaient l'Exposition universelle de leurs visites.

Je l'ai déjà dit... *Incedo per ignes*... Cependant il faut parler avec franchise. Qu'on fasse donc coucher les enfants et qu'on m'écoute.

La première loi, la plus incontestable et la plus naturelle de toutes celles qui régissent ce monde, est celle-ci :

« Toute créature humaine est responsable de ses actes et doit en subir les conséquences. »

Donc, si vous faites quelque sottise, et si cette sottise altère votre santé, ou vide votre bourse, ou vous déshonore, c'est un avis que la nature vous donne et dont vous devez profiter. Il vous a plu d'aimer une créature avilie; vous avez sujet de vous en repentir; c'est un avertissement de veiller sur vous-même. Si la police ne peut vous donner quelque sécurité qu'aux dépens de la liberté de cette malheureuse femme, tenez-vous sur vos gardes. De quel droit la réduirait-on en servitude pour vous rassurer? N'a-t-elle pas reçu de Dieu comme vous le droit imprescriptible d'être honnête ou malhonnête, vertueuse ou infâme; et si elle choisit d'être infâme, que vous importe? Qui vous oblige de la connaître?

Les Anglais sur ce point sont beaucoup plus sages que nous. Ils ne réglementent pas la prostitution, ils feignent de l'ignorer. Ce n'est pas seulement par pruderie, comme on l'a dit; c'est surtout par respect de la liberté individuelle. Ils se garderaient bien de toucher à ces questions délicates et dangereuses qui sont du domaine de la conscience, et surtout de remettre à un juge secret, sans débat contradictoire et sans appel, le sort d'une malheureuse femme sans défense.

Peut-être donnent-ils dans l'excès opposé. Certaines rues de Londres, le soir, (et non des moins fréquentées,) appartiennent presque entièrement aux femmes publiques; mais nos boulevards ne présentent pas un spectacle plus édifiant, et je reviendrai tout à l'heure sur ce sujet, car si l'on doit respecter la liberté individuelle, il faut empêcher aussi les trafics scandaleux qui se font trop souvent en pleine rue et dans certains cafés.

La première règle de toute bonne police doit être de protéger le faible, le pauvre et le malheureux contre les abus possibles de la force. Ici l'on voit avec étonnement tout le contraire. C'est l'homme, quelquefois riche et puissant, dans tous les cas robuste et bien armé, qu'on protége. C'est la femme, toujours pauvre, faible, avilie, sans appui, qu'on maintient sous un joug pesant et qu'on menace sans cesse des peines les plus terribles. N'est-ce pas un renversement des lois de la nature et de l'équité? Tous les esprits généreux n'en sont-ils pas émus?

Je ne veux pas créer un être imaginaire et l'orner par avance de toutes les vertus, comme M. Victor Hugo qui a fait de Jean Valjean un forçat tellement sublime et surnaturel, que le lecteur ébloui enverrait volontiers à la potence les jurés et

les magistrats qui crucifièrent ce nouveau Jésus-Christ. Non; la réalité nous suffit.

Supposons une ouvrière de seize ou dix-huit ans, jolie, gracieuse, — ou laide si vous voulez, car il ne s'agit pas de surprendre l'intérêt du lecteur par l'arrangement des accessoires et des draperies, — supposons que cette fille née de parents respectables, tombe par une circonstance quelconque entre les mains d'un malhonnête homme, ouvrier, commis, bourgeois, riche ou pauvre, il n'importe; supposons que dans un âge si tendre, ignorante encore et facile à séduire malgré les sages enseignements de sa famille, elle prête trop aisément l'oreille aux discours de cet homme, le premier qui lui parle d'amour; supposons que, tourmentée du besoin d'aimer qui est si naturel à toutes les créatures, elle se laisse persuader qu'on l'aimera éternellement; supposons que, par un instinct dangereux, mais commun à la plupart des femmes, et qui n'est peut-être chez elles que de la pudeur, elle cache ses premières entrevues et ses premières conversations à ses parents; supposons que novice encore, elle se laisse amollir par les premières caresses de l'amour, qu'elle descende peu à peu la pente si glissante, et qu'enfin elle se laisse tomber et touche le fond du précipice. La plaindrez-vous ou

la condamnerez-vous ? Pour moi, je la plains et je la condamne ; mais enfin ce n'est pas encore une créature perdue et dont on ne peut rien espérer dans l'avenir.

Poussons plus loin. L'amant l'abandonne. Elle est rejetée par sa famille ou elle n'ose plus y rester. Elle devient mère. Son travail ne suffit plus. Sa première chute, sitôt suivie d'une infâme trahison, l'a séparée du monde des femmes honnêtes où elle vivait jusque-là. En quelque lieu qu'elle aille désormais, dès que l'on connaîtra sa faute elle sera méprisée. Peut-être aura-t-elle perdu sa clientèle, ses pratiques, ses moyens d'existence. Que faire?

En même temps que les femmes honnêtes s'éloignent, les hommes se rapprochent, — les libertins surtout. Pour eux, c'est une proie facile. Comme elle se sent méprisée, elle perd le respect de soi-même qui est, avec la confiance en Dieu, la plus grande de toutes les forces humaines: Elle arrive peu à peu jusqu'à la plus profonde misère ; il faut nourrir l'enfant et se nourrir soi-même. Quelquefois le travail manque, on met au mont-de-piété la dernière robe. Le boulanger, lassé de faire crédit, ferme sa porte. La faim commence à torturer les entrailles.

Alors arrivent les mauvais conseils. Une vieille femme du voisinage, usée dans les plus vils métiers, vient faire des offres de service. A quoi sert de garder un reste d'honnêteté? Faut-il mourir de faim? Faut-il laisser mourir l'enfant, victime innocente des fautes de sa mère? Qui vous saura gré de votre résistance? Il est si facile et si doux d'accepter l'amour d'un autre homme qui réparera les torts du premier, qui payera, qui protégera. Quelquefois la vieille fait des avances d'argent, — prêt usuraire qui sera plus tard chèrement remboursé.

Enfin elle cède; car, disait très-bien un philosophe, en cette matière, il y a plus loin de rien à un que de un à mille. La seconde chute est presque inévitable et sera bientôt suivie d'une troisième et de cent autres. *Abyssus abyssum invocat.* L'abîme attire l'abîme. Alors la femme est vraiment foulée aux pieds. Elle essuie avec un morne désespoir les caresses ou les rebuffades des passants. Elle n'ose plus se plaindre. Elle ne peut pas se défendre, ou, si elle cherche un défenseur, elle le trouve parmi les êtres les plus vils et les plus féroces de la société. Elle tombe enfin sous la main de la police.

Jusque-là, cependant, elle pouvait garder quel-

que espoir de retour. Toute créature tombée, si des malheurs nouveaux ne viennent pas la frapper, aspire à se relever. Elle peut fuir ceux qui la connaissent et qui la méprisent, et chercher une vie nouvelle.

On sait le prodigieux et salutaire effet de la colonie pénitentiaire de Botany-Bay sur les *convicts* anglais. Le premier convoi de ces malheureux fut envoyé en Australie vers 1785. Toute l'écume de Londres, de Manchester, de Liverpool, de Dublin, d'Édimbourg et de Glasgow alla bientôt les rejoindre. Voleurs, assassins, faussaires, prostituées fournirent un large contingent.

Qu'arriva-t-il? Tous ces braves gens, aussi coquins et aussi méprisés les uns que les autres, n'ayant rien à se reprocher mutuellement, sentaient renaître dans leurs cœurs, loin de la mère patrie, l'espérance et le respect de soi-même. William, n'étant qu'un misérable assassin digne de la corde, n'avait pas le droit de mépriser Betty la prostituée; ni Jack le faussaire, Polly la voleuse. En peu de temps tout ce monde s'arrangea pour travailler et vivre honnêtement. Vingt ans plus tard, les honnêtes gens d'Angleterre enviaient le sort des *convicts* régénérés. Aujourd'hui les descendants de William l'assassin et de Jack le voleur

occupent les premières places et sont les aristocrates de l'Australie.

En un mot, les bons sentiments ne sont jamais éteints dans aucune âme humaine, quelque dégradée qu'elle puisse être; mais il faut savoir les réveiller. Or, c'est là ce que le dur despotisme de la police ne peut pas faire. Manacez ces malheureuses femmes de la prison, et vous obtiendrez d'elles (comme vous l'obtenez en effet) une soumission servile; mais au fond de l'âme vous n'aurez éveillé que la haine et le désir de la vengeance. Ces pauvres parias se demandent pourquoi, seules parmi toutes les créatures humaines, elles subissent une loi si dure, pourquoi elles ne sont pas protégées ou du moins traitées avec douceur, elles qui le plus souvent sont victimes de nos propres vices.

Quand elles ont connu cet effroyable enfer de la prostitution, elles voudraient (la plupart du moins) en sortir pour n'y remettre jamais les pieds. Pourquoi donc, au lieu de favoriser ce retour au bien et de le rendre facile, les gêne-t-on par des formalités accablantes? Une femme veut quitter cette vie honteuse, et plus triste encore que honteuse; ne devrait-on pas ouvrir toutes les portes? Son désir à peine exprimé ne devrait-il pas suffire?

A quoi bon tant de bureaux et de paperasses? Quelle manie d'administrer jusqu'aux mœurs, — c'est-à-dire ce qu'on peut le moins administrer? Laissez à toutes ces malheureuses la liberté de vivre dans le désordre ou de se repentir; *Dieu reconnaîtra les siens*.

Ne protégez pas les débauchés avec tant de sollicitude; peut-être la débauche diminuera-t-elle. S'il plaît à un brave homme d'en courir le risque, qu'il prenne une maîtresse au hasard, dans la rue; ne vous chargez pas de garantir la qualité de la marchandise vendue; ne marquez pas la prostituée de votre estampille. Laissez quelque chose à la prudence, au bon sens et à la liberté de chacun.

Je finis ce plaidoyer pour une classe méprisable et avilie, je le reconnais, mais digne encore de compassion. Que chacun de nous, si indulgent d'ordinaire pour ses propres vices, cesse de reprocher durement à ces malheureuses femmes un vice pour lequel tous les hommes devraient être indulgents, car c'est à eux qu'elles le doivent. Nous devons haïr et détruire, s'il est possible, la prostitution; mais la loi doit être équitable et humaine; au malheur des prostituées n'ajoutons pas les mauvais traitements, la prison et les jugements

arbitraires. Qu'elles vivent librement comme tous les citoyens.

Qu'on ne s'y trompe pas. Je ne veux pas d'une lâche indulgence qui ferait de nos rues, de nos boulevards et de nos cafés des lieux de scandale. Je demande que ces femmes soient libres, mais non qu'elles puissent se montrer et s'étaler en public comme elles le font aujourd'hui. S'il en était ainsi, la liberté des prostituées serait une insulte et une gêne continuelle pour les honnêtes femmes. La loi nouvelle (si l'on jugeait nécessaire de faire une loi) devrait punir très-sévèrement ces femmes qui font métier de provoquer publiquement les passants; mais les juges seuls seraient chargés de l'appliquer. La police exécuterait leurs arrêts, mais ne jugerait pas elle-même. Hors de leurs appartements, les prostituées seraient tenues à la plus grande décence. Leur industrie serait tolérée, mais réservée à certaines rues et à certains quartiers, suivant l'usage de la plupart des grandes villes de province. On remédierait ainsi à ce désagréable mélange qui expose les femmes les plus dignes de respect à demeurer dans la même maison et souvent sur le même palier que les plus effrontées et les plus viles.

Le sujet à coup sûr n'est pas épuisé, mais il me

tarde, et peut-être au lecteur, de parler d'autre chose. Il est certaines vérités qu'il faut dire, parce que peu de personnes auront le courage de le faire ; mais elles n'ont rien d'attrayant, et l'écrivain les indique rapidement comme le voyageur qui traverse en se hâtant l'aride désert de Syrie pour arriver dans la fertile Égypte.

Nous arrivons enfin au terme de cet essai dont je n'avais pas moi-même, dès les premiers pas, mesuré toute l'étendue. Beaucoup de questions, et des plus graves, n'ont été qu'effleurées; cependant il est temps de s'arrêter. Le public n'aime pas les gros livres; il ne faut pas l'effrayer. C'est assez pour aujourd'hui d'avoir montré que la réforme de la famille doit accompagner ou précéder la réforme sociale, et qu'aucune loi, si juste et si austère qu'elle soit, ne peut durer si elle n'est solidement appuyée sur les mœurs.

J'ai cité ailleurs — je ne sais où — un mot bien juste et bien profond de Caton le Censeur, dont nous pouvons faire l'application à nous-mêmes.

Un jour, les femmes romaines s'assemblèrent en grand tumulte dans le Forum, et, poussant des

cris autour du palais du sénat, demandèrent qu'on abolît la loi somptuaire qui leur défendait d'avoir des robes de soie et de velours, des bracelets, des diamants et des crinolines. Les pères conscrits se bouchaient les oreilles, en priant Jupiter de les rendre sourds; mais les cris croissaient de minute en minute, de façon à vaincre les tympans les plus durs.

Enfin un sénateur se leva, et d'un air posé, d'un ton grave et doux (c'était sans doute un célibataire) assura que le moment était venu de réformer une loi odieuse, d'émanciper la plus belle partie du genre humain, et de lui permettre de porter des robes de dix-huit mètres d'envergure.

Ses collègues l'écoutaient en baissant la tête. Suivre son conseil était funeste à la république. Le contredire ouvertement était bien dangereux, car, en sortant du palais, chacun des sénateurs allait se trouver en présence de sa femme et rendre compte de son vote; et, en vérité, les plus braves ne sont pas toujours d'humeur à guerroyer au logis. Tel qui avait vaincu Annibal lui-même, malgré sa cavalerie numide, ses Gaulois et ses éléphants, n'aurait pas volontiers affronté la fille unique de son beau-père.

Donc, nul n'osait s'opposer à la motion de cet

intrigant, et l'on allait procéder au scrutin par appel nominal, moyen sûr d'intimider les plus braves, lorsque le vieux Caton demanda la parole.

Caton le Censeur, c'est tout dire. C'était un vieux bourru, maigre, osseux, acariâtre, taquin, querelleur, chicanier, plus rude au toucher que les dents d'une étrille, plus brutal qu'un sanglier, plus hérissé qu'un porc-épic, plus avare qu'Harpagon, plus froid qu'un marbre, et, par-dessus le marché, gracieux et souriant comme un ours des Pyrénées ; en un mot, le citoyen le plus vertueux et le plus désagréable de Rome.

« Pères conscrits, dit cet orateur insinuant, si chacun de vous était maître dans sa maison, nous n'aurions pas à subir ici les criailleries de toutes ces femmes réunies. »

Et, continuant sur ce ton, il donna de tels conseils à chacun de ses confrères sur la conduite de son ménage, et proféra de tels blasphèmes contre la plus céleste moitié du genre humain, que je n'ose les rapporter ici de peur d'être soupçonné d'approuver des maximes horribles. Au reste sa bravoure ne doit étonner personne ; il n'avait rien à craindre, lui, en rentrant dans sa maison.

Il était veuf.

Cependant, au fond des rudes discours du vieux Caton se cachait une idée pleine de sens, c'est que la loi somptuaire ne pouvait avoir en soi aucune force. Pour changer les manières et les mœurs d'une nation, il faut réformer l'âme même de la nation. Lycurgue ne changea la constitution de Sparte qu'après avoir changé les mœurs. Or, les mœurs dépendent des femmes beaucoup plus que des hommes ; c'est donc aux femmes qu'il faut s'adresser d'abord. Il faut montrer que leur droit, leur devoir et leur intérêt s'accordent à rendre cette réforme nécessaire. Une femme vertueuse est toujours respectée de son mari, et en même temps qu'elle est respectée, elle devient toute-puissante dans sa maison. Voilà ce qu'on ne saurait assez répéter.

Mais par qui commencera la réforme? En bonne justice, les classes riches devraient donner l'exemple, car ce sont les riches qui, par tout pays, en tout temps, ont exploité à leur profit la corruption générale. Il serait digne des femmes à qui l'argent, le loisir, une éducation recherchée, donnent tant de moyens d'influence, de revendiquer les premières le droit de leur sexe. Richesse oblige.

Ne sont-elles pas lasses, d'ailleurs, de servir de texte aux chroniqueurs en détresse?

Depuis quinze ans on ne nous parle que de leurs robes, de leurs épaules, de leurs chignons et de leur crinolines. Une industrie particulière s'est fondée qui consiste à dire quel était le costume de madame X... au bal de l'Hôtel de Ville. Le col était de cygne; les pieds étaient andalous; la taille était droite et souple comme celle du jeune palmier; le nez était droit comme (mais un peu moins gros que) la tour du mont Liban qui regarde vers Damas; les yeux étaient admirables; les dents étaient deux rangées de perles, et la couturière était le fameux M. Richardson, qui prend lui-même (avec toute la décence possible) la mesure des caleçons.

Car maintenant les femmes ne savent plus faire des robes, il faut que les hommes s'en mêlent. Jusqu'ici l'être barbu déshabillait, maintenant il habille. Et les plus fières, les plus huppées, les plus duchesses, les plus banquières, les plus blasonnées vont se montrer à un gentleman ou à un meinherr qui les fait tourner, retourner, sourire, saluer, avancer, reculer, et qui leur enseigne les grâces de Londres et de Kœnigsberg!

Cette mode est venue, dit-on, de sept ou huit étrangères oisives et sans cervelle qu'il faudrait montrer au doigt. La plus extravagante est natu-

rellement celle qui donne le ton, et, ce qui est plus singulier encore, toutes ces dames, que M. Henri de Pène appelle de grandes dames parce qu'elles ont des laquais dans leur antichambre, des petits-crevés dans leur salon et des chevaux dans leur écurie, copient elles-mêmes à grands frais les manières des *petites dames* ; plus tard peut-être elles en copieront les mœurs, et alors toute barrière sera franchie entre le *grand* et le *demi-monde.*

Mais laissons là ces sottises exotiques. C'est aux Françaises que je m'adresse. C'est à elles qu'il appartient de rendre à la France ses antiques mœurs, et avec ses mœurs, le respect de la femme et l'amour vrai, honnête et sincère, qui est la joie et l'appui des cœurs intrépides.

Sans mœurs il ne peut y avoir ni famille, ni religion, ni patrie, ni liberté. La nation, comme l'individu, s'énerve, s'avilit, se dissout et devient une boue humaine.

Que les femmes se persuadent bien que leur rôle n'est pas de vivre ignorantes, frivoles et d'attendre que les hommes leur fournissent le vêtement, le vivre et le couvert. L'*oisiveté*, disait le vieux proverbe, *est la mère de tous les vices ;* elle est aussi la mère de toutes les servitudes.

Élever ses enfants, être douce pour son mari, diriger (ou, suivant la condition sociale, faire soi-même) le ménage, ne pas craindre le travail des mains ou le travail de l'esprit, lire les beaux livres qui sont l'honneur de l'humanité et que l'homme trop occupé au dehors n'a pas toujours le temps de lire lui-même, expliquer aux enfants ce qui est au-dessus de leur âge, leur faire comprendre les leçons de l'histoire et de la philosophie, leur proposer de bonne heure l'exemple des grands hommes qui ont donné leur vie à la science, à la liberté, à la patrie, voilà le devoir de nos femmes. Qu'elles s'y dévouent avec constance, et la France sera ou redeviendra la première des nations.

Je ne suis-pas de ceux qui croient que la France peut périr. *La France est le soldat de Dieu.* Dans toutes les grandes batailles du genre humain, Dieu, pour faire triompher la justice, s'est servi de l'épée de la France. Quand le sauvage Attila, parti des sombres steppes de la Mongolie, se répandit comme un torrent sur l'Europe sans défense, Dieu suscita contre le barbare l'armée des Francs et des Gaulois, d'Aétius et de Mérovée, et le rejeta derrière le Rhin.

Au milieu des plus grands dangers nos pères n'ont jamais désespéré de la patrie, et par cela seul ils

ont mérité de vaincre. J'oserai dire plus. Quand la France allait périr, Dieu a fait des miracles pour elle et l'a sauvée contre toute espérance. La mission de Jeanne d'Arc est le plus grand ou plutôt le seul miracle dont l'histoire fasse mention, et il faut remarquer que ce miracle n'a été fait que pour une Française et pour une jeune fille d'une vertu sans tache. Quand les nobles fuyaient, quand le roi se cachait avec sa maîtresse loin des champs de bataille et « perdait gaiement son royaume, » comme le lui disait La Hire, quand les grands seigneurs trahissaient, quand les évêques prêchaient en faveur des Anglais et menaçaient de l'enfer et de la potence tous les bons Français, une simple paysanne, pleine de foi, de courage et de vertu, reçut le don de Dieu, se leva du milieu du peuple et s'écria : *Non ! fussent-ils cent mille Goddem de plus qu'à présent, ils ne posséderont pas le royaume de France !* Et le peuple la suivit, et la patrie fut sauvée.

Je ne parlerai pas des prodiges trop connus de 1792. La France abandonnée, trahie par ses chefs, dévorée jusque dans ses entrailles par la guerre civile, condamnée par tous les politiques et tous les faiseurs de sages discours, le grand Pitt, l'éloquent Burke, le vertueux Necker, l'expé-

menté Kaunitz, l'aventureux Gustave de Suède, l'invincible Brunswick, le fameux Clerfayt, ayant en face l'armée prussienne, l'armée du grand Frédéric (c'était bien autre chose que le fameux fusil à aiguille de Sadowa), mit toute l'Europe en déroute et ne s'arrêta qu'au Rhin et à l'Adige.

Après des exemples si éclatants, qui pourrait douter de nos destinées?

Mais la grandeur de la France ne dépend pas seulement de l'issue d'une ou de vingt batailles. Telle défaite, Waterloo, par exemple, dont tous les cœurs français saignent encore, n'a pas empêché la France de grandir et de s'élever dans l'opinion du genre humain. La liberté, source de tout bien, rendait à la nation une force immense, attirait à nous les peuples et épouvantait les rois.

Je ne pousserai pas plus loin ce discours. Le lecteur voit assez ce que je pourrais dire du temps présent. Je me suis promis de ne toucher dans cet essai à aucune des querelles du jour. Je me bornerai à dire, sans vouloir mêler les femmes à la politique, que le sort de la nation est dans leurs mains, que la réforme des mœurs est nécessaire au rétablissement de la liberté et à la grandeur de la patrie, qu'elles peuvent imposer cette réforme à leurs maris, à leurs frères, à leurs fiancés, — je dirais

presque à leurs pères, et je rappellerai aux hommes ce que l'histoire enseigne, c'est-à-dire que tous les grands peuples n'ont été grands que parce qu'ils ont aimé et respecté les femmes.

Ce changement ne sera pas l'œuvre d'un jour, d'un mois ou d'une année, mais d'une génération tout entière. Chacun de nous est bien faible s'il se compare à l'innombrable multitude des hommes; mais quelle que soit notre faiblesse individuelle, nul effort n'est perdu, nulle action ne demeure inutile et sans effet. Un gland semé dans une lande déserte peut devenir le père d'une immense forêt de chênes.

Et enfin, dût-on n'obtenir aucun résultat, il est toujours beau d'agir. Travaillons et agissons pendant le peu d'années qu'il nous est donné de vivre ici-bas. Nous aurons assez de temps pour nous reposer dans la tombe.

CONCLUSION

Je voudrais tirer de ce qui précède une conclusion pratique. La plupart des hommes ne manquent, en théorie du moins, ni de droiture, ni de générosité ; ils reconnaîtront volontiers, pour peu qu'ils y réfléchissent un instant, que le droit de la femme est égal, sinon pareil au nôtre, et que la plupart des lois ont été faites contre elle et dans notre seul intérêt. Ils ajouteront sans peine que ces lois doivent être réformées et qu'on ne manquera pas de les réformer en effet, soit avant la fin du dix-neuvième siècle, soit vers le milieu du siècle suivant, soit encore un peu plus tard, car les entreprises de ce genre sont toujours menées sans précipitation. Cependant, si quelque philosophe, comme Stuart

Mill en Angleterre, propose d'accorder aux femmes le droit de suffrage, on ne se refusera pas le plaisir de rire à ses dépens. Au fond, l'orgueil un peu niais de l'homme se plaît à penser que la femme est un être inférieur et subalterne, inventé par le Créateur pour le bonheur, l'agrément, le plaisir et la commodité des fils d'Adam. Mille des plus illustres l'ont dit, écrit ou chanté de toutes les façons. L'un des plus maussades, P.-J. Proudhon, a délayé en trois volumes cette thèse absurde. Quel mal avaient donc fait les femmes à ce métaphysicien bourru ?

Au reste, qu'on pense, comme les anciens Gaulois nos pères, que la femme a quelque chose de divin, ou, comme Euripide et Proudhon, qu'elle est un mal nécessaire, l'homme n'en doit pas moins aide et protection à sa femme, à sa fille, à sa mère. Ce que la loi n'a pas encore fait en France, les mœurs doivent le faire. Elles doivent imposer la prévoyance au père et au mari.

C'est ici le lieu de parler d'une institution fort connue en Angleterre et aux États-Unis, et à laquelle ces deux pays doivent une partie de leur grandeur industrielle et commerciale, — je veux dire les compagnies d'assurances sur la vie.

Ce mot n'est pas nouveau, mais la chose est nou-

velle en France, où nous ne connaissons guère la plupart des inventions utiles qu'après tous les peuples civilisés. Contents d'avoir du génie, nous laissons au voisin le soin de l'exploiter et de faire fortune. C'est un Français, Denis Papin, qui découvre la puissance de la vapeur ; c'est un Anglais, James Watt, qui l'applique aux machines et à l'industrie. C'est un Français, Jouffroy, qui invente les bateaux à vapeur ; c'est un Américain, Fulton, qui remonte l'Hudson le premier, monté sur le nouveau navire ; c'est un Anglais, Stephenson, qui construit les premiers chemins de fer. En 1840, on allait déjà de Paris à Saint-Germain en wagon, et cela passait pour merveille, pendant que les locomotives anglaises traversaient l'Angleterre et l'Écosse dans tous les sens.

L'assurance sur la vie aura probablement le même sort que toutes les autres découvertes. Nous en reconnaîtrons les avantages quand elle sera populaire et adoptée dans toute l'Europe. — Alors, mais seulement alors — nous nous précipiterons dans l'assurance sur la vie avec cette impétuosité mêlée de discipline qui est le fond du caractère national et que Machiavel appelait la *furia francese*.

Déjà même on peut prévoir que le grand mou-

vement va commencer. L'avant-garde des journalistes et des écrivains s'ébranle. MM. de Courcy, Eugène Reboul, Edmond About, Clément Duvernois, Louis Jourdan, Victor Borie, etc., ont déblayé la voie; leurs livres, pleins de clarté, de solidité, de logique, commencent à porter la lumière dans les esprits. Le public les suit déjà. Avant quelques années on se fera assurer pour garantir sa femme, ses enfants et soi-même contre les revers de fortune, comme on se fait vacciner aujourd'hui pour être préservé de la petite vérole.

Nul de nous n'est éternel. Vous passez dans la rue, une tuile se détache d'un toit et vous fend la tête. Voilà un homme mort. Adieu la fortune, adieu le talent, adieu le génie, adieu les *longs projets et les vastes pensées!* La famille privée de son chef, est décapitée, s'affaisse et se disperse, livrée à tous les hasards de la vie.

Direz-vous que les tuiles tombent rarement? Peut-être. C'est pourtant ainsi que fut tué le magnanime Pyrrhus, roi d'Epire et cousin germain du glorieux Alexandre. Il se battait comme un lion dans Argos et coupait la gorge aux plus braves; mais une bonne vieille femme qui le vit lui jeta sa tuile sur la tête, et en deux secondes cet invincible héros fut mis à bas.

Et ce n'est pas la tuile seule qu'il faut craindre. L'autre jour un épicier, mon voisin, qui allait dîner en famille, a glissé sur le verglas et s'est cassé la jambe. Jeudi, la gangrène s'y est mise. On l'a enterré dimanche.

Et la fièvre? et le choléra? et la pleurésie? etc., etc. Allez, allez, braves gens, à tout moment nous devons nous tenir prêts à faire la culbute.

Donc, il faut régler d'avance vos affaires, ou plutôt les affaires de ceux qui survivent, c'est-à-dire de votre femme et de vos enfants. Il faut, si c'est possible, leur laisser un capital qui leur permette de vivre et de ne pas solliciter de la pitié d'autrui les instruments de travail.

Si vous êtes déjà riche d'une fortune solide, tant mieux. Votre femme et votre fille pourront être à l'abri des coups du sort, — quoique dans le temps agité où nous vivons aucune fortune ne soit sûre. Autrefois, on voyageait peu. Avant la révolution de 1789, un bon gentilhomme de province, riche de trente mille livres de rente en terres, vivait à l'aise et sans inquiétude. Sa fortune était à peu près immuable. Son fils aîné héritait de la terre et du château ; le cadet se faisait prêtre ou moine, les autres entraient dans l'armée et le roi prenait soin de les nourrir. Enfin, les filles

allaient au couvent ou se mariaient sans dot. Tout cet avenir étant réglé d'avance par la loi ou la coutume, l'esprit du père de famille jouissait d'une tranquillité parfaite.

Aujourd'hui tout est changé. Les trois quarts de la fortune des plus riches sont hypothéqués sur les chemins de fer, sur les canaux, sur les emprunts d'État. Le moindre accident peut faire disparaître votre créance. Supposons que vous ayez prêté votre argent à l'empereur du Mexique, au sultan, au bey de Tunis, ou même à l'Italie, dites, ne donneriez-vous pas de bon cœur quittance du capital tout entier si l'on vous offrait le revenu d'une année?

— Mais ma fortune est en terres, dites-vous, et le bey de Tunis ou Victor-Emmanuel ne peut pas l'emprunter. — Oui, mais comptez-vous pour rien la gelée, les inondations, la grêle, les épizooties? Depuis plusieurs années le département de l'Ardèche, qui vivait de l'éducation des vers à soie, est ruiné; l'oïdium a longtemps détruit le raisin et les pommes de terre; les pluies ont fait manquer la récolte du blé; la sécheresse a brûlé l'herbe des prairies; la peste empoisonne les vaches, la clavelée détruit les moutons; que sais-je encore? Comme disait Paul-Louis Courier,

pour le propriétaire, il n'est rien d'assuré que l'impôt.

Donc, il faut assurer sa vie si l'on est riche d'un capital acquis.

Mais l'assurance sur la vie est bien plus nécessaire encore si, pour tout capital, vous n'avez que votre industrie. Dans ce cas, elle n'est pas seulement nécessaire, elle est urgente, car elle devient la seule sauvegarde de toute la famille.

Supposons que vous soyez avocat, ou médecin, ou professeur, ou industriel, ou commerçant, et que vous n'ayez pas d'autre revenu que celui de votre travail. Si vous continuez de vivre et de travailler pendant cinquante ans, tout va bien, l'assurance sur la vie est inutile ; en vous bornant à suivre la règle de presque tous les ménages bien ordonnés, qui est de faire tous les ans quelques économies, vous pourrez laisser un douaire à votre femme, donner une dot à votre fille et pourvoir à l'avenir. Mais qui peut se flatter de travailler cinquante ans, c'est-à-dire de vivre soixante-dix ans, car le travail productif ne commence guère avant vingt ans? Le moindre accident peut mettre fin à votre vie et faire tomber la famille de l'aisance jusque dans la plus affreuse misère.

Or, savez-vous quelles conséquences la misère

peut avoir pour les femmes, même les mieux douées et les mieux élevées? Regardez dans les rues et sur les boulevards, depuis sept heures du soir jusqu'à minuit...

D'abord, les femmes trop bien élevées, je veux dire élevées à la mode du jour, ne savent ni coudre, ni repasser, ni blanchir, ni faire la cuisine et ne connaissent presque aucun travail utile. Les plus industrieuses brodent un peu ou font de la tapisserie.

Est-ce là un métier? Pourraient-elles en vivre? Gagneraient-elles dix sous à se servir du crochet pendant douze heures par jour? C'est à peine si les malheureuses ouvrières, dressées à ce travail dès leur enfance, peuvent en gagner autant. On ne tricote plus. Les machines ont tué cette industrie. Les paysannes elles-mêmes, qui n'allaient autrefois à la ville qu'en tricotant leurs bas, achètent aujourd'hui les bas tout faits. Bientôt même on ne coudra plus. Les machines à coudre des Américains ont fait et feront baisser bien davantage encore le salaire si modeste des couturières. D'immenses ateliers de confection se sont élevés où l'on n'emploie que la machine à coudre. Quand cette machine, perfectionnée, se vendra vingt francs, elle sera seule maîtresse du terrain.

Que feront alors les femmes? Et si les couturières sont réduites à la mendicité malgré tout leur courage, à quoi seront réduites les bourgeoises ruinées? Il faut le dire pour que chacun de nous fasse ses réflexions.

Les filles et les femmes qu'aura ruinées la mort imprévue d'un père ou d'un mari n'auront le choix (le travail féminin étant de jour en jour plus mal payé) qu'entre la mendicité, la prostitution ou le suicide. Heureuses celles qui prendront ce dernier parti! Je le dis avec douleur; deux cent mille familles françaises jouissant, du vivant du chef de la famille, d'une aisance relative, sont exposées du soir au lendemain à subir cette horrible infortune. C'est à ces deux cent mille familles, l'élite de la France, car elles comprennent les hommes les plus illustres, les plus distingués et les plus laborieux de toute la nation [1], que je conseille l'assurance sur la vie.

Prévoir, c'est prévenir.

Au fond, qu'est-ce que l'assurance sur la vie?

[1] Et encore je ne mets pas dans ce nombre les ouvriers des villes et des campagnes, qui consomment forcément tout ce qu'ils produisent, et, par conséquent, n'ont pas d'argent de reste pour s'assurer. Ceux-là sont obligés de s'en remettre à la Providence.

C'est un contrat par lequel le père de famille prend l'engagement de payer tous les ans à une Compagnie d'assurance un certain revenu. La Compagnie en revanche s'engage à payer le jour de sa mort à sa famille un capital fixé d'avance. Qu'il meure au bout de six mois ou au bout de trente ans, ce capital est immuable.

On peut aussi faire un contrat mixte et stipuler que le capital sera payé dans dix, quinze ou vingt ans, si l'on veut en jouir soi-même de son vivant.

Mais quelles que soient les stipulations du contrat, en voici l'essence. Vous payez à la Compagnie d'assurance un revenu, celle-ci, en échange, paye à votre femme, à vos enfants ou à vous-même un capital fixé.

Par ce moyen on peut vivre et mourir en paix. La femme et la fille n'ont plus à craindre la misère et les horribles malheurs qui sont la suite presque inévitable de la misère. Du fond même de la tombe la prévoyance du père protége sa femme et son enfant. Tout homme qui se marie sans patrimoine, mais de qui le salaire excède les besoins, devrait assurer l'avenir de la nouvelle famille par un contrat d'assurance sur la vie.

C'est un usage très-répandu en Angleterre et aux États-Unis.

Les chefs des plus nobles familles d'Angleterre, quelque certains qu'ils soient de laisser à leurs enfants des fortunes immenses, ne manquent jamais de prendre cette précaution. Le majorat sera le partage du fils aîné, mais le capital créé par la police d'assurance garantit l'avenir de ses frères et sœurs.

Aux États-Unis, l'assurance sur la vie est encore plus généralement répandue qu'en Angleterre, et la raison en est bien simple. Là-bas, le capital est peu de chose, le crédit personnel est tout. La mobilité des personnes et des fortunes est extraordinaire. Le Yankee, soit pour ses affaires, soit pour ses plaisirs, est toujours en route; il travaille, il fabrique, il achète, il vend tout à la fois; il risque de se ruiner, il risque de gagner des millions, il risque de sauter en l'air avec le bateau à vapeur; il risque toujours quelque chose, tantôt sa vie, tantôt son argent, quelquefois l'un et l'autre en même temps. Un tel homme a donc besoin plus que personne de prendre ses précautions contre une catastrophe possible; et il les prend en effet. Il assure sa vie au profit de sa femme ou de ses enfants. Après quoi il part sans crainte pour la Nouvelle-Orléans, le Havre, Melbourne ou Shang-haï. Il a rempli son devoir

envers sa famille. Il est en règle et peut dire son mot favori : « En avant ! »

Imitez cet exemple, ô mes concitoyens, car pour les institutions de prévoyance vous êtes encore fort au-dessous de presque tous les peuples civilisés. Ne dédaignez pas d'assurer la vie du corps, car la vie de l'âme en dépend, et la misère abaisse ou révolte les caractères les plus fiers et les mieux trempés.

Il est difficile qu'un sac vide se tienne debout, disait Benjamin Franklin. Tournez et retournez ce mot profond ; vous y trouverez la loi et les prophètes. Ne dites pas comme l'égoïste : « Après moi le déluge ! » Pensez au contraire que vous avez charge d'âmes ; pensez que la nature et la société qui font de la femme le centre et le cœur de la famille, ne l'ont pas armée suffisamment contre les dangers et les hasards de la vie, et que votre protection ne doit jamais lui manquer, — non, pas même après la mort !

Que la femme, de son côté, n'oublie pas qu'elle a de grands devoirs à remplir. Qu'elle soit douce envers son mari, laborieuse dans sa maison, instruite si c'est possible, afin ne n'être séparée de son mari ni par l'esprit ni par le cœur ; qu'elle élève avec soin ses enfants ; qu'elle ne soit pour

eux ni trop indulgente ni trop sévère; qu'elle leur apprenne de bonne heure à mépriser ce qui est vil, à détester ce qui est injuste, à dire toujours la vérité, à n'avoir d'autre juge de leurs actions que la conscience et à redouter son témoignage, à aimer Dieu, la liberté, la patrie et à ne pas craindre la mort.

Qu'on élève la génération présente dans ces maximes, et la France, sans livrer une seule bataille, sera redoutée des rois et respectée des peuples.

TABLE

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

